

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

Google This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you: + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes. + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help. + Maintain attribution The Google's "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it. + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

$V^{\wedge}$



The text on this page is estimated to be only 27.06% accurate

LES FRAUDES ARCHÉOLOGIQUES EN PALESTINE
SUIVIES DE aUELaUES MONUMENTS PHENICIENS APOCRYPHES
Avec 32 gravures et fac-similés rAR CH. CLERMONT-GANNEAU
Correspondant de l'Institut. ^émp^ PARIS ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUS BONAPARTE, 28 1885

The text on this page is estimated to be only 11.00% accurate

f ■ ' ■ ' . u. .» . ■ ■ . •

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE XL LES
FRAUDES ARCHÉOLOGIQUES EN PALESTINE

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

k

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

k

CHAPITRE PREMIER INSCRIPTIONS AUTHENTIQUES DE
PALESTINE ANTÉRIEURES A LA PRISE DE JÉRUSALEM PAR TITUS



I RARETÉ DES INSCRIPTIONS BIBLIQUES EN PALESTINE

ES terres bibliques, entre autres privilèges, en ont un peu enviable. De toutes les régions du monde antique ce sont celles qui, jusqu'à ce jour, se sont fait remarquer par la plus grande stérilité comme production de monuments anciens. Et cependant, la Palestine, ce pays si petit sur la carte, si grand dans l'histoire, occupe une telle place dans les annales de l'humanité que c'est là surtout qu'on aimerait à exhumer de ces documents contemporains des événements, de ces témoins authentiques du passé, qui sortent à foison du sol de l'Assyrie, de la Chaldée, de l'Égypte, de la Grèce, de l'Italie. I.

— 10 — Que ne donnerions-nous pas pour pouvoir faire surgir du sol même de la Palestine des pierres ou des livres qui nous parleraient de son histoire pendant la période juive, et nous permettraient de contrôler les récits bibliques avec la rigueur qu'exige aujourd'hui la science. Malgré des recherches actives et répétées, malgré des sacrifices d'argent considérables, ce n'est que dans ces quinze dernières années que quelques heureuses trouvailles sont venues rompre ce mutisme épigraphique de la Terre Sainte, et encourager les efforts des explorateurs futurs, en montrant que, si la Palestine était avare de ses trésors archéologiques, elle n'était cependant pas absolument déshéritée à cet égard et que l'on pouvait avoir bon espoir de lui en dérober de nouveaux. Le bilan est, malheureusement, bientôt fait, des inscriptions de Palestine, découvertes jusqu'ici, qui nous font remonter à

— II — une époque antérieure à la destruction de Jérusalem par Titus, moment décisif marquant la fin du judaïsme politique. On en peut compter jusqu'à sept. tv[^]

II LA STÈLE DE MÈSA La première en date et en importance est cette stèle de Mésa, roi de Moab, que j'ai eu la bonne fortune d'arracher aux griffes des Bédouins en 1870 et de rapporter au Louvre, dont elle est, de Taveu de tous, l'une des plus précieuses conquêtes. Ce document inestimable, écrit en lettres phéniciennes et en langue moabite, dialecte frère de l'hébreu[^] peut être, en effet, considéré comme une page originale de la Bible, datée, avec certitude, du ix[®] siècle avant notre ère (i). Il nous raconte les luttes politiques et rel. Voir mon mémoire intitulé La stèle de Dhibdn ou stèle de Mésa, roi de Moab, 8[^]6 avant J.-C, — In-4**, avec 2 planches. 1870.

— 14 — ligiscus de Moab et d'Israël, entre David et Josaphat, et nous fournit une contrepartie singulièrement instructive des récits de cette période contenus dans les livres des Rois. Il a de plus le mérite, peut-être encore supérieur, de nous apporter le plus ancien spécimen connu de l'écriture alphabétique, de ces vingt-deux caractères phéniciens venus jusqu'à nous par les Grecs (i) et les Latins ; c'est-à-dire le prototype même de notre ABC, de l'instrument universel dont la majeure partie du monde civilisé se sert encore aujourd'hui pour fixer la pensée. I . Cf. mon mémoire inséré dans les V^éélauges Graux (p. 415-460) : Un chapitre de Vhistoire de TA B C ; origine des caractères complémentaires de Valphdbet grec T * X ^' û. ^r

m INSCRIPTIONS HÉBRÉO-PHÈNICIENNES DE

JÉRUSALEM La Stèle de Méša est un document hébreu. Ce n'est pas un document, à proprement parler, Israélite. La ville même de Jérusalem nous a livré jusqu'ici quatre textes réellement Israélites. Ils présentent tous quatre cette particularité d'être gravés sur le roc même — ce qui les localise avec une entière garantie — et inscrits dans un cartouche ou encadrement en creux. Ce sont, d'abord, deux inscriptions, malheureusement fort mutilées, que j'ai découvertes, en 1 870, sur la paroi extérieure d'un caveau creusé dans le roc, à Selwân, aux portes même de Jérusalem. Elles sont également en caractères archaïques de

— i6 — forme phénicienne, et sont antérieures à la destruction du royaume de Juda par les Chaldéens en 588 avant notre ère (i). Vient ensuite un texte extrêmement curieux, découvert, il y a environ trois ans, par des enfants arabes qui se baignaient dans la piscine de Siloé, au pied de Jérusalem. C'est la relation, gravée sur le roc, en caractères archaïques, de l'opération accomplie par les ingénieurs Israélites qui avaient creusé sous le mont Moriah un tunnel de plus de 500 mètres de long, destiné à faire communiquer la source dite de la Vierge avec la piscine de Siloé. Ce tunnel, qui existe encore, est, en petit, une œuvre analogue au percement du mont Cenis et du Saint-Gothard, et inscription (2) ff 1. Les originaux, excisés par mes soins, sont aujourd'hui déposés au British Muséum. Je compte les publier prochainement. 2. J'en ai pris d'excellents moulages déposés aujourd'hui au Louvre et au Cabinet du Corpus inscriptionum semiticarum dont la Commission avait bien voulu mettre à ma disposition les fonds nécessaires pour cette opération.

— 17 — nous apprend que les ingénieurs israélites, procédant comme nos ingénieurs modernes, ont attaqué simultanément le tunnel à ses deux extrémités et se sont exactement rencontrés au milieu. Enfin, en 1 881, j'ai constaté l'existence d'une quatrième inscription de même nature, gravée au-dessus de la porte d'un joli petit édicule monolithe de style égyptien, taillé tout entier dans le roc (i). Ce curieux monument, qui s'élève dans le village de Selwân et qui a toujours attiré l'attention des archéologues et des touristes sans qu'on y soupçonnât la présence d'une inscription, peut donc être à bon droit considéré, désormais, comme un échantillon authentique de l'architecture Israélite à l'époque des rois de Juda. I . Voir ma Mission en Palestine et en Phénicie, V® Rapport, p. m, n° 73, gravures A, B, C, D, E 01 planche II, D. -tspr

IV I-ES INSCRIPTIONS DE GEZER • Aces cinq inscriptions, il convient d'en ajouter deux autres : les inscriptions de Gezer, et la stèle du temple de Jérusalem. Les inscriptions de Gezer consistent en un groupe de quatre épigraphes bilingues, grecques et hébraïques, gravées sur le roc, dans une localité de Palestine que j'avais, il y a une douzaine d'années, démontré devoir être l'emplacement, vainement cherché jusqu'alors, de la cité royale chananéenne de Gezer. • Deux ans après avoir donné cette démonstration, toute théorique, qui ne fut pas alors accueillie sans objection, j'avais la chance de découvrir, sur le terrain même, ces quatre inscriptions qui lui apportaient une confirmation inespérée,

— 20 — puisqu'elles contenaient en toutes lettres cette brève mais décisive mention, répétée jusqu'à trois fois : limite d' ^e Ge^eer. Ici l'écriture est moins ancienne. Elle nous fait descendre jusqu'à Tépoque des Macchabées. Mais c'est encore un document appartenant en propre à la véritable histoire judaïque. " ^eW

LA STELE DU TEMPLE DE JERUSALEM La Stèle du Temple est un monument qui, pour être moins ancien que la stèle de Mésa et rédigé en langue grecque et non hébraïque, lui est cependant comparable comme valeur historique. Si la stèle de Mesa est en quelque sorte une page originale de l'Ancien Testament, la stèle du Temple est assurément une véritable page originale du Nouveau. Cette stèle que j'ai découverte en 1871 dans les fondations d'un vieil édifice arabe, voisin de la mosquée d'Omar, contient, en effet, le texte même de la fameuse loi interdisant, sous peine de mort, aux païens, aux gentils, l'accès des enceintes sacrées du Temple de Jérusalem reconstruit par Hérode. C'est en vertu de cette

^/ 7.1 loi invoquée par les Juifs ameutés, que l'apôtre Paul, après avoir échappé à grand'peine à une exécution tumultuaire, fut traîné devant les tribunaux romains. cg

VI CACHETS, POTERIES ET OSSUAIRES ISRAÉLITES C'est donc, comme l'on voit, tout compte fait, sept inscriptions seulement appartenant avec certitude au vieux passé historique de la Palestine. Par une heureuse fortune, c'est à l'auteur de ce petit livre que la mise au jour de six d'entre elles est échue en partage. Je ne fais pas entrer en ligne de compte les cachets Israélites, aujourd'hui assez nombreux, dont j'ai publié récemment quelques beaux spécimens inédits (i), non plus que les anses d'amphores estampillées découvertes en 1869 par le colonel Warl. Sceaux et cachets Israélites, phéniciens, syriens, suivis d'épigraphies phéniciennes inédites. Paris, E. Leroux, 1883 (avec 2 planches).

- 24 ren, R. E. Ces petites intailles et ces débris de poterie qui constituent, en quelque sorte, la menue monnaie de Tépigraphie israélite ancienne, sont, en effet, par leur nature même, de provenance trop incertaine. J'exclus également les ossuaires juifs à inscriptions hébraïques, ainsi que les épitaphes de la nécropole de Joppé et de quelques sépulcres de Palestine, dont j'ai recueilli et publié à diverses reprises un assez grand nombre (i). L'antiquité de cette dernière catégorie de monuments a été, selon moi, exagérée, et si quelques-uns de ces petits textes, d'ailleurs sans intérêt historique, peuvent être à la rigueur reportés vers le commencement de l'ère chrétienne, la plupart d'entre eux sont, à mon avis, postérieurs à Titus, beaucoup même postérieurs à Hadrien. I. I. Nouveaux ossuaires juifs avec inscriptions grecques et hébraïques, — II. Ossuaire juif de Joseph, — III. Epigraphes hébraïques et grecques sur des ossuaires juifs inédits. — IV. Epitaphe de Youdan, fils de Rabbi Tarphon, etc.

vil LE SARCOPHAGE DE LA RELNE SADDAN Peut-être
serait-on en droit d'ajouter un numéro à cette liste si courte : le sarcophage
découvert par M. de Saulcy aux Q'bour el Molouk (Sépulcre des Rois). Ce
sarcophage, que l'on peut voir au Louvre, contient une double épitaphe en
araméen et en hébreu: la reine Saddam ou Sadda, L*on ne saurait s'arrêter
une minute à l'hypothèse de M. de Saulcy qui voulait reconnaître dans cette
Saddan une reine du vieux royaume de Juda. Je crois être en état de
démontrer que cette reine Saddam, parfaitement inconnue dans l'histoire,
n'est autre que la reine Hélène d'Adiabène en personne. Cette illustre
prosélyte du judaïsme, qui avait été

— 26 — ensevelie à Jérusalem avec sa famille, devait porter, selon la mode de l'époque, un double nom, l'un grec, Hélène^ l'autre sémitique et national, Saddam. Ce monument n'a donc trait qu'indirectement à l'histoire juive.

CHAPITRE DEUXIÈME FABRICATION d'ANTIQUITÉS EN PALESTINE

I FAUSSES MONNAIES JUIVES 'est probablement pour remédier à cette pénurie de monuments anciens que se sont créées à Jérusalem, il y a déjà bon nombre d'années, certaines officines fabriquant des antiquités à des prix, tantôt modérés, tantôt fort rémunérateurs, comme on pourra en juger tout à Theure, non seulement à Tusage des touristes, mais aussi des savants, ce qui est plus grave. Il y a d'abord la fausse monnaie antique. Cela, c'est la moindre des choses. Messieurs les faussaires sont ici presque dans leur droit; d'autant plus que leur industrie est peu dangereuse pour les véritables connaisseurs. 2.

— 30 — On fabrique couramment à Jérusalem, et la chose ne date pas d'hier (i), des sicles d'argent apocryphes pour la consommation des touristes friands d'antiquités, qui s'en reviendraient désolés s'ils ne rapportaient pas de leur pèlerinage en Terre Sainte quelque échantillon contrefait du monnayage des Macchabées. On ne se contente pas toujours d'imiter plus ou moins habilement des types véritables. L'on invente parfois. Il y a quelques années, l'on voyait circuler dans le bazar de Jérusalem certaines monnaies en bronze, de Moïse, qui ont eu beaucoup de succès. Elles représentaient, d'un côté, la tête du législateur hébreu ornée de magnifiques cornes de béliet; de l'autre, des légendes hébraïques tirées des livres mosaïques. Les légendes étaient, il est vrai, en caractères carrés, c'est à dire modernes. Mais les amateurs n'y regardent pas de si près. I. Voyez Maddcn, Jewish coinage, (2^e édit.), p. 3 14 et sq, Counterfeit jewish coins.

II PASTICHES DE MONUMENTS AUTHENTiaUES En

général, cette bande de faussaires syriens n'a cependant pas grande imagination. Ils ne créent guère de toute pièce. Ce sont plutôt d'assez plats contrefacteurs. Leurs produits se rattachent presque toujours plus ou moins ingénieusement, soit pour la forme, soit pour le fond, soit par les circonstances de temps et de lieu, à quelque importante trouvaille archéologique. Découvre-t-on, par hasard, quelque objet antique et authentique, vite les voilà qui se mettent à l'œuvre et reproduisent l'objet tant bien que mal, plutôt mal que bien, ou s'en inspirent servilement. Ils travaillent volontiers dans les inscriptions, et cela se comprend, car c'est

— 32 un oiseau rare en Palestine qu'une inscription, et, partant, fort recherché. La découverte de la stèle de Méša et celle de la stèle du Temple sont venues imprimer un nouvel essor à l'activité des faussaires surexcitée par le stimulant énergique de la cupidité. L'on peut dire qu'à cet égard la stèle de Méša, qui a donné naissance aux fausses poteries moabites de Berlin se chiffrant par milliers, a été une véritable mère Gigogne. Les 7noabitica, comme on les appelle en Allemagne, sont^ en effet, sa progéniture directe. Il lui était réservé, à dix ans d'intervalle, de servir de base à une fraude d'une portée au moins égale; celle du manuscrit biblique de M. Shapira. La première de ces supercheries a réussi ; la seconde a heureusement échoué, après avoir cependant été bien près du succès. C'est la relation assez piquante de ces deux entreprises, à jamais célèbres dans les fastes des fraudes archéologiques, que je me suis principalement proposé de donner ici. L'histoire vaut la peine d'être contée. J'ai,

— 33 — pour le faire, d'autant plus de droît, que je me suis trouvé activement mêlé à ces deux affaires qui ont eu tant de retentissement, surtout en Allemagne et en Angleterre, et que je suis parvenu dans les deux cas à établir avec la dernière évidence la matérialité du délit. Je m'occuperai en même temps de diverses antiquités fausses que j'ai rencontrées sur ma route au cours de mes recherches en Palestine. Pour avoir eu une fortune plus médiocre, elles n'en méritent pas moins cependant qu'on les signale, ne fût-ce que pour faire une lumière complète sur les agissements de la bande noire qui a pris la Terre Sainte pour le théâtre de ses prouesses. vcte

m DE LA NÉCESSITÉ DE DÉMASQUER CES FRAUDES
DANS l'intérêt DE LA SCIENCE A ceux qui pourraient être tentés de croire
que c'est se donner beaucoup de mal, et faire beaucoup d'honneur à ces
iraudes archéologiques que de s'appliquer à les démasquer et à en faire
publiquement justice; que c'est beaucoup de bruit pour rien; qu'il suffirait de
les condamner et de les exécuter à huis clos entre savants, je répondrai en
invoquant l'avis d'un juge dont personne ne saurait être tenté de nier
l'autorité: « Les précautions contre les monuments orientaux supposés
avaient été superflues jusqu'à ces dernières années; elles vont désormais
devenir nécessaires

- 36 et ajouter aux difficultés d'études déjà si pleines de perplexités » (i). « Les faussaires menacent de causer bientôt tant d'embarras aux études d'épigraphie et d'archéologie orientales, qu'il faut placer au nombre des plus signalés services celui de démasquer ces sortes de fabrications » (2). C'est par ces sages paroles que le chef illustre et incontesté des études sémitiques tirait naguères avec une autorité n'appartenant qu'à lui, la morale de l'histoire des fausses poteries moabites de Berlin, qu'on trouvera plus loin narrée tout au long. « Il était bon, ajoute M. Renan, que cette fâcheuse erreur fût détruite par des démonstrations en quelque sorte matérielles. — Du même coup, M. Clermont-Ganneau a prévenu plus d'une mystification pour l'avenir. » 1 . E. Renan, Rapport annuel ; Journal Asiatique, juillet 1876, p. 37. 2. Id., /[^]/[^]., juillet 1874. p. 30.

— 37 — Il est de fait que les faussaires, un peu déconfits après le rude assaut qu'ils avaient subi, se sont tenus cois pendant une dizaine d'années. Avec le temps Taudace leur est revenue, et ils ont organisé la fraude colossale du manuscrit Shapira. Démasqués de nouveau, il est probable qu'ils en ont pour quelques années à nous laisser tranquilles. Mais ces gens-là ne se découragent jamais. Dans qqelque temps, quand le silence et l'oubli se seront faits sur leurs exploits passés, ils se remettront à la besogne, et il ne faut pas désespérer de voir quelque jour sortir de leurs ateliers les Tables de la loi brisées sur le Sinaï, ou le livre jaune du cabinet du mont Sion contenant la correspondance diplomatique de Salomon avec le roi Hiram et la reine de Saba.

IV LA FAUSSE STELE DU TEMPLE DE JERUSALEM C'est au mois de mai 1871 que j'ai eu la chance de découvrir à Jérusalem la stèle du Temple. J'ai expliqué en détail ce monument et j'ai raconté l'histoire de sa découverte dans un mémoire spécial (i) auquel je renvoie les lecteurs désireux d'avoir de plus amples renseignements. Ils y trouveront également une reproduction héliographique du monument, d'après l'estampage que j'avais eu heureusement la précaution de prendre. I. Revue Archéologique, 1872 : Vue stèle du Temple de Jérusalem, mémoire lu devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres { séance du 1^{er} mars 1871).

— 40 Je mis alors tout en œuvre afin d'obtenir pour le Louvre l'original de cette précieuse relique . Malgré des sacrifices, considérables pour mes modestes ressources, je n'aboutis malheureusement à rien. Je rencontrai un obstacle invincible dans l'obstination des musulmans possesseurs de la maison sous les murs de laquelle était engagée la stèle. Je dus d'ailleurs, sur ces entrefaites (i), quitter Jérusalem, ayant été subitement appelé à notre ambassade de Constantinople pour y remplir de nouvelles fonctions. Les négociations furent donc forcément rompues. Le bruit en était venu, cependant, jusqu'aux oreilles du gouverneur turc. Celui-ci pensa, d'après l'intérêt que je prenais à la chose, qu'il devait s'agir d'une trouvaille de valeur, et que c'était une bonne • aubaine sur laquelle il fallait mettre la main. Le jour même de mon départ, il donna 1. En septembre 1871.

— 41 — l'ordre d'enlever la stèle, sans autre forme de procès, et de la transporter au serai*. Il songeait alors à la vendre à beaux deniers comptants. Je sais pertinemment que des offres réelles ont été, après mon départ, faites au gouverneur par les représentants de certaines puissances à Jérusalem, et je tiens d'un témoin auriculaire, digne de toute confiance, que le gouverneur avait demandé à Tun d'entre eux le prix ferme de deux mille livres sterling. Plus tard, il en avait un peu déchanté et il se contentait de mille cinq cents livres turques (i). Je sais également que le secrétaire du gouverneur avait écrit à un financier Israélite de Paris bien connu pour lui proposer l'acquisition de ce monument unique de l'histoire juive. Cet appel à la fibre nationale n'eut pas de succès, et le gouverneur dut se rabattre sur quelque autre combinaison. I. La livre turque vaut environ 23 ir.

— 4[^] — De guerre las il se décida à l'expédier à Constantinople. Pendant quatorze ans l'on ne put parvenir à savoir ce qu'était devenu le précieux monument. Ce n'est que tout récemment que sa présence a été signalée (i) au musée impérial de TchîniliKieuchk. Il est singulier qu'il ait échappé jusqu'à ce jour à l'attention des nombreux archéologues qui ont été à même d'étudier le Musée de Sainte-Irène et de TchîniliKieuchk. n J'avais fait mon deuil de la stèle du Temple, lorsque, à peine arrivé à Constantinople, je reçus, d'un mien ami de Jérusalem, une nouvelle inattendue (2) . Un Arabe chrétien de la Ville Sainte nommé Martin Boulos, que j'avais employé dans mes négociations infructueuses pour obtenir des possesseurs musulmans l'autorisa¹ . M, Mordtmann. Zeitscimjï des deutschen Païaesiiifta-VereinSf VII, cahier 2, p. 119. 2, Lettre du 8 octobre 1871.

- 43 — tion d'enlever le monument, était venu le trouver le 30 septembre. Il lui apportait la copie grossière de quelques lettres grecques gravées, disait-il, sur une pierre tout à fait pareille à l'autre, et maçonnée, comme elle, dans le mur d'une maison arabe. Il se faisait fort de l'enlever et de me la faire obtenir moyennant une somme honnête. La chose n'était pas, à priori y aussi invraisemblable qu'on pourrait le croire. Nous savons, en effet, de source certaine, par Flavius Josèphe, que le texte de la loi prohibitive édictée par Hérode était gravé en plusieurs exemplaires, non seulement en grec, mais aussi en latin. Une série de stèles identiques à celle découverte par moi, jalonnaient de place en place l'enceinte sacrée du Temple dont elles étaient chargées d'interdire l'accès aux païens. Ce pouvait donc être, à la rigueur, un duplicata authentique que Martin Boulos avait déniché. Néanmoins, la découverte presque si

— 44 — multanée de ces deux sœurs jumelles était, il faut l'avouer, une coïncidence bien bizarre. De plus je savais que Martin Boulos était, de son métier, tailleur de pierres ou, comme nous disons ici, marbrier; qu'il avait plusieurs fois gravé des épitaphes sur des dalles tombales pour le cimetière de Jérusalem. Enfin, je connaissais par expérience le fond qu'on pouvait faire sur sa moralité et j'avais la conviction qu'il m'avait trahi dans l'affaire même où je m'étais servi de lui comme intermédiaire. Je soupçonnai aussitôt une fraude doublée d'une tentative de chantage. Je m'empressai d'écrire à mon correspondant pour lui ouvrir les yeux, tout en lui recommandant de laisser notre homme s'enfermer à fond. Le drôle revint à la charge. Après la copie, il apporta l'estampage de la pierre. Alors commence une comédie qui n'a pas duré moins de trois mois avant d'aboutir au dénouement prévu, et qui ne

— 45 — manque pas de détails amusants. J'étais tenu régulièrement au courant par mon correspondant (i). Ce sont, d'abord, des difficultés de toute sorte pour laisser voir le prétendu original qui se trouvait dans une maison adjacente à celle où j'avais découvert la stèle. On redoute d'éveiller encore une fois l'attention du gouverneur. Craintes et exigences du propriétaire. Intervention de compères musulmans, etc. Le tout accompagné, bien entendu, de demandes incessantes d'argent pour désintéresser celui-ci, acheter le silence de celui-là, etc. 111 Le 24 novembre mon correspondant obtient enfin d'être mené à l'endroit où gît le trésor. Il est introduit avec mille précautions, à cinq heures du matin, dans une petite écurie obscure où logeait un âne. Maître I. Lettres des 8 et 23 octobre ; 21 et 24 novembre ; 1^{er} décembre 1871 ; 2 janvier 1872. 3.

-46 Aliboron, vigilant comme les oies du Capitole se met à braire et menace de dénoncer aux voisins la présence des visiteurs qui marchent à pas de loup . Terreur des assistants. On fait taire le malencontreux animal en lui tirant la queue^ recette infallible, paraît-il, pour fermer la bouche aux ânes bavards. L'alerte passée, Ton montre à mon correspondant la fameuse pierre encastrée dans une des parois de l'écurie et en partie dégagée. Elle était placée exactement dans la même position que l'autre, c'est-à-dire les lignes s'enfonçant verticalement dans le sol. On n'est pas plus consciencieux. Quelques jours après cette petite mise en scène qui semblait avoir produit l'effet voulu, Martin Boulos^ jugeant l'affaire à point, réussissait à enlever la pierre et l'apportait triomphalement à mon correspondant. C'est alors qu'eut lieu un véritable coup de théâtre. Mon correspondant lui dit vertement son fait. Martin Boulos fut obligé de con

— 47 — fesser son péché et s'en alla la tête basse, abandonnant sa prétendue stèle entre les mains de celui qu'il avait voulu duper. Il en fut pour sa courte honte , trop heureux d'en être quitte à si bon marché. Lorsque je revins à Jérusalem en 1873, je trouvai la stèle de Martin Boulos déposée au couvent franciscain de Saint-Sauveur, et j'en pris une photographie à titre de curiosité. En voici la reproduction. (Voir la planche n^o i.) La fausse stèle a sensiblement les mêmes dimensions que la stèle originale. Seulement l'imposteur a choisi, pour plus de commodité, un calcaire moins dur. L'inscription est copiée ligne à ligne et lettre à lettre. Mais le lapicide moderne a commis de nombreuses erreurs, soit en confondant une lettre avec une autre, soit en liant entre eux des caractères séparés, soit en laissant des blancs dans les régions trop frustes pour être déchiffrées par lui. Pour faciliter cette comparaison, je

-48 donne ci-dessous la transcription exacte de l'inscription
authentique : MHOENAAAAO ENHEIZNO PEYE20AIENTO2TOYN E
PITOIEPONT PY0AKTOYKAI NEPIBOAOYOLA ANAH
OGHEAYT NI AITIOIEI TAI A I A T O E Z A K O A O Y 0 EIN0ANATON(1)

i. C'est-à-dire : « Que nul étranger ne pénètre à l'intérieur du tryphaktos
(balustrade) et de l'enceinte (périboîe) qui sont autour du hiéron (esplanade
du Temple). Celui qui s'y ferait prendre s'exposerait à la mort par sa propre
faute. » (S/

FAUSSE INSCRIPTION GRECQUE DE SELWAN La fausse stèle du Temple ne tarda pas à avoir son pendant. Je relève dans mon carnet de 1871 la note suivante, prise avant mon départ pour Constantinople et qui prouve que Martin Boulos était déjà occupé à préparer ses panneaux: « Martin m'a dit qu'un homme de Selwân avait trouvé dans le village (i) une pierre écrite à moitié enfouie, dont deux lignes seulement dépassaient. » Je quittai Jérusalem sans avoir eu le loisir de vérifier ce dire que je n'avais, à ce moment, aucune raison de suspecter. I. Selwân.

— 50 ~ Il s'agissait, en réalité, d'un monument faux, comme j'en ai acquis par la suite la preuve matérielle. Ce qui avait déterminé l'imposteur à le localiser à Selwân, c'est que, quelques mois auparavant, j'avais découvert à cet endroit, et fait exciser dans le roc, les deux inscriptions hébraïques archaïques dont il a été question plus haut. Ce beau morceau m'était vraisemblablement destiné. Mon brusque départ déconcerta Martin Boulos qui chercha d'autres dupes. Il résulte d'une lettre à moi adressée par le frère Liévin, le 25 février 1872, que la prétendue inscription fit son apparition sur le marché de Jérusalem à peu près vers cette époque. Des pourparlers furent engagés à son sujet avec M. Mourad Hilpern et M. Shapira, marchands d'antiquités de la Ville sainte. Celui-ci a eu au moins un estampage de l'inscription entre les mains. J'ignore si c'est par l'intermédiaire de ces personnes qu'elle a été vendue, ou

The text on this page is estimated to be only 22.50% accurate

revendue h. celui qui en devint l'acquéreur définitif. Toujours est-il qu'on réussit à surprendre la bonne foi d'un fort savant et fort galant homme habitant Jérusalem et à lui faire acheter la pierre. Lorsque je revins en Terre Sainte, en 1874, j'eus tout le loisir d'examiner le monument, et j'en pris une photographie. Ce ne fut pas sans peine que je parvins à détromper son possesseur qui croyait fermement à l'authenticité de l'inscription. En voici la reproduction : •AA t" ■▼ JITJA AO AO a O jinpo AZKioAAOAnr GATKoN AKAIÛO T/IWA: pAIACAPiAAo>t4j|Alcoi N" 2. Pausse inscription de Selwân.

— 52 " C'est un bloc de calcaire très dur (i). L'inscription se compose de huit lignes de caractères grecs, peu profondément gravés, dont il est impossible de tirer un sens. A peine peut-on y reconnaître çà et là quelques mots incohérents et d'une orthographe plus que barbare.. C'est probablement cette apparence énigmatique qui piqua la curiosité de l'acquéreur et le fit tomber dans le piège. Très bon helléniste, il est certain que, mis en présence d'une inscription traduisible, telle que la reproduction maladroite de la stèle du Temple, il eût reconnu l'imposture du premier coup d'œil. Le faussaire s'était, cette fois, fort habilement retranché sur le terrain de Vintraductibilité. Nous verrons tout à l'heure cette tactique employée avec plein succès dans la fabrication des poteries moabites, dont les épigraphes, de pure fantaisie, ont dérouté les plus savants interprètes de l'Al. Appelé en arabe mim' yaïjoïdi^ « miné (sorte de calcaire)/////».

- 53 — lemagne et ont par cela même entraîné leur conviction.

Les caractères de la fausse inscription grecque de Selwân procèdent d'ailleurs, visiblement, comme forme, de ceux de la stèle du Temple. Bien que l'imposteur ait soigneusement évité de reproduire les mêmes mots, il est fatalement retombé dans certaines combinaisons de lettres trahissant le modèle qu'il avait sous les yeux. "^

VI FRAUDES DIVERSES Toujours à la même époque le frère Liévin me communiqua les estampages ou les copies d'une série de monuments prétendus anciens, récemment découverts et déposés dans la boutique ou l'arrièreboutique de M. Mourad Hilpem et de M. Shapira. Je les diagnostiquai immédiatement comme apocryphes et je m'empressai de mettre mon obligeant correspondant en garde contre ces tentatives où je discernais sans peine les agissements d'une bande de faussaires hardie et entreprenante dont les meneurs m'étaient personnellement connus. C'était, d'abord, la reproduction sur pierre, assez bien faite, d'une inscription

- S6nabatéenne d'Oumm er-Resâs, dont j'avais depuis 1869 un estampage en ma possession. Cet estampage, offert par moi à la commission du Corpus Inscriptionum Semiticarum, par l'intermédiaire de M. de Vogué, a été Tobjet d'une savante étude de la part de ce dernier et de M. Renan (i). Je reconnus du premier coup d'œil mon ancienne connaissance. Vint ensuite la copie au crayon d'une seconde inscription non moins fantastique. C'est celle que M. Koch, l'ardent champion de l'authenticité des poteries moabites, a figurée sur la planche IV, n° 2, de son ouvrage apologétique dont il sera question plus loin (2). M. Koch n'a pas vu que cette inscription est encore une reproduction, extrêmement défigurée, de l'inscription nabatéenne 1. Journal asiatique, 7° série, 1, 313 et suiv., avec une reproduction liéliographique. J'ai depuis, en 1874, retrouvé roriginal à Naplouse et en ai pris un nouvel estampage excellent de tout point. 2. Moàbitisch oder Selimisch} Stuttgart, 1876.

The text on this page is estimated to be only 24.20% accurate

— 57 — d'Oumm er-Resâs ! Il suffit de retourner son dessin, qu'il a mis k tête en bas, et de le comparer lettre à lettre à la dite inscription pour que la chose saute aux yeux, bien que les caractères y soient interprétés de la façon la plus naïve et que plusieurs d'entre eux aient été omis. Puis ce fut une tête de statue grotesque en pierre calcaire, ornée sur le cou et sur le crâne d'inscriptions moabites invraisemblables. J'ai pris, en 1874, une photographie de cette tête, qu'on assurait avoir été exhumée à Jérusalem même et que son possesseur estimait alors à 20 livres sterling. En voici la reproduction :

-58 Elle offre dans sa grossièreté une particularité curieuse. Les traits rappellent d'une façon frappante ceux de Martin Boulos lui-même. Cette imitation inconsciente est un phénomène bien connu dans les arts primitifs, où l'artiste reproduit pour ainsi dire à son insu son type individuel ou ethnique. Vinrent ensuite une inscription indéchiffrable gravée sur un fragment de colonne de porphyre; une inscription de Madeba contenant, prétendait-on, la relation d'une victoire remportée sur les Moabites par les Israélites sous le commandement de Moïse (i)! etc., etc. I . Cette inscription a fait grand bruit dans son temps, et je dois en dire quelques mots. M. Shafnra, qui en était encore l'heureux possesseur, l'avait ui-même déchiffrée et traduite. Il avait communiqué sa découverte à un Anglais, de passage à Jérusalem, sir Henry Lumley. Celui-ci s'empessa d'en faire part au public dans une lettre enthousiaste qui parut dans le Times ^ le 29 novembre 1871, et qui fit tout d'abord grande impression : « Il m'a été donné, disait-il, de voir et d'étudier la pierre. Elle a 36 pouces de haut sur 18 de large. C'est un granit sur lequel sont gravés des caractères tout sem

— 59 — J'en passe, et des meilleures. Je ferai cependant une exception pour le cas suivant. blables aux lettres sinaïtiques. L*insaiption a six lignes. Elle est d*un intérêt bien plus considérable que la stèle de Mésa, car elle porte en toutes lettres le nom de Moïse, qui lui-même a arrangé, vu et apjprouvé le texte et Ta sans doute fait graver pour perpémer le souvenir de la victoire (flsraël sur koab. Elle a été rapportée par un cheikh des ruines de la ville de Medeba, située à 45 milles à Test en ligne droite de Jérusalem. J'en ai pris une copie 3ue je rapporte en Angleterre avec tes explications es gens d'ici qui connaissent l'histoire de la pierre. » Hélas ! Ton ne tarda guère à s'apercevoir qu'il en fallait singulièrement rabattre. Cette merveille qui se présentait comme la revanche d'Israël sur Moab et qui ne prétendait à rien moins qu'à reléguer la stèle de Mesa au troisième plan, u était pas autre chose qu'un nouveau pastiche de l'inscription nabatéenne d'Oumm er-Resàs dont j'ai parlé plus haut.

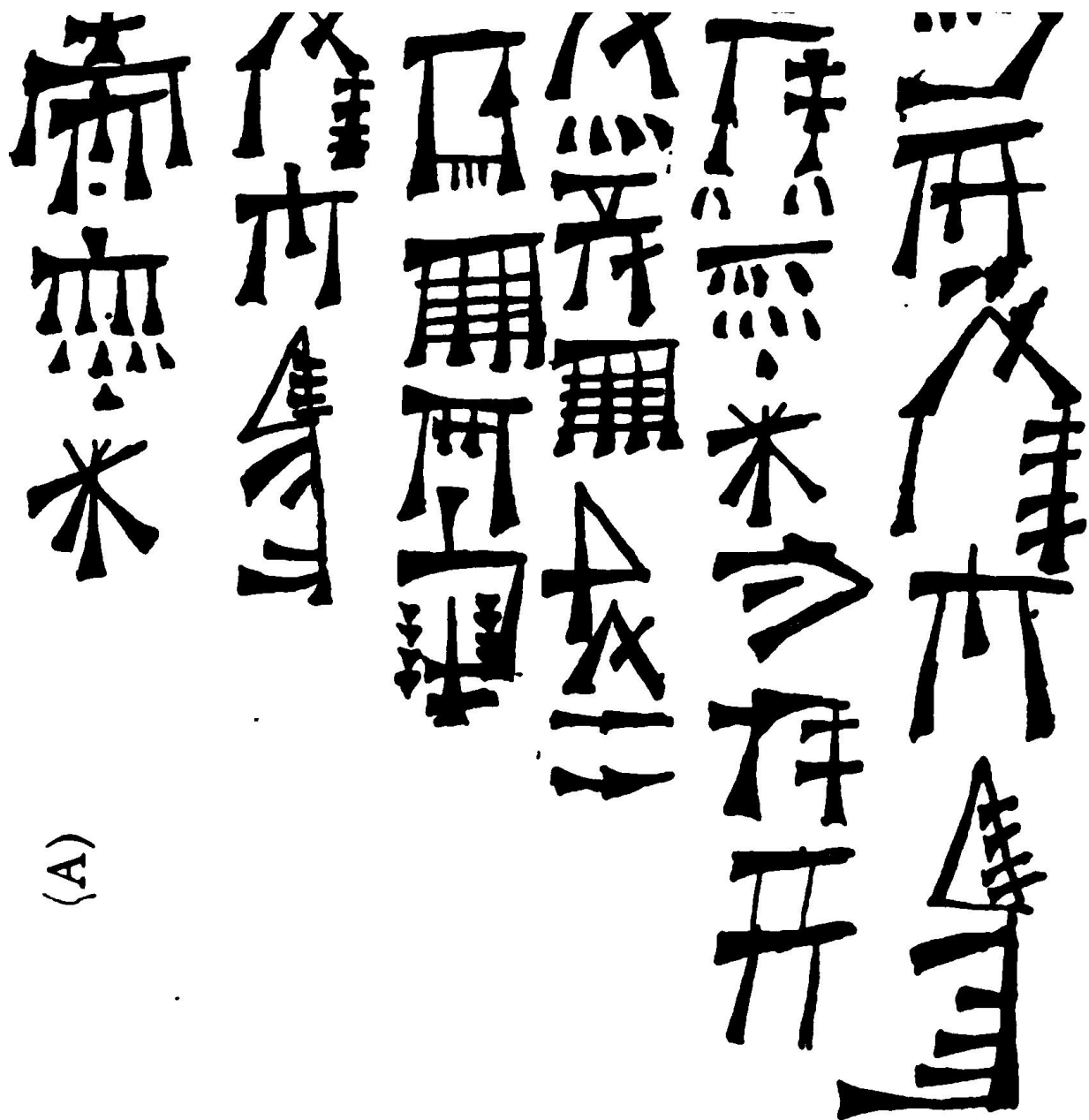
The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

vn INSCRIPTION MOABITICO-CUNÉIFORME Dans une lettre datée du 23 octobre 1871, le frère Liévin [m'envoyait de Jérusalem à Constantinople la copie, au crayon, d'une prétendue inscription, qui lui avait été remise encore par Martin Boulos. Celui-ci affirmait tenir cette copie d'un Bédouin. L'original existait, assurait-il, dans une localité située de l'autre côté du Jourdain. Peu après, j'en reçus un estampage par la même voie. L'inscription se compose de quatre lignes de lettres phéniciennes grossièrement imitées de celles de la stèle de Méša, et agréablement mélangées de lettres grecques. Au-dessus sont trois lignes de caractères cunéiformes. 4

— 62 — Uapparition du cunéiforme sur ce nouvel échantillon de l'infatigable activité des faussaires, n'était pas pour me surprendre. J'avais en effet, reçu moi-même, à Jérusalem, quelques mois auparavant, la copie, faite par un Arabe, d'une brique à inscription cunéiforme de bonne apparence. Cette brique[^] que j'ai tout lieu de croire authentique et qui est inscrite au nom de Nabuchodonosor, avait été amenée, Dieu sait par quel hasard, dans les mains des Bédouins d'outre-Jourdain. En voici la reproduction (Planche n° 4 A). Sur le verso du papier sont figurés quelques autres caractères cunéiformes avec deux mots arabes (B). Je n'avais, d'ailleurs, pas réussi à en voir l'original. En tout cas, c'est de ce modèle que Martin Boulos s'était probablement inspiré pour fabriquer son texte en partie double. Bien entendu cette nouvelle tentative n'eut pas plus de succès que les précédentes, et l'inscription moabitico-cunéiforme re\$ta pour compte à son auteur.

The text on this page is estimated to be only 15.42% accurate

11113 s j^{^^^} " ^ AV^{^^^} T (B) N° 4. Copie d'inscription
cunéiforme.



vni LE SCEAU DU ROI DAVID A la fin de 1873, ^^ ^^
commencement de 1874, au cours de la mission dont m'avait chargé le
Palestine Exploration Ftm dy je recueillis un intéressant spécimen de
l'industrie des faussaires hiérosolymitains. Un certain M. Albengo m'aborda
un jour dans une des rues de la Ville Sainte, et me présenta une petite
gemme, une cornaline rouge, si j'ai bonne mémoire, en forme de cône
tronqué. £ No 5 . Aspect de la gemme. Sur la face la plus large de l'intaille
4.

— - 66 — était gravée une inscription de quatre lignes, en caractères hébreux archaïques, d'aspect quelque peu étrange, imités assez maladroitement de ceux de la stèle de Méša. L'inscription était disposée à l'envers, comme celle des anciens cachets phéniciens destinés à reproduire par impression la légende à l'endroit. Elle se laissait lire sans difficulté malgré les bizarreries, voulues ou accidentelles, de plusieurs lettres : Le serviteur de Jehovah, Dcivid^d roi. Le propre sceau du roi David ! Et cela pour la modique somme de dix francs ! C'était vraiment donné. Inutile de dire que je ne crus pas devoir profiter de cette bonne fortune. Je me bornai à prendre une empreinte et un croquis du monument dont j'ignore les

-67destinées ultérieures. Peut-être reparaîtrait-il un jour dans la collection de quelque amateur moins sceptique. En voici la reproduction :
N** 6. Sceau du roi David. L'on remarquera que le lapicide moderne a ramené plusieurs des caractères archaïques aux formes de l'alphabet grec et latin. Les hé sont faits exactement comme des E; le lamed comme L. Le haph^ en revanche, a la physionomie d'un kaph hébreu carré : 3, et le waw est orné d'un trait parasite qui lui donne la physionomie d'un K.

The text on this page is estimated to be only 19.46% accurate

rs FAUSSE INSCRIPTION DU WADI-QADDOUM En 1874
j'acquis d'un maçon arabe, à titre de curiosité, une inscription sur calcaire
qu'on prétendait avoir été trouvée dans le Wadi-Qaddoâm, une des petites
vallées qui descendent du mont des Oliviers. La voici : N° 7. Inscription du
Wadi-Qaddoûm. L'inscription, d'une fausseté criante, est un mélange
hybride de caractères hébreux

carrés et de caractères himyarites ou sabéens. Il ne faudrait pas être étonné outre mesure de cet emprunt à l'alphabet himyarite. Les faussaires de Jérusalem en avaient eu à leur disposition, dès 1870, des échantillons authentiques. Un certain Juif, nommé Aron Arocias avait, en effet, apporté du Yemen, quelques monuments himyarites, entre autres une très belle stèle avec inscription et représentations figurées, que j'ai publiée jadis dans le Journal Asiatique (i). Cette circonstance peut servir à expliquer aussi l'apparition de caractères appartenant au même alphabet de l'Arabie méridionale, dans quelques-unes des inscriptions des fausses poteries moabites. I. 1870. Extrait n° 3, avec un fac-similé héliographique. On peut en voir au Louvre un moulage rapporté par moi. "©É

X CONTREFAÇON LAPIDAIRE D UN SICLE JUIF

AGRANDI Le 4 octobre 1874, des Arabes de Jérusalem, dont j'ignore les noms, m'apportèrent, en grand mystère, le moulage d'une prétendue inscription antique. Ce moulage, détail assez amusant, était exécuté en pâte de farine. Je fis semblant d'y mordre et je leur demandai de me faire voir l'original qu'ils disaient avoir dérobé je ne sais où. Ils arrivèrent chez moi de nuit, en s' entourant de toute espèce de précautions, comme de véritables conspirateurs, et m'exhibèrent solennellement une grande plaque de marbre blanc sur laquelle était gravée, à une échelle gigantesque, le fac-similé ser* vile d'un sicle juif de l'an I, avec sa légende

- 72 — hébraïque bien connue en caractères archaïques : Skie d'Israël Sniup Spw; Rien n'y manque, pas même le vase à pied, dit vase à manne^ qui figure constamment sur Tavers de ce type de sicles, au milieu de la légende circulaire. Les lettres ne sont pas trop mal imitées. L'on remarque cependant que le faussaire a oublié de graver le petit trait de gauche de ûaUph numérique (an I). La forme de la plaque de marbre semblait indiquer qu'elle avait servi antérieurement de claveau dans le revêtement d'un arceau arabe. La pierre infectait le pétrole. Désireux d'avoir ce nouvel échantillon de l'industrie hiérosolymitaine, j'en offris une demi-livre. Ce prix mesquin fut repoussé avec indignation, et ces honnêtes compagnons se retirèrent avec leur trésor pour chercher quelque amateur plus crédule.

— 73 — Pourquoi les faussaires avaient-ils jeté leur dévolu sur ce modèle de siclc ? La raison en est aisée à deviner. Justement à cette époque, l'on venait de faire en Palestine une trouvaille considérable de sicles d'argent entassés dans un vase scellé avec du plomb. Ces sicles avaient été apportés à Jérusalem où ils étaient colportés sous le manteau par crainte des tracasseries de l'autorité turque. J'en avais moi-même acquis un assez grand nombre. Toujours le même principe, comme Ton voit, qui consiste à s'inspirer d'antiquités authentiques signalées à l'attention par une découverte récente. ^ p»"

XI FAUSSE STATUE DE l'eMPEREUR HADRIEN En 1874 je publiai (i) une belle tête de statue barbue et diadémée, ramassée à quelques pas des Tombeaux des Rois y à Jérusalem, par des ouvriers arabes qui cherchaient des pierres pour une bâtisse. Je proposai, alors, d'y reconnaître la tête de l'empereur Hadrien, dont la statue figurait autrefois dans le temple de Jupiter Capitolin élevé sur l'emplacement même du Saint des Saints. Cette information ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd, et les faussaires ne tardèrent pas à se mettre à l'œuvre sur cette nouvelle donnée. I. Voir mon rapport du 28 février 1874, inséré dans les Quarterly Statements du Palestine Exploration Fund. July, 1874, p. 207. J'ai donné au Louvre un moulage de cette tête.

- 76 Peu après l'on apportait à un Européen résidant à Jérusalem une tête de statue, de travail sommaire, en calcaire blanc et tendre, qu'on avait soigneusement noircie pour faire croire que la matière était une sorte de basalte. Autour de la tête était gravée l'inscription suivante : AVSVITVSHASPIANVS(i) Il n'est pas difficile d'y reconnaître les mots singulièrement estropiés : AVGVSTVS HADRIANVS Je ne m'attendais guère, il faut l'avouer, à cette confirmation épigraphique de ma conjecture plus ou moins plausible. L'auteur de ce beau chef-d'œuvre était encore l'infatigable Martin Boulos déjà nommé. I. Koch. Modbitisch oder Sélimisch (p. 90).

XII LE SARCOPHAGE DE SAMSON En 1877 M. Shapira apporta à Londres un monument qui avait de hautes prétentions; ce n'était rien moins qu'un morceau du sarcophage de Samson. Mais comme à ce moment même les poteries moabites venaient de recevoir un rude assaut, ce monument ne fut pas pris au sérieux. M. Shapira lui-même, voyant qu'il n'y avait rien à en tirer, et que le vent soufflait à l'incrédulité, vira de bord adroitement et, après avoir d'abord produit le monument sans se prononcer, déclara qu'il l'avait apporté à simple titre d'échantillon de l'industrie des faussaires de Terre Sainte, pour montrer combien une véritable fraude était facile à reconnaître ! Bien qu'il s'agisse d'une tentative avortée, ce document, digne d'un meilleur

-78sort, n'en mérite pas moins de figurer en compagnie de ses frères plus fortunés. L'original, s'il est permis d'employer par«eil mot pour pareille chose, est déposé à l'office du Palestine Exploration Fund, C'est une grande ieuille de plomb de deux millimètres d'épaisseur, longue de i"*,2o et large de 0^,45 environ. (Voir la planche n° 8.) Sur l'une des faces est gravée en creux une inscription de trois lignes en caractères pseudo-moabites ou hébreux archaïques de haute fantaisie et qui ne valent pas la peine d'être soumis à un déchiffrement sérieux. Il suffit de dire qu'on y reconnaît sans difficulté dans le dernier mot le nom àSafnson{i), Cette feuille de métal pouvait passer, à la rigueur, pour former le côté d'un sarcophage antique. On trouve, en effet, assez fréquemment en Syrie des sarcophages en plomb de l'époque grecque et byzantine. Le métal présente ici, au premier coup d'œil, un assez bon aspect de vétusté. ill. Écrit Chimchon, awQcle waw dQluîeciopîenaJ



Nº 8. Inscription du prétendu sarcophage de Samson.

— 80 — Il est tout à fait oxydé. Il est hors de doute que les faussaires ont réussi à se procurer[^] pour établir leur faux, une feuille de plomb d'un certain âge. Je soupçonne que cette feuille provient de la couverture de la coupole de l'église du Saint-Sépulcre ou bien de la mosquée d'Omar, qui ont été réparées dans ces dernières années. L'on y a gravé les caractères peu profondément, avec une pointe mousse, de façon à ne pas briser la pellicule d'oxyde qui, en général, s'est enfoncée dans les creux sans rupture. Cependant, en dépit de ces précautions, l'on distingue parfois, sur l'arête des traits, des déchirures de la pellicule d'oxyde laissant voir le métal sous-jacent, plus brillant, mis à vif. Bien que M. Shapira ait décliné toute responsabilité dans cette tentative et assuré, après coup, qu'il n'avait pas été dupe de ce monument, il est bon de noter pour notre gouverne que c'est encore par ses mains qu'il a passé et a été livré au grand jour.

XIII ANNEAU d'argent, AVEC INSCRIPTION HÉBRÉO-PHÉNICIENNE En octobre 1881, Ton offrit à l'archimandrite russe de Jérusalem un grand anneau d'argent massif d'environ quatre centimètres de diamètre, muni d'un chaton circulaire, de même métal, sur lequel était gravée en rond, une légende de vingt et un caractères de forme phénicienne ou hébraïque archaïque. No 9 rt. Anneau d'argent. 5

The text on this page is estimated to be only 26.03% accurate

Le commencement et la fin de la légende étaient séparés par l'interposition d'une étoile à six branches formée par l'intersection de deux triangles ; c'est le signe talismanique que les musulmans appellent couramment le sceau de Salomon [Khâtlîn Soleiman). N° 9 /. inscriptii Au centre du chaton était représenté une sorte de vase à pied, coupe ou lampe, ou plutôt encensoir, suspendu par une triple chaîne et rappelant singulièrement l'encensoir qui figure sur certains monuments de l'Orient latin du moyen âge. L'objet, assurait-on, avait été trouvé i Siloé.

-83Ce n'est pas sans raison qu'on lui attribuait cette provenance. Cette localité de Jérusalem venait d'être récemment signalée à l'attention par la découverte de l'inscription hébraïque archaïque gravée sur le roc, dans l'aqueduc de Siloé, inscription du leste, parfaitement authentique, dont j'ai déjà parlé. On avait apporté ce sceau en grand mystère à Tarchimandrite et Ton insistait pour l'acquisition immédiate, sans quoi Ton menaçait de l'aller offrir ailleurs. La bande noire qui exploite Jérusalem connaît à merveille la rivalité qui règne parmi les Européens habitant cette ville, au sujet des antiquités, et elle sait en tirer à l'occasion un habile parti. J'étais alors vice-consul à Jaffa. L'archimandrite m'envoya aussitôt des empreintes et un dessin, en me priant de lui donner mon avis par le télégraphe. Je n'eus pas de peine à le convaincre qu'il avait affaire à un faussaire éhonté, et le possesseur fut éconduit. La légende, sur l'apocryphicité de

- 84 laquelle il n'y avait pas de doute possible, me parut assez difficile à déchiffrer. Les caractères semblaient avoir été empruntés en partie à l'alphabet de la stèle de Méša, en partie à celui des anciens sicles ou monnaies juives de Tépoque des Machabées. Elle débutait par le mot H[^]q[^] « cachet » , mot rare et même inconnu sous cette forme hébraïque. Il avait été visiblement pris dans le passage du texte chaldéen de Daniel (i), disant que Darius scella de son sceau la fosse aux lions où il avait fait jeter le prophète. Ensuite venait, à ce qu'il semble, le nom de Jaïre (2). Le reste était très peu clair. Je n'y reconnus avec certitude que le mot qahal « assemblée ». Mais ces fraudes ne valent vraiment pas la peine qu'on discute sérieusement le sens qu'ont visé leurs auteurs, le plus souvent fort ignorants. 1. Daniel VI, 18, Np77. Ce mot araméen se retrouve plusieurs fois dans les Targum . 2. Ecrit 1K[^].

-8s Je ferai seulement remarquer que le fabricant de ce sceau d'argent, prétendu hébreu archaïque, paraît s'être inspiré des sceaux et bulles médiévales de l'ordre de l'Hôpital, de Jérusalem, dont il a dû avoir sous les yeux quelques spécimens et qui lui ont peut-être suggéré l'idée première de sa supercherie. L'encensoir figuré au centre, la disposition circulaire de la légende, l'étoile substituée à la croix qui, sur les bulles médiévales, en marque le commencement et la fin, sont autant de traits caractéristiques trahissant l'imitation de ce modèle. (a

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

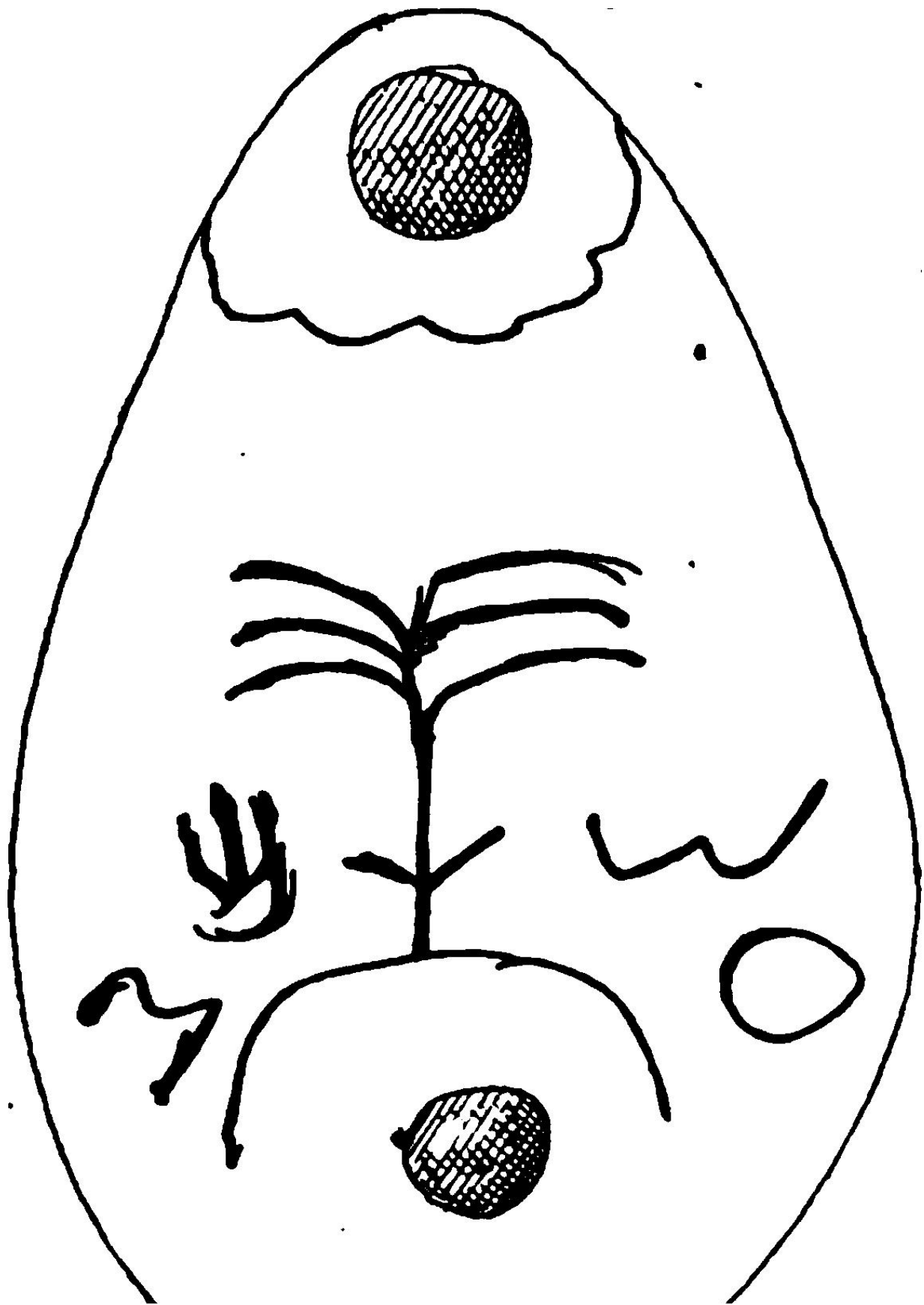
k

XIV FAUSSES LAMPES HÉBRAÏQUES n est une autre branche d'industrie que les faussaires hiérosolymitains semblent s'être mis à exploiter depuis peu. Je dis depuis peu, parce qu'en 1880[^] il n'en était pas encore question à Jérusalem et que, pendant le séjour que j'ai fait en Palestine à cette époque, il m'en serait certainement tombé quelque produit dans les mains, s'il en eût existé. C'est la fabrication des lampes en terre cuite. Les faussaires ont eu l'idée ingénieuse d'imiter ces petites lampes antiques, pour la plupart de l'époque chrétienne, qu'on trouve par centaines à Jérusalem et aux environs. Plusieurs d'entre elles, je parle des vraies, portent des symboles chrétiens

— 88 — fort curieux : quelques-unes mêmes des inscriptions grecques dont j'ai fait connaître le premier spécimen en 1868 (i). Ce sont de pieuses eulogies telles que *ΘCOC Χr €NI HACIN, la lumière du Christ brille pour tous; ΑΧΧΝΑΠΙ Α ΚΑΑΑ, belles lampes^ etc..* Cette dernière épigraphe a Tavantage de nous donner le nom même de ces lampes, de ces *lychnaria*, qui servaient probablement aussi bien aux usages profanes qu'aux usages sacrés. Rien de plus facile que de contrefaire ces petits *lychnaria* qui étaient estampés dans des moules grossiers. L'on moulait séparément les deux parties, le dessus et le dessous, et on les rajustait ensuite avant la cuisson de l'argile. J'ai découvert et rapporté plusieurs de ces moules antiques usités en Palestine (2). J'ignore si les fausl . *Revue de V Instruction publique et Comptes rendus des séances de V Académie des Inscriptions et BellesLettres.* 2. Voyez notamment le no 58 de la section I du *Catalogue sommaire des objets rapportés par M. Clermont-Ganneau (mission de 188 1), dans mon V® rapport au Ministre de l'Instruction publique. (Archives des Missions scientifiques et littéraires.)*

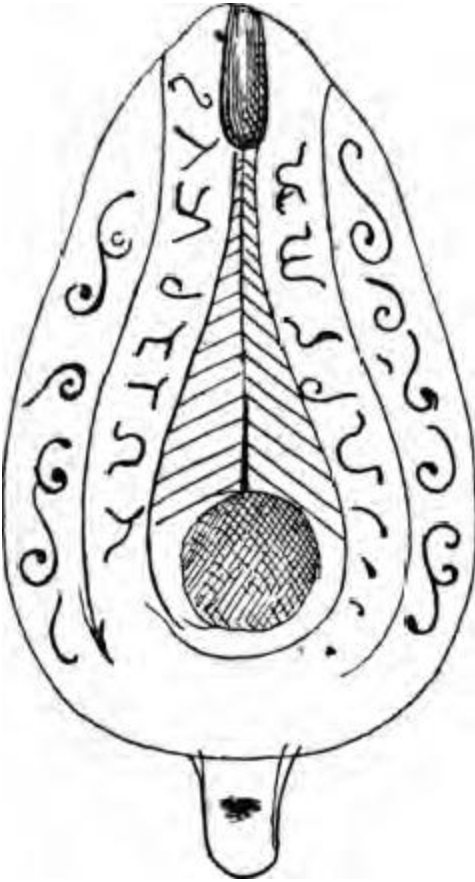
-89saires ont eu l'idée de se servir de surmonlages, ou bien s'ils ont reproduit de toutes pièces certains modèles qu'il leur était on ne peut plus facile de se procurer. Toujours est-il qu'ils ont jeté dans la circulation bon nombre de lychnaria faux, et les ont multipliés à foison grâce au procédé expéditif de l'estampage, renouvelé des anciens. Bien entendu, pour rendre la supercherie plus lucrative, ils ont agrémenté leurs produits d'inscriptions de fantaisie. Quant ils s'y mettent, ils n'y vont pas de main morte. Des inscriptions grecques chrétiennes comme celles que nous connaissons déjà, c'était pour eux de la petite bière. Des inscriptions hébraïques, à la bonne heure ! Voici par exemple un petit lychnarion d'argile qui vaut son pesant d'or. Il circule à Jérusalem en plusieurs exemplaires, et je je recommande aux touristes. Sur la face supérieure, est représenté un palmier, séparant en deux parties un groupe de quatre lettres hébraïques archaïques qui se lisent sans peine : Siviéon,

. — 90 — Le faussaire a tout bonnement copié le type complet du
revers d'une desmonN



The text on this page is estimated to be only 22.24% accurate

que cette attribution soit discutable, fameux Barcochebas. N» II.
Lampe à inscription suspecte. Une lampe au nom du héros juif! Voilà certes
une lampe merveilleuse! Malheureusement, ici Aladdin s'appelle probable

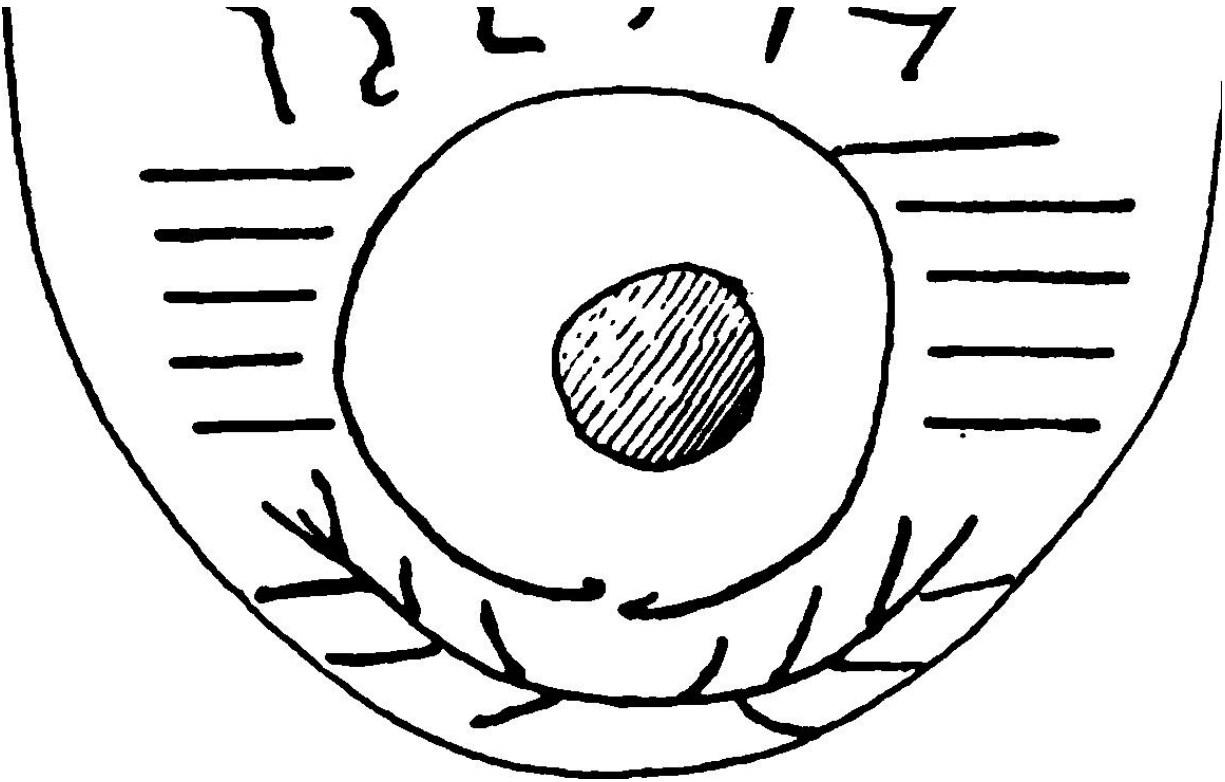


— 92 — ment Martin Boulos ou Selîm el-Qâri, et c'est à l'histoire des Quarante voleurs que nous avons affaire. L'on m'annonce de Jérusalem qu'on aurait trouvé dans une caverne près de Hébron, pendant l'été de 1883 , une masse de lampes en terre cuite, de même type, de même style, de même grandeur, portant aussi sur la face supérieure une même inscription, en caractères illisibles d'apparence sémitique. Bien que cette trouvaille me soit très suspecte, je crois devoir suspendre mon jugement jusqu'à plus ample informé.

The text on this page is estimated to be only 10.20% accurate

— 95 o; — K° 12. Lampe à inscription suspecte.





XV OSSUAIRE AUTHENTIQUE AVEC FAUSSE

INSCRIPTION MOABITE Parmi les quelques antiquités conservées dans le couvent grec de Sainte-Croix, près de Jérusalem, je remarquai en 1881 un petit ossuaire juif de tout point semblable à ceux dont j'ai déjà recueilli un nombre assez considérable en Palestine. C'était une petite caissette en pierre calcaire tendre, montée sur quatre pieds. La face antérieure était ornée, comme d'habitude, de trois rosaces tracées au compas. Uossuaire, parfaitement authentique, provenait, disait-on, de Mâlha, localité voisine de Jérusalem. Sur la face ornée était gravée en deux longues lignes, partie sur le rebord, partie

The text on this page is estimated to be only 20.21% accurate

- 5é huz la face mème, une magnitique inscription... moabite. J'ttonnai beaucoup les possesseurs du monument en leur disant que si l'ossuaire lui-même itait authentique, l'inscription ctait fausse et avait été ajoutée après coup. Ils n'avaient pas le moindre soupçon d'une pareille fraude. Cette fois le procédé est différent. Nous n'avons plus affaire à un faux i proprement parler, mais à une falsification. J'ai pris une phoiograpliic de cet ossuaire ainsi moabitisé (i). 13âfS^-i gg?àiaJg^J^aa-x ■

The text on this page is estimated to be only 10.68% accurate

2 1- FO^ f^ V r C UJX bl^':^ ■4e»' N° 14. — Inscriptions fausses de Madeba.

XVI QUATRE INSCRIPTIONS FAUSSES DE MADEBA En
1881, j'ai trouvé déposées au Patriarcat latin de Jérusalem quatre inscriptions
lapidaires que je crois pouvoir classer également dans la catégorie des
monuments apocryphes. D'après les renseignements qui m'ont été fournis
par don Emilio Zaccaria, elles auraient été trouvées dans des ruines antiques
des environs de Madeba, ancienne ville du pays de Moab (i), par un
chrétien de Karak, établi à Madeba depuis une douzaine d'années.
Recueillies par les soins de l'abbé Alessandro Maccagno, missionI . A.
Cassdal {sic — peut-être EUKustûly de la carte de Tristram?) à environ 24
heures à Test de Madeba ; à Howwdra, à 2 h. à Test de Madeba, et à KJnrbet
TJjemeL 6

-98naire de Madeba, elles ont été transportées à Jérusalem. En voici une reproduction d'après la copie qui m'a été envoyée par don Emilio Zaccaria. (Voir la planche n° 14.) Le capitaine Conder R. E., qui les a vues aussi à Jérusalem et qui plus tard visita Madeba, ne met pas en doute leur authenticité. Il les a publiées dans les Quarterly Statements (i) du T^aalestineExploration Ftind comme textes probablement nabatéens et himyarites. Bien qu'il ait pris la peine de dresser un alphabet comparatif des caractères dans lesquels sont écrits ces textes énigmatiques, il n'a pas réussi, et pour cause, à en déchiffrer un seul mot. Quant à moi, avec la meilleure volonté du monde, je ne puis y voir, aujourd'hui comme en 1881, que des caractères de fantaisie, et je soupçonne que ces monuments sont un reliquat des groupes d'antiquités apocryphes fabriquées lors de la vaste fraude organisée vers 1871, 1872, à laquelle se trouvent mêlés les noms de I. Octobre 1883.

- 99 — Selîm, Shapira et Martin et dont j'aurai à parler plus longuement. Ce chrétien de Karak installé là depuis douze ans ne me dit rien qui vaille. Je ne serais pas surpris, s'il a jamais existé, qu'il fût affilié à la bande de faussaires qui florissait à cette époque et qui semble avoir justement choisi Madeba comme quartier général, lorsqu'elle réussit à mystifier la fameuse expédition allemande dite Beglaihigungs Expédition[^] envoyée dans le pays de Moab sous la direction du pasteur Weser pour faire une enquête sur les poteries moabites dont je raconte plus loin l'histoire. Les pierres ont dû être placées dans cette région pour être découvertes par les explorateurs allemands. Quelque incident que nous ignorons a fait échouer cette partie du programme des mystificateurs et le piège tendu à ce moment n'a produit son effet que beaucoup plus tard. Ce qui me confirme dans cette idée c'est que l'une de ces inscriptions (i), celle I. Elle est publiée dans l'ouvrage de Koch. (Moahitisch oder Selimischby pi. III, n*» 5.)

The text on this page is estimated to be only 0.47% accurate

^ qS — comme t»tes J .^ ^,,j,,s V „stc hwl» ° ° -...-i^

— 100 — qui porte le n° i, n'est autre chose que la prétendue inscription de Dhibân gravée sur le rocher, dont M. Shapira possédait un estampage bien des années auparavant (i). I. M. Prym a fait la même remarque. (Z^{ts}chrift des aetitschen PaâsUna-VereinSy VII, p. 78.)

CHAPITRE TROISIÈME LES FAUSSES POTERIES
MOABITES DE BERLIN 6.

IN 1872, j'eus l'occasion d'examiner à Londres, à l'office du Palestine Exploration Fund une quantité d'aquarelles exécutées à Jérusalem d'après une série d'objets en terre cuite d'aspect singulier. Cette collection rapportée, assurait-on, du pays de Moab, consistait principalement en figurines bizarres, vases, urnes, tablettes, etc. , littéralement couverts de caractères d'apparence phénicienne, le tout d'un art des plus bouffons, relevé fréquemment par une forte pointe d'obscénité qui, semble-t-il, avait vivement frappé l'attention de divers connaisseurs. Les originaux appartenaient, me dit-on, à M. Shapira de Jérusalem, qui était en négociation avec le musée de Berlin pour les vendre. Les aquarelles avaient été exécutées sur

— 104 — place par MM. Conder et Drake, chargés d'une mission topographique et archéologique en Palestine par le Palestine Exploration Fund, avec l'assistance du Dr Chaplin. Leurs envois successifs se montaient à plus de deux cents numéros. Ces messieurs étaient alors parfaitement convaincus de l'authenticité des monuments qu'ils se donnaient tant de peine pour reproduire. Il suffit pour s'en assurer de parcourir leurs lettres et leurs rapports publiés à l'époque. Ainsi M. Drake, dans une lettre datée du 12 octobre 1872(1) se prononce formellement pour l'authenticité. Il insiste sur la variété d'exécution et de style des monuments, variété qui implique une diversité de mains et d'époque ; sur la fragilité de la matière; sur la connaissance intime des mystères du culte phallique, que suppose chez les auteurs de ces monuments l'emploi de certains motifs I. Insérée dans V Aihenœum an 2 novembre 1872.

— 105 ~ complaisamment répétés ; sur Thonorabilité de M. Shapira qui est tenu en haute estime par toute la communauté protestante de Jérusalem (i). Enfin les voyages entrepris dans le pays même de Moab par M. Shapira, accompagné de M. Duisberg, honorable épiciier de la ville sainte, et M. Weser, licencié en théologie, pasteur allemand de la mission protestante de Jérusalem, et les découvertes qui en sont résultées lui semblent être tout à fait convaincantes et ne pas laisser place au plus léger doute. D'ailleurs, il est persuadé qu'il n'y a pas d'inscriptions fausses à Jérusalem. Sur ce dernier point, au moins, il s'avancait beaucoup, le lecteur doit être maintenant amplement édifié à ce sujet. M. Conder n'était pas moins optimiste que son collègue. Non content de dessiner les poteries moabites[^] il essaie de les expliquer et de les interpréter. Il reconnaît dans une statuette à cornes la déesse I . Il est bon de rappeler que M. Shapira était un juif converti au protestantisme.

— 106 — Astarté; dans d'autres, un spécimen des Teraphim bibliques, une image du phénix, un priape madianite, etc. Il lit même sur une des poteries le nom de Jéhovah. Dans la symbolique naturaliste des figurines il retrouve la trace caractéristique des abominations de Moab, stigmatisées par les prophètes; il discute la valeur symbolique des sept points, du triangle, des étoiles, de la lune et du soleil, etc., dont il constate l'existence (i). I . Voir notamment Talesttne Exploration Fund, Quarterly statementSy 1873, pp. 13, 15, 79, 88. «

II Je dois dire que ma première impression fut tout autre. Le comité du Palestine Exploration Fundy à qui les aquarelles appartenaient, me fit l'honneur de me demander mon avis. Je n'hésitai pas à répondre qu'à mon sens ces objets étaient faux du premier au dernier. Je crus même reconnaître, à l'aspect de ces prétendues inscriptions moabites, prodiguées avec une étrange profusion, paléographiquement invraisemblables, philologiquement intraduisibles, la main de celui qui avait dû les tracer. Je nommai un certain Selîm el-Qari, un Arabe de Jérusalem qui avait exécuté dans le temps une copie partielle de la stèle de Méša, copie alors en ma possession (i). J'allai I. Elle est aujourd'hui au Louvre, exposée à la gauche du monument dont elle nous montre

— 108 — même jusqu'à signaler dans plusieurs des caractères des poteries certaines déformations révélatrices qui me semblaient appartenir en propre au faussaire, d'après cette copie même. L'événement devait venir me donner pleinement raison; je ferai remarquer que j'ignorais alors tout à fait les circonstances matérielles de ces trouvailles et la part considérable qu'y avait réellement prise le personnage dont le nom m'était aussitôt venu sur les lèvres. Consulté par le Dr Birch, du British Muséum, par MM. Wright, Vaux et d'autres savants anglais, sur ces antiquités et d'autres congénères, je me prononçai dans le même sens, et constatai chez ces messieurs, à quelques rares exceptions près, un remarquable accord pour tenir en quarantaine ces productions suspectes. C'est contre ces doutes, dont l'écho Tctat avant la mutilation que les Bédouins lui ont fait subir.

— 109 — était venu de Londres à Jérusalem, que MM. Drake et Conder avaient été amenés à réagir, en formulant sur l'origine des poteries examinées par eux sur place une opinion nettement favorable. Ils ne devaient pas tarder, d'ailleurs, à la modifier, comme on le verra par la suite. Bien que vivement sollicité de divers côtés, et même quasi publiquement mis en demeure par le journal *The Academy*, je ne me crus pas alors autorisé à saisir le public de cette affaire et à émettre un avis qui ne s'appuyait en somme, jusque-là, que sur une conviction personnelle. L'on aurait sans doute déjà voulu voir dans cet acte des arrière-pensées et un parti pris que l'on n'a pas manqué d'y chercher depuis. Je me bornai à cet avertissement officieux, laissant à qui de droit le soin de le mettre à profit. J'avais, d'ailleurs, pour garder cette réserve un autre motif. En effet, sur ces entrefaites, un des premiers savants de l'Allemagne, M. Schlottmann, publiait un article concluant formellement en faveur de 7

— IIO — l'authenticité (i). Devant une telle autorité je n'avais qu'à me taire. Je fus seulement frappé de voir apparaître, dans diverses relations provenant de Jérusalem, le nom de maître Selîm comme celui du principal agent des découvertes extraordinaires de M. Shapira, ce qui ne pouvait que me confirmer dans ma première impression. Cependant le jugement décisif de M. Schlottmann, corroboré par ses articles subséquents, détermina bientôt l'acquisition, par le gouvernement allemand, des deux premiers groupes d'antiquités moabites formant environ dix-sept cents numéros, pour une somme considérable généreusement fournie par la cassette impériale (2). 1. Zeitschrift der deutschen orientalistischen Gesellschaft, vol. XXVI, p. 393; cf. p. 724, et vol. XXVIII, p. 171[^] etc. Neue nordorientalische Funde und Rathsd, 2. 20,000 thalers, je crois, c'est-à-dire 7 \$,000 fr. Les conditions et le prix de cette acquisition, sur laquelle on est resté en Allemagne très sobre de détails, ne sont pas parfaitement connus.

— m — C'est en effet à TAllemagne que M. Shapira avait réservé la primeur de ses trouvailles. Il avait trouvé un appui précieux dans M. Weser, qui était entré en relation directe avec M. Schlottmann et avait envoyé à Halle des dessins faits concurremment avec ceux de MM. Drake et Conder. Mis en goût par cette lucrative opération, M. Shapira se livra alors avec une activité facile à comprendre, à la formation de nouvelles collections dont le placement était tout indiqué. C'est par centaines que les poteries affluèrent bientôt du pays de Moab, apportées par divers Bédouins avec lesquels M. Shapira avait été abouché par l'intermédiaire de Selîm el-Qâri, M. Sprenger parle de 22,000 thalers. {oicademy^ II mars 1876.) •«

m Peu après, le Palestine Exploration Fund me fit l'honneur de me confier, après entente entre le Foreign Office et notre ministère des affaires étrangères, une mission archéologique en Palestine qui devait durer treize mois. J'avais inscrit naturellement dans mon programme, à côté de recherches plus sérieuses, la question des poteries moabites qui me tenait assez à cœur. Mon opinion sur la question était parfaitement arrêtée, comme on l'a vu, quoique je me fusse borné à la confier à quelques savants d'Angleterre et de France qui avaient bien voulu me demander mon avis. Je savais d'avance, je puis le dire, ce que j'allais trouver à Jérusalem, où je me proposais de tirer au clair cette affaire si

— 114 — trouble, en cherchant à obtenir les preuves matérielles de ce que, par discrétion et par scrupule, je n'avais avancé qu'avec une grande réserve. Aussitôt installé dans la Ville sainte, vers la fin de 1873, ^^ premier soin fut d'essayer de visiter la nouvelle collection que M. Shapira était en train de former avec une ardeur justifiée par le succès de la première négociation, et qui était destinée à rejoindre à Berlin sa sœur aînée. Ce ne fut pas sans peine que j'y réussis. M. Shapira manifesta tout d'abord une grande répugnance à me laisser voir ses trésors. Il me croyait animé à son égard de sentiments hostiles. C'est, du moins, ce qu'il dit aux personnes qui s'entremirent alors entre lui et moi. Peut-être redoutait-il de ma part des vellétés de concurrence ! Il pouvait cependant être bien tranquille sur ce point. En tout cas, il n'est pas indifférent de noter, sans prétendre en rechercher la cause, l'appréhension manifestée à mon 'égard par M. Shapira. Elle peut paraître d'au

— 115 — tant plus singulière, que M. Shapira s'était jusqu'alors montré fort empressé d'exhiber ses curiosités à d'autres savants et touristes européens. Il ne fallut pas moins, pour vaincre ses hésitations, que l'amicale et pressante intervention de M. Drake, à qui j'avais confié mes doutes et mes projets d'enquête, et dont j'avais réussi déjà à ébranler fortement l'opinion sanguine y comme on dit en anglais. M. Shapira n'avait rien à refuser à M. Drake qui, admis à visiter ses premières collections, avait pris la peine d'en dessiner les principales pièces et avait envoyé à Londres ces reproductions scrupuleusement exécutées. Enfin, je pus visiter, en compagnie de M. Drake et en présence de l'ombrageux possesseur, cette collection gardée avec un soin si jaloux. Nous fûmes introduits dans une grande chambre encombrée de centaines de figurines, de vases et autres objets de terre cuite, littéralement couverts d'inscriptions censément moabites. Cette profusion

— ii6 — d'inscriptions était bien faite à elle seule pour ouvrir les yeux les moins prévenus. Et quelles figurines! Je ne puis, plaisanterie à part, prendre de meilleur point de comparaison pour en donner une idée que les bonshommes de la foire au pain d'épice. Les plus grossières productions de l'art de Chypre sont des chefs-d'œuvre à côté de ces grands diables de polichinelles en terre cuite, à la fois prétentieux et grotesques. Il y a un abîme entre l'art naïf des céramistes primitifs, art rudimentaire, négligé, puéril, tant qu'on voudra, mais sincère et spontané, et un procédé mécanique, arbitraire, aux mains gauches d'un Arabe faisant de la haute fantasia archéologique. Un œil tant soit peu exercé ne pouvait s'y tromper une minute. Je retrouvai, à première vue, dans ces bonshommes de terre mal cuite, la manière, le style de notre artiste indigène, de mons Selîm, dont j'avais entre les mains des pièces authentiques me permettant de juger de son savoir-faire. Non seulement la forme des objets,

— ii7 — mais la matière même dont ils étaient faits, criait tout haut : apocryphe ! Je pus manier et examiner de près plusieurs de ces pièces suspectes. L'argile était absolument identique à celle qu'emploient chaque jour les potiers de Jérusalem. Elle était à peine cuite. On voyait encore, sous Tune des faces des petits disques de terre cuite dont plusieurs vases étaient remplis et qu'on a pris pour des monnaies et des tessères, l'empreinte de la trame du linge sur laquelle la pâte molle avait été déposée pour être découpée en rondelles. Je constatai également sur plusieurs spécimens l'existence de ces fameuses efflorescences de salpêtre qui ont joué un si grand rôle dans la question et ont été invoquées par les partisans de l'authenticité comme preuve d'extrême antiquité. Ce dépôt était superficiel et Ton avait dû l'obtenir, comme je l'avais dit dès l'origine, en plongeant les objets dans une solution de nitre. Si, dans certaines de ces poteries que je n'ai pas vues, le salpêtre a pénétré, 7

— ii8 — comme on Tàssure, toute la masse, c'est que la terre était moins cuite et que le bain avait été plus prolongé. Bref, je ne trouvai pas dans la collection considérable, dont M. Shapira, ses premières hésitations une fois vaincues, nous avait fait du reste les honneurs avec une complaisance que je me plais à reconnaître, un seul objet qui pût être tenu pour vrai. Quand nous fûmes dehors, je déclarai en riant à M. Drake que de tout ce que je venais de voir chez M. Shapira, une / seule chose à mes yeux était à peu près authentique, une jolie autruche vivante que lui avaient apportée, avec la dernière fournée, ses amis du désert (i). « Qpant I . Les Bédouins avec qui Ton entre en relations à propos d'antiquités ont la manie de vous imposer des cadeaux de ce genre, pour forcer la note de l'inévitable hàkhchich. Les négociations interminables que j'avais eues avec eux pour la stèle de Mésa, avaient fini par amener chez moi une véritable ménagerie : lévrier, faucon, gazelle, cheval, etc., Je dus me résigner à subir ces présents aussi onéreux qu'encombrants. Par exemple, arrivé au cha

— 119 — aux poteries , il ne reste plus , ajoutai-)e, qu'à chercher le potier qui les fait cuire. » meau, je perdis patience et protestai énergiquement. ^ pr

The text on this page is estimated to be only 21.00% accurate

«■ I !.. r.

IV G) Convaincu que ces poteries étaient l'œuvre de Selîm el-Qâri et qu'elles étaient fabriquées à Jérusalem, je me mis aussitôt en mesure de surprendre notre homme la main-dans le sac. Il était évident pour moi que Selîm façonnait lui-même les statues. Quant aux vases, il pouvait ou les faire lui-même, ou bien les faire exécuter par un potier de profession et y ajouter ensuite, après coup, les inscriptions qui en faisaient tout le prix. En tout cas, il devait forcément recourir à la coopération d'un potier pour la cuisson des objets dans un four approprié. Partant de cette nécessité, je pris discrètement des informations auprès des divers potiers arabes de Jérusalem, qui sont au nombre de cinq ou de six seule

— 122 — ment, et je ne tardai pas à découvrir toute la vérité. Le premier renseignement qui me mit sur la vraie piste me fut fourni par un certain *Abd ei-Bâqi, surnommé Abou Mansoura, journalier {adjîr) musulman employé alors chez le potier Hadj KhalU el-Mâlhi, dont la fabrique se trouvait entre la porte de Damas et le consulat d'Espagne. Cet homme, que j'interrogeai avec les plus grandes précautions pour qu'il ne devinât pas le but de mes demandes, me raconta qu'il avait travaillé dans le temps pour un chrétien nommé Selîm el-Qâri qui faisait des statuettes et des vases en terre cuite avec de Véèriture ; mais qu'il avait cessé de travailler pour lui depuis quelque temps. Je ne voulus pas le presser davantage de questions pour ne point éveiller ses soupçons et je me bornai à lui demander s'il savait chez quel potier ce Selîm faisait actuellement cuire ses poteries. Abou Mansoura m'indiqua un autre potier du nom de Bakir el-Masri chez qui je me rendis.

— 123 — C'étaît une fausse indication. Bakir, dont le surnom et l'accent révélaient Torigine égyptienne, n'avait jamais travaillé pour Selîm, mais il avait à son service un jeune apprenti, Hassan Ibn el-Bîtâr, qui avait longtemps travaillé chez un troisième potier, Ahmed *Alawiyé, dont la fabrique se trouvait entre laMaulawiyé des derviches tourneurs etla porte de Damas. Cet Ahmed, me dit-il, faisait encore présentement des affairés avec Selîm. Voici le récit exact que je recueillis de la bouche du jeune Hassan, en prenant toujours soin de le laisser parler, sans rien lui suggérer par des questions maladroites : Hassan était entré en service chez Bakir, depuis quatre mois environ. Auparavant, il était apprenti chez Ahmed *Alawiyé, avec un autre garçon nommé Khalîl, fils de Sa*îd le barbier, et AbouMansoura, ouvrier à la journée. Selîm el-Oâri prenait chez Ahmed de l'argile molle, en façonnait chez lui des statues « d'hommes , de chiens , de femmes, avec des nez, des pieds, des mains.

— 124 — des seins, le tout couvert d'écriture. » Il faisait également des petits ronds d'argile comme des sahtoût (i). Puis il envoyait le tout cuire chez Ahmed. Ahmed lui fabriquait aussi des vases au tour [dolâb) et Selîm y écrivait ensuite des lettres. C'étaient Hassan et son camarade Khalîl qui étaient chargés de transporter les objets de la maison de Selîm à la fabrique et vice versa. La première fois, Selîm conduisit lui-même le jeune Hassan à sa maison pour la lui faire connaître ; il restait alors dans la rue Hâr't el-Djawdl'dé, près du Patriarcat latin. Il avait ensuite déménagé pour aller habiter dans la rue ^Aqabat elBattîkhj près du consulat d'Espagne. Hassan n'avait été qu'une fois dans cette dernière maison. Selîm s'était d^abord adressé au potier Hâdj Khalîl el-Mâlhi. Mais celui-ci ne sut pas s'arranger avec lui. Selîm, après avoir montré sa maison à I . Pièce de monnaie arabe ; au pluriel Sahâtî,

— 125 — Hassan, lui avait donné deux bechliks (i). A chaque vo}age qu'il faisait il lui donnait un bechlik, un bechlik et demi, quelquefois deux. A l'ouvrier Abou Mansoura, il donnait un ou deux medjidiés (2), et à Ahmed une somme beaucoup plus forte (une livre, si j'ai bonne mémoire). Les voyages se faisaient en grand secret, entre le maghreb et le Hcha^ c'est-à-dire dans les trois ou quatre premières heures qui suivent le coucher du soleil. Hassan portait les objets sous son *abayé (3) en les dissimulant de son mieux, comme on le lui avait bien recommandé, n prétendit même être sorti de chez Ahmed pour ne pas continuer ce métier qui l'inquiétait. Il avait toujours peur de se voir arrêté par quelque patrouille. Non seulement les objets étaient minutieusement comptés au départ, mais si 1. Un hechlik est une pièce de cinq piastres, valeur nominale, et valait alors une vingtaine de sous. 2. Le medjîdié vaut environ quatre francs. 3 . Le *abayé est un grand manteau de laine ou de poil de chameau.

— 126 — quelque pièce venait à se casser on en recueillait soigneusement jusqu'au moindre fragment. Selîm donna un jour deux piastres à un petit garçon qui avait ramassé un sahtout en terre tombé de la couffe de Hassan. Une fois on avait donné à porter à Hassan une grande statuette qui sortait du four. Elle était encore chaude et lui brûla les mains, la poitrine, le ventre et les bras. Quand Hassan apportait les objets à Selîm, il voyait maintes fois celui-ci les plonger dans un chaudron rempli d'eau. Une nuit même, Hassan, sur la demande de Selîm, tira de Teau de la citerne pour remplir le chaudron. Selîm y faisait tremper les objets, puis les retirait et les laissait sécher; il disait que citait pour les vieillir. J'insiste particulièrement sur la spontanéité de ce récit que j'ai, à dessein, reproduit dans sa forme décousue et naïve. Il contient des détails qui n'ont pu être inventés et dont j'ai été à même de con

— 127 — trôler la véracité et Inexactitude par d'autres moyens. Je le crois concluant. Il est notamment instructif pour le procédé employé par Selîm afin d'imprégner ses poteries de la couche de salpêtre qui devait être leur brevet d'ancienneté, et obtenir ces efilorescences décevantes qui ont tant contribué à Taveuglement des partisans de Tauthenticité. Avec ces éléments d'information la chose pouvait être considérée comme jugée pour tout homme impartial. M. Drake, à qui j'avais ouvert les yeux et qui, tout en se croyant obligé de maintenir son jugement favorable sur la première collection partie pour Berlin, avait fini par partager complètement mes vues, tout au moins en ce qui concernait la seconde, s'était mis en campagne de son côté. H avait obtenu du potier ^Abd el-Bâqî, dont j'ai parlé plus haut, des déclarations tout à fait concordantes, qu'il lui fit répéter et signer en présence du Consul d'Angleterre.

— 128 — J'adressai au Comité du Palestine Exploration Fundy à la date du 29 décembre 1873, un rapport détaillé sur les faits relatés ci-dessus. Ce rapport fut publié par YAthenaumh 24 janvier 1874. WM «y.

A l'arrivée du numéro de l'Athenaum, grand émoi à Jérusalem. M. Weser, qui avait pris une part des plus actives à l'acquisition, par le gouvernement prussien, des antiquités mises en cause, ouvrit immédiatement une enquête sur les faits que j'avais révélés, et qui mettaient gravement en cause sa responsabilité. M. Weser m'adressa une première lettre, en date du 15 février, dans laquelle il me disait qu'après avoir parlé avec les témoins que je mentionnais, il avait « trouvé des différences essentielles entre leurs déclarations d'à présent et celles qu'ils m'avaient données auparavant. » Il croyait désirable que ces gens répétassent leurs dépositions en ma présence et, pour cela, il me priait d'assister à une « petite conférence » qui devait avoir lieu en présence

— 130 — de M. Drakè, entre les dits témoins et lui, M. Weser, le lendemain matin, dans l'hospice des chevaliers de Tordre de SaintJean appartenant à la Prusse. Je trouvai le procédé assez cavalier et décUnai poliment cette invitation qui ressemblait passablement à une citation. Je répondis à M. Weser que je me tenais, chez moi, à sa disposition, prêt à lui fournir tous les renseignements qui seraient de nature à l'intéresser. Sur ce, nouvelle lettre de M. Weser. U revient à la charge et, pensant sans doute que le lieu de rendez- vous choisi par lui ne me convenait pas — en quoi il ne se trompait guère, il m'assigne un nouveau rendez-vous sur un terrain neutre, au Mediterranean Hotely le jour même, pour trois heures de l'après-midi. Il ajoute qu'il viendrait bien chez moi, mais qu' « une conversation entre nous n'éclaircirait pas la question. » Cette fois, je dus mettre à mon obstiné correspondant les points sur les z. Je lui fis entendre qu'il était indispensable

— 131 — qu'avant de me prêter à son enquête, il y eût entre nous une conversation préalable pour me permettre de savoir dans quel sens il comptait diriger cette enquête, les moyens qu'il se proposait d'employer, ce qu'il avait fait, ce qu'il comptait faire, etc. Je lui réitérai l'invitation de venir me voir, et lui proposai après cette formalité préalable que je tenais pour nécessaire, de nous réunir chez mon ami et collègue le lieutenant R. C. Conder. M. Weser se décida enfin à m'accorder l'honneur de sa visite. H m'assura, sur ma demande, qu'il s'agissait d'une enquête toute personnelle et de caractère strictement privé. Dans ces conditions je ne fis plus difficulté de me rendre à ses désirs et de lui prêter mon concours pour l'aider à s'éclairer sur une question pour moi jugée. En réalité, il s'agissait, comme je Tappris plus tard, d'une enquête absolument officielle entreprise, sur un ordre impératif du gouvernement prussien, sous la direction du Dr Kersten, qui gérait en ce temps

— 132 le consulat d'Allemagne à Jérusalem (i). Je n'ai pas besoin de dire que si la vérité ne m'avait pas été cachée par M. Weser, j'aurais formellement refusé de prendre part à une enquête de cette nature. En quoi j'aurais eu doublement raison, car le rôle qu'on m'y réservait était des plus étranges, comme l'on va voir. Les réticences de M. Weser ne portaient pas seulement sur le caractère de l'enquête à laquelle il me conviait, mais sur l'attitude des personnages avec lesquels on méditait de me mettre en présence. C'était une véritable confrontation. 1 . Voyez le rapport publié plus tard par M . Weser, dans la Zeitschrift der deutschen morgenlandischen Gesellschaft (V, 28, p. 400 et suiv.), sous ce titre : Eine antiquarische Consular-Untersuchung in Jeru* salent. Cf. Kautzsch et Socin, die Echtheit der moabitischen Alterthümer^ Strasbourg, 1876, p. 58: «Ordre du gouvernement prussien au Consulat allemand à Jérusalem d'ouvrir une enquête approfondie. » ik

VI Je me rendis donc sans défiance, et par pure obligeance pour M. Weser, chez mes amis MM. Conder et Drake, en compagnie de M. Lecomte, attaché à ma mission comme architecte dessinateur. M. Weser y arriva flanqué de son coopérateur dévoué, M. Duisberg (i), fraîchement décoré par le gouvernement bavarois pour services exceptionnels rendus à l'occasion de l'acquisition des poteries moabites, et d'un employé du consulat d'Allemagne (2), appelé à simple titre 1. Grâce à la munificence de cet ardent partisan de l'authenticité des poteries moabites, le musée de Stuttgart n'a plus rien à envier à celui de Berlin. Sa collection céramique s'est enrichie de deux vases de la même fournée, rapportés par M. Koch. 2. Un nommé Serapion. Cet individu, d'origine levantine, joua quelques mois plus tard, dans la déloyale affaire qui enleva au Palestine Exploration o O

— 134 — d'interprète, se hâta-t-on de me dire, ■ l'honorable pasteur ne sachant pas plus parler l'arabe que déchiffrer le moabite. Voici la surprise qui nous était ménagée à moi et à mes amis. On croirait lire la Mille et deuxième nuit. Le jeune Hassan, dont on a vu plus haut le récit, fut amené tout pleurant et déclara, sous la foi du serment, que le « khawâdja[i) au cheval blanc » — c'est ainsi qu'il me désignait — ici présent, l'ayant attiré dans un gtiet-apensy l'avait séquestré, frappé et menacé de mort pour le contraindre à répéter une leçon qu'il lui aurait apprise. Second tableau. Le potier Abd el-Bâqi, introduit à son tour, jura par Allah et le « triple divorce » que le dit khawâdja était venu lui « voler sa langue » et lui enjoindre de répéter mot pour mot tout ce qu'il Futid les précieuses inscriptions bilingues découvertes par moi à Gezer, un rôle tel, qu'il fut l'objet d'une plainte officielle du Consul d'Angleterre à son collègue d'Allemagne. Il a, depuis, été destitué, I . Khawâdja est le nom général que les Arabes de Syrie et d'Egypte donnent aux Européens.

- 135 avait dit plus tard à M. Drake et répété en présence du consul d'Angleterre. Bakir el-Masri vint ensuite affirmer, toujours sous la foi des serments les plus saints, que Hassan, après son entrevue avec moi, lui avait dit exactement tout ce qui précède. L'autre potier, ^ Ahmed el-*Alawiyé^ amené à son tour, jura solennellement que toutes les déclarations précédentes étaient l'exacte vérité; qu'il ne connaissait absolument pas Selîm et n'avait jamais travaillé pour quelqu'un de ce nom. Enfin, pour couronner le tout, on fit comparaître le héros lui-même, Selîm elQâri qui, bien que sujet ottoman, avait été arrêté sans autre forme de procès et emprisonné au consulat d'Allemagne (i). Selîm, après avoir protesté, avec une véhémence tout à fait pathétique, de son entière innocence, se tourna tout à coup vers I. Une perquisition faite à son domicile, par les •mêmes autorités, n'avait, paraît-il, produit aucun résultat. Le contraire eût été étonnant. Le drôle, se sentant menacé, avait dû prendre ses précautions.

— 136 — moi avec un mouvement oratoire qui ne manquait pas d'une certaine ampleur. Aussitôt un des compatriotes du pasteur Weser qui lui servait d'interprète, interrompit vivement Selîm et essaya de lui imposer silence. Surpris de cet empressement à fermer la bouche à Selîm, et flairant là-dessous quelque machination, j'Insistai pour qu'on le laissât achever son discours, et je lui enjoignis moi-même, dans sa langue, de parler en toute liberté, ce qui parut un peu gêner ces messieurs. Selîm ne se le fit pas dire deux fois. « M. Ganneau, dit-il textuellement, « m' ayant rencontré il y a deux mois « dans la rue des Chrétiens, sous la voûte, (c près du couvent grec, me dit qu'il me ((donnerait cent livres (i), si je voulais « affirmer que les poteries de M. Shapira « étaient fausses et fabriquées par moi et « M. Shapira. » I. 2,000 francs.

vn Ce coup de théâtre était vraiment du dernier comique.
J'envoyai au Comité du Palestine Exploration un second rapport qui parut h
YAthenaum (i) comme le premier. J'y exposais tout au long la phase
nouvelle dans laquelle l'affaire était entrée et j'ajoutais en terminant, ce
dilemme décisif: i** Ou j'ai réellement ourdi cette noire trame et suis un
parfait coquin — et alors les poteries indignement calomniées par moi sont
lavées de tout soupçon; 2° Ou ce conte à dormir debout ne sera pas admis
par ceux qui veulent bien m'accorder quelque honnêteté — et alors ce
mensonge maladroit entraîne dans sa ruine I. AthenauUf 7 mars 1874. 8.

- 138rauthenticité des poteries qu'il est destiné à couvrir. Selîm, innocent, n'avait qu'à nier purement et simplement. Il a voulu aller au delà et donner le change en payant d'audace ; il s'est vendu lui-même. Il n'y a pas de milieu. L'on ne peut pas dire (en laissant Selîm de côté) : Oui, ces gens-là mentent — mes adversaires ont été assez bons pour l'admettre — lorsqu'ils vous accusent d'une inepte machination; mais ils mentaient aussi quand ils vous parlaient et vous ne deviez pas plus les croire alors que nous ne les croyons aujourd'hui. Mais, s'ils mentaient alors, comment expliquer leurs premières déclarations toutes spontanées, l'intérêt qu'ils pouvaient avoir à les faire à ce moment, les détails circonstanciés et concordants où ils sont entrés, détails présentant les plus parfaites coïncidences avec ce que nous savons de Taffaire, des personnes et des choses engagées ? Comment expliquer d'abord leur remarquable persistance dans leurs premiè

— 139 res dépositions, persistance constatée par M. Weser lui-même (Hassan ne se rétracte qu'au troisième interrogatoire qu'il lui fait subir) ; puis les invraisemblances accumulées par ces pauvres diables pour se dégager vis-à-vis de juges dont ils comprenaient bien le secret désir, et devant un appareil de cawas et autres agents consulaires déployé comme à souhait pour les intimider? Il était clair que toute cette bande obéissait à un mot d'ordre soufflé par le plus compromis d'entre eux et qu'ils niaient tout bonnement aujourd'hui la vérité qu'ils ne faisaient point difficulté d'avouer six semaines auparavant. Tel fut en Europe le sentiment général de la plupart des savants désintéressés dans la question. En Allemagne seulement les champions officiels et officieux de l'authenticité refusèrent obstinément de se rendre à l'évidence. Le résultat de cette enquête, menée à grand fracas par un jury déguisé qui se composait d'un théologien et d'un épi

— 140 —
ciers allemands assistés d'un drogman arménien, toutes personnes ayant plus ou moins trempé dans l'achat incriminé, fut réclamé par eux comme une victoire. A bout d'arguments, ils n'hésitèrent pas à en faire une question d'amour-propre national. Je fus en butte, dans la presse allemande, à des accusations et des insinuations de tout genre, et je dois dire que M. Schlottmann, qui avait une lourde responsabilité dans cette hasardeuse acquisition, ne fut pas le dernier à rompre des lances dans cette lice extra-scientifique (i). Je me refiise à le suivre sur ce terrain et je me contente de lui poser ces trois questions : Pourquoi, après la publication de mes rapports, le Musée de Berlin n'a-t-il pas acheté la suite des collections de M. Shapira, suite qui lui était destinée ? I . Voir notamment, dans la Gazette de V Allemagne du Nord du 12 avril 1874, un article de lui dont le titre seul suffit à caractériser la tendance : der Chauvinistnus in der Àttertimmsswissenscha/t,

— 141 — Pourquoi celles qu'il a l'heur de posséder depuis quatorze ans ne sont-elles pas encore exposées ? Pourquoi M. Schlottmann lui-même ne nous a-t-il pas encore donné ce grand recueil si impatiemment attendu, ce *Corpus inscriptionum moahiticarum* dont il nous avait annoncé la publication imminente? •^

vni En Allemagne même, tout le monde n'a pas été heureusement de Tavis de M. Schlottmann et de ses tenants. Tandis que, parmi ceux-ci, M. A. Koch essayait, dans un gros mémoire (i) de plaider cette I. Moabitisch oder Selimisch; die Frage der moahischen Alterthümer mu untersiicht, Stuttgart, 1876, (avec cinq planches). Non content de combattre le bon combat sous la bannière de M. Schlottmann, M. Koch adopte envers moi ce ton d'urbanité exquise qui semble être le mot d'ordre de ces messieurs. A la page 216 de son mémoire se, trouve un détail d'épigraphie anatomique bien amusant, donné avec le plus grand sang-froid du monde. Il s*agit d'une figurine à tête de hthou surtnontée de deux cornes, Cest déjà passablement étrange. Mais ce n'est rien. De la tête au nombril s'étend une tablette triangulaire avec une inscription dans le plus pur moabite, dont la dernière lettre (un àin) sert en même temps de nombril à la statuette (dient zugleich aïs Bezeichnung des Nabeîs I) M. Koch joue vraiment de malheur en matière d^ céramique. Tandis qu'il croit aveuglément à

— 144 — cause désespérée et de venger la vertu des poteries moabites, le camp adverse, en beaucoup plus petit nombre, il est vrai, à l'origine du moins, se prononçait résolument dans mon sens, MM. Kautzsch et Socin dressaient, dans un mémoire non moins gros (i), un réquisitoire en règle contre les dites poteries. J'ai été heureux, pour ma part, de voir deux hommes dont les sympathies pour la science allemande ne sauraient faire question, intervenir dans ce délbat et parler au nom de la raison, du bon sens et de la justice. Après avoir protesté mieux que je ne l'aurais dû de l'authenticité des poteries moabites, il suspecte bien à tort celle d'une anse d'amphore découverte à ^affa, non pas comme il le dit par Martin Boulos, (p. 88), mais par un honnête habitant de cette petite ville. J'ai acquis l'original même de CQ corpus delicti, comme il rappelle, et je puis lui assurer qu'il serait à souhaiter que toutes les poteries moabites fussent d'aussi bon aloi. C'est une anse d'amphore rhodienne portant un nom grec estampillé. I . Die Echtheit der moabitischen Aller thümer gepriift. Strassburg, 1876, avec 2 planches.

— 145 — saurais le faire contre les inqualifiables procédés de discussion employés à mon égard par MM. Schlottmann, Weser et consorts, les auteurs de ce livre impartial rappellent qu'avant la découverte de la stèle de Méša, l'on n'avait jamais ouï parler de l'existence de ces poteries qui ont soudain pullulé; qu'aucun explorateur du pays de Moab n'a jamais, soit avant, soit depuis les merveilleuses trouvailles de MM. Shapira et C^o rapporté un seul fragment de ce genre; que la fabrication des fausses antiquités est courante en Orient et particulièrement à Jérusalem; que dans les deux ou trois expéditions de contrôle entreprises par M. Weser, en compagnie de Shapira et de Selîm, l'infortuné licencié déterrante de ses mains, à point nommé, dans des lieux désignés par ledit Selîm et ses compères, bédouins ou autres, des urnes et statues épigraphiques, a tout fait d'avoir été la victime d'une abominable mystification. Ils passent ensuite à l'examen intrinsèque des poteries incriminées et, avec 9

— 146 — une conscience que j'admire, dissèquent ces horreurs successivement au point de vue mythologique, symbolique, paléographique, archéologique, technique, artistique, etc.. M. Kautzsch a poussé le scrupule jusqu'à mettre lui-même la main à la pâte pour se rendre expérimentalement compte des difficultés du modelage. Il déclare avoir été surpris des résultats obtenus de prime-abord par ses doigts absolument novices et il est presque sur le point de s'écrier : anch'io sotCpittore. Peut-être était-ce consacrer beaucoup de temps et beaucoup de peine à un côté de la question qui pouvait se résumer en trois lignes : Les moabitica, y compris la pipe d'Astarte avec les sept points mystiques^ la jeune Vîoabiteà sa... toilette y et autres caricatures défiant toute description, sont inadmissibles comme représentations figurées ; réfractaires à toute traduction (i), ainsi que I . Quand je dis que les inscriptions des poteries moabites sont demeurées indéchiffrables et ont

l'ont démontré les malheureuses tentatives de M. Schlottmann lui-même ; condamnées par la nature et le travail de Targile employée, l'état inconcevable de conservation, les conditions des trouvailles[^] etc.. résisté à toutes les tentatives, je me trompe. Plus heureux, ou plus hardi que les savants allemands, un savant anglab, le révérend D. A. Dunbar Heath, partisan convaincu de Tauthenticité, a réussi là où ceux-ci avaient échoué. Mais au prix de quels efforts d'imagination ! On en jugera par un seul spécimen. M. Dunbar Heath traduit ainsi un texte de quatre lignes concentriques gravées sur la panse d'une des jarres en terre cuite. Pour laisser à ce morceau toute sa saveur je reproduis, sans essayer de la rendre en français, la translation anglaise : « Inscription on his jar dedicated by Jai, servant of Isaac, in Mesha, such as is raised in dévotion to Nataracu. This is a dévotion to Dov, wife of Domiadu, the same who in the might of her knowledge has been- incorporated with Mesho. She is united with Hachuacho, in Mesha ; raised to unity with Daocash. May he be gracions. » (Journal Anthropokg, Imt., vol. II, p. 331 et suiv.; cf. la planche.) Impossible de rêver quelque chose de plus fantastique. Sans insister davantage sur de telles insanités, je me permettrai d'exprimer ma surprise de ce que M. Dunbar Heath n*ai pas continué d'appliquer son ingénieux système à la masse imposante de textes que nous fournissent les poteries moabites. Ce beau succès aurait dû cependant le mettre en goût.

- 148 Les conclusions de MM. Kautzsch et Socin aboutissent, somme toute, à un verdict de culpabilité. On ne saurait reprocher à leur jugement qu'une certaine mollesse, succédant d'une manière assez inattendue à d'aussi fermes considérants. Cette petite défaillance de la dernière heure doit tenir à un excès de scepticisme. Les auteurs se sont tellement saturés de doute en attaquant cette question où tout n'est que crédulité, qu'ils finissent par douter de Tévidence même, à ne vouloir plus rien affirmer, pas même la vérité. M. Kautzsch semble avoir particulièrement ressenti cette influence psychologique quand, sous l'empire d'une espèce d'hallucination de défiance, il en arrive presque à suspecter jusqu'à la stèle de Mésa !... Eau froide après l'eau bouillante.... J'aurais personnellement mauvaise grâce à protester contre cette timidité poussée presque jusqu'à l'absurde. Je crois plus correct d'invoquer ici l'intervention d'un des noms les plus autorisés de la science

— 149 — allemande. M. Nældeke, dans un article bref, mais catégorique, sur le livre de ces Messieurs (i), trouve que les auteurs tournent un peu court, et il se prononce carrément, sur leurs considérants même, pour l'inauthenticité indubitable. Quant à la vision cornue de M. Kautzsch sur la stèle de Mésa, M. Nældeke en fait bonne et prompte justice ! I. DiemodbitischenFahchungen. [Deutsche Rundschau.)

IX Beaucoup de personnes, tout en admettant que Selîm, qualifié par ses plus chauds partisans eux-mêmes de notortscher Schurke^ est moralement capable de tous les méfaits, se sont retranchées derrière les difficultés de l'exécution matérielle. Il y a loin, disent-elles, de la possibilité morale à l'exécution matérielle. Selîm est un drôle, et il a donné la mesure de sa sincérité par l'absurde accusation qu'il a élevée contre vous. D'accord. Mais il est absolument impossible de concevoir qu'un Arabe ait créé ces quantités de statuettes et de vases couverts d'inscriptions moabites. Nous avons nous-mêmes mis à Tépreuve l'habileté des potiers arabes en leur commandant des objets analogues et nous n'avons obtenu d'eux que des produits absolument informes.

— IS2 L'objection est spécieuse, mais facile à réfuter. D'abord, mon opinion est, et a toujours été que c'est Selîm, et non d'autres, qui façonnait les statuettes et faisait les inscriptions; qu'il n'avait recours aux potiers du crû que pour la préparation des vases tournés et pour la cuisson. Je n'ai jamais, pour ma part, été tenté de m'adresser à ces potiers pour voir si j'obtiendrais d'eux des objets similaires de ceux que l'on disait provenir de Moab. Si quelque essai a été fait dans ce sens (i), j'y suis resté complètement étranger, sachant d'avance qu'il ne pouvait être que tout à fait infructueux. Pour moi, c'est Selîm qui est l'auteur des poteries. Il me reste à démontrer que Selîm sait assez proprement dessiner et a une connaissance suffisante des caractères de la stèle de Méša pour avoir joué le rôle que je lui attribue. I. Notamment par M. Drake.

— 153 — J'ai heureusement entre les mains les preuves palpables de ce que j'avance, et elles sont de nature à ouvrir les yeux les plus aveuglés. Il faut savoir que, de son métier, Selîm est peintre, c'est-à-dire qu'il barbouille des toiles, ou plutôt des panneaux à sujets religieux pour les nombreux pèlerins grecs qui viennent chaque année visiter la Ville sainte à l'occasion des fêtes de Pâques. C'est un descendant dégénéré, mais authentique, des artistes byzantins. Je donne ci-dessous le fac-similé d'un dessin fait de sa propre main, sous mes yeux, dans ma maison, en 1869, lorsqu'il est entré en relation avec moi à propos de la stèle de Mésa. C'est un croquis fait de mémoire et représentant la prétendue statue de la traditionnelle femme de Loth ! Une femme, debout, porte un petit enfant à cheval sur son épaule, à la mode arabe. De la main droite elle tient une jarre, prototype de celles qui devaient par 9

The text on this page is estimated to be only 20.93% accurate

la suite occuper une telle place dans la céramique pseudo-moabite. N° 15. La femme de Loth. Sellm jurait ses grands dieux avoir vu de ses yeux cette mirifique statue à trois ou quatre heures de Dhîbân — lieu de provenance de la stèle — au bord de la mer Morte! 11 préludait déjà, comme l'on voit, à ces fantastiques imaginations auxquelles



- 155 — de respectables personnes ont eu plus tard le ton de se laisser prendre (i). Sur ce chiffon de papier que j'ai exhumé de mes cartons, sont encore commencés, dans l'angle gauche inférieur, une étude de chameau des plus naïves, et, au verso, Tébauche de mon propre portrait ! Certes, je n'ai pas la prétention de dire que ce chef-d'œuvre de notre artiste hiérosol3anite obtiendrait la médaille d'honneur au Salon, mais il prouve suffisamment qu'il entend assez le dessin pour I. Dès cette époque il m'affirmait avoir jeté, de concert avec un Bédouin, dans une citerne à EmVassas, localité du pays de Moab, une grande stèle de basalte noir avec vingt-cinq ou trente lignes d'écriture. Les lettres étaient semblables à celle de la stèle de Mésa, mais plus grandes. En juillet 1871, il m'avait parlé de diverses antiquités dont il prétendait avoir connaissance. C'était, par exemple, une sorte de bas-relief en marbre qui représentait deux chimères tenant à la patte une espèce de candélabre, avec une longue inscription. Le monument se trouvait à Rammôn, près de Tayibé (qui est généralement tenue pour l'ancienne Ophran), et il l'attendait prochainement . Connaissant le pèlerin, je n'avais prêté à ces dires qu'une oreille incrédule.

- 156 modeler les statuettes moabites rudimentaires que nous connaissons. Voilà pour le côté artistique. Passons maintenant à la question épigraphique. Dans ma première publication de la stèle de Méša (i) j'indique- au nombre des éléments qui m'ont servi, à reconstituer le texte mutilé, une copie de plusieurs lignes de l'inscription exécutée par un Arabe de Jérusalem qui avait vu le monument original avant sa destruction. . Cet Arabe n'est autre que messire Selîm el-Qari. En effets dans les derniers mois de 1869, je reçus de lui (il se trouvait à ce moment chez les Bédouins du pays de Moab) une copie contenant trois lignes de caractères moabites, avec un croquis de la pierre (2)^ ses dimensions, et quelques 1. 1870. 2. La stèle est représentée avec une forme à crossettes, qu'elle n'a pas en réalité, et que Selîm a probablement prise dans son imagination ou ses

— IS7 mots en arabe dont voici la traduction : « P, S, — Ceci est seulement une ligne des lignes dont il y a quarante. Elle se trouve (l'inscription) dans les ruines de... {tnot efface) ; elle a cinq palmes de long et trois de large. » Le nom de Dhîbdn avait été oblitéré à dessein. J'ignore par qui et dans quelle intention. Mais comme il y avait fort longtemps que je m'occupais du monument, il ne me fut pas difficile de voir de quel endroit il s'agissait. Plus tard, Selîm, étant de retour à Jérusalem, vint chez moi et me laissa une copie beaucoup plus considérable d'une partie de l'inscription (correspondant aux lignes 13-20 de l'original), copie dont il ne m'avait en réalité envoyé qu'un extrait. Cette copie, quoique faite de gauche à droite et sans indication de coupes de lignes, était assez précise pour me permettre d'en faire usage. Je pus la souvenirs de peintre. Il est à noter

-iS8vérifier à l'aide des estampages et des fragments originaux, et elle me servit même à contrôler quelques-unes de mes lectures. Elle figure au nombre des matériaux qui accompagneront la publication définitive de la stèle de Méša à laquelle je mets en ce moment la dernière main. En attendant, voici la reproduction photographique de la première copie partielle contenue dans une lettre qui m'avait été remise ouverte par l'entremise d'un tiers (i). Les caractères sont transcrits avec une I. M. S. Bergheim de Jérusalem. La lecture de l'opuscule de M. Koch, cité plus haut, m'a appris que ce personnage s'était permis en 1872, non seulement d'intercepter un estampage, mais, ce qui est plus grave, d'abuser d'une lettre qui m'avait été adressée par son intermédiaire, ou qui du moins avait passé par ses mains, et où était inclus cet estampage dont je n'avais pu, jusque-là, m'expliquer la disparition. C'est M. Bergheim qui a fait lui-même l'aveu de cette peccadille à son compatriote M. Koch. Dix ans plus tard, M. P. Bergheim, digne frère et émule de M. S. Bergheim, se trouvait mêlé de la façon la plus fâcheuse au guetapens qui devait m'enlever les inscriptions de Gezer, et dont je raconterai un jour les étranges incidents.

— IS9 — o « ^ ^ v ^ S > m ^4 0 X O S ps ^ rrçr* V a. 7 ^ X X X 1 >
A A X - ^ • T3 0 • V — V7 ^3 rr T ^ ^ JJ • + X H a > • > ■ 5 ? o u • + • r v ^ x
• ^ • ^ o r. ^ ^ exactitude suffisante pour permettre de reconnaître les lettres
moabites. La main exercée et adroite qui les a tracés est parfaitement
capable de faire ceux qui ornent les spécimens de la poterie
transjordanienne. Je dirai même plus. Ce précieux document nous met à
même de relever dans les inscriptions pseudo - moabites des similitudes
singulières , d'une espèce toute personnelle, qui révèlent une même
individualité. Je signalerai particulièrement, sans entrer dans des détails
techniques, la forme caractéristique de certains tnmSy épigraphiquement
invraisemblable. Cette forme est essentiellement propre à Selîm,

— i6o — car elle n'existe pas une seule fois dans l'original qu'il copiait. Or Ton retrouve dans les collections Shapira cette variante tout arbitraire, qu'on me permettra de qualifier de Sélimienne. C'est l'équivalent de sa signature. L'on pourrait multiplier ces rapprochements instructifs. En voilà assez pour établir, pièces en main, que Selîm était parfaitement capable, au point de vue moral, artistique et épigraphique, d'enfanter les poteries moabites dont je lui ai assigné la paternité, par des motifs d'un ordre plus direct.

X Cependant, malgré cette accumulation de preuves véritablement écrasantes, les partisans de l'authenticité ne se tenaient pas encore pour battus. Il leur fallait d'autres faits pour leur ouvrir les yeux. Un des premiers résultats de mes révélations et de la piteuse enquête si imprudemment ouverte par M. Weser avait été ' de jeter dans un grand désarroi le marché des poteries moabites. Le gouvernement allemand se recueillait; M. Shapira, en homme avisé, suspendait ses achats. Mais la fabrication marchait toujours et cherchait de nouveaux débouchés. C'est à ce moment qu'un certain nombre de poteries suspectes, échappant au monopole dont M. Shapira avait joui jusqu'alors, passèrent dans les mains de quelques autres personnes.

— 162 — Une des statuettes pseudo-moabites a même été jusqu'à Constantinople, comme j'en eus la preuve plus tard. M. Sorlin d'Origny qui suivait, en 1878, mes cours d'Archéologie orientale à l'École des hautes études, m'a remis alors la copie de trois lignes moabites gravées sur la poitrine d'une figurine représentant « une espèce de fakir » et envoyée, disait-on, de Jaffa à Constantinople. Je possède encore cette copie, dont je crois, d'ailleurs^ superflu de donner ici la reproduction. L'archimandrite de la mission russe de Jérusalem réussit à se procurer un petit lot de ces poteries qui faisaient tant parler d'elles à ce moment, et il me permit, avec une obligeance parfaite, de les étudier tout à mon aise. Je pus en prendre des photographies avant de revenir en Europe, et je crois bon d'en donner ici quelques spécimens choisis qui permettront, mieux que toute description^ de se faire une idée de leurs congénères du Musée de Berlin. (Voir planche n° 17.)

XI Je revins en Europe à la fin de 1874. Après mon départ les événements suivirent leur cours. Je vais les résumer brièvement. Le rôle de M. Weser avait cessé. Après sa déconfiture, un nouveau champion se présenta — avulso uno non déficit aller. — Le consul d'Allemagne à Jérusalem, le baron de Mûnchhausen, n'hésita pas à prendre en main cette cause perdue. Il s'imaginait que la réputation scientifique de l'Allemagne était engagée par la fausse manœuvre de son gouvernement. Cela fait l'éloge de ses sentiments chevaleresques sinon de sa clairvoyance. Il déploya dans cette campagne encore plus de passion, si c'est possible, que son prédécesseur, pour aboutir à un échec au moins aussi complet.

— 164 — Le 1^{er} novembre 1877, il adressait à M. Shapira une longue lettre que celui-ci s'empessa de publier dans *VAtenaum*{i). Après avoir fait bon marché des témoignages antérieurs recueillis contre l'authenticité des poteries, et avoir nettement affirmé son opinion favorable, il annonce d'une façon triomphante qu'un savant suédois, le Dr Almkvist vient de faire une expédition dans le pays de Moab et en a rapporté des poteries avec inscriptions moabites, qu'il a déterrées de sa main. Bien plus, le baron de Münchhausen raconte qu'il est allé lui-même sur les lieux à son tour, tout comme M. Weser qui a fait au moins trois fois le voyage de Moab. A la suite de recherches , malheureusement interrompues par la guerre russo-turque, M. de Münchhausen dit avoir découvert dans un caveau des fragments d'une figurine de terre cuite avec des caractères moabites gravés en creux et en relief. Je n'eus pas de peine à démontrer dans I. II, p. 699.

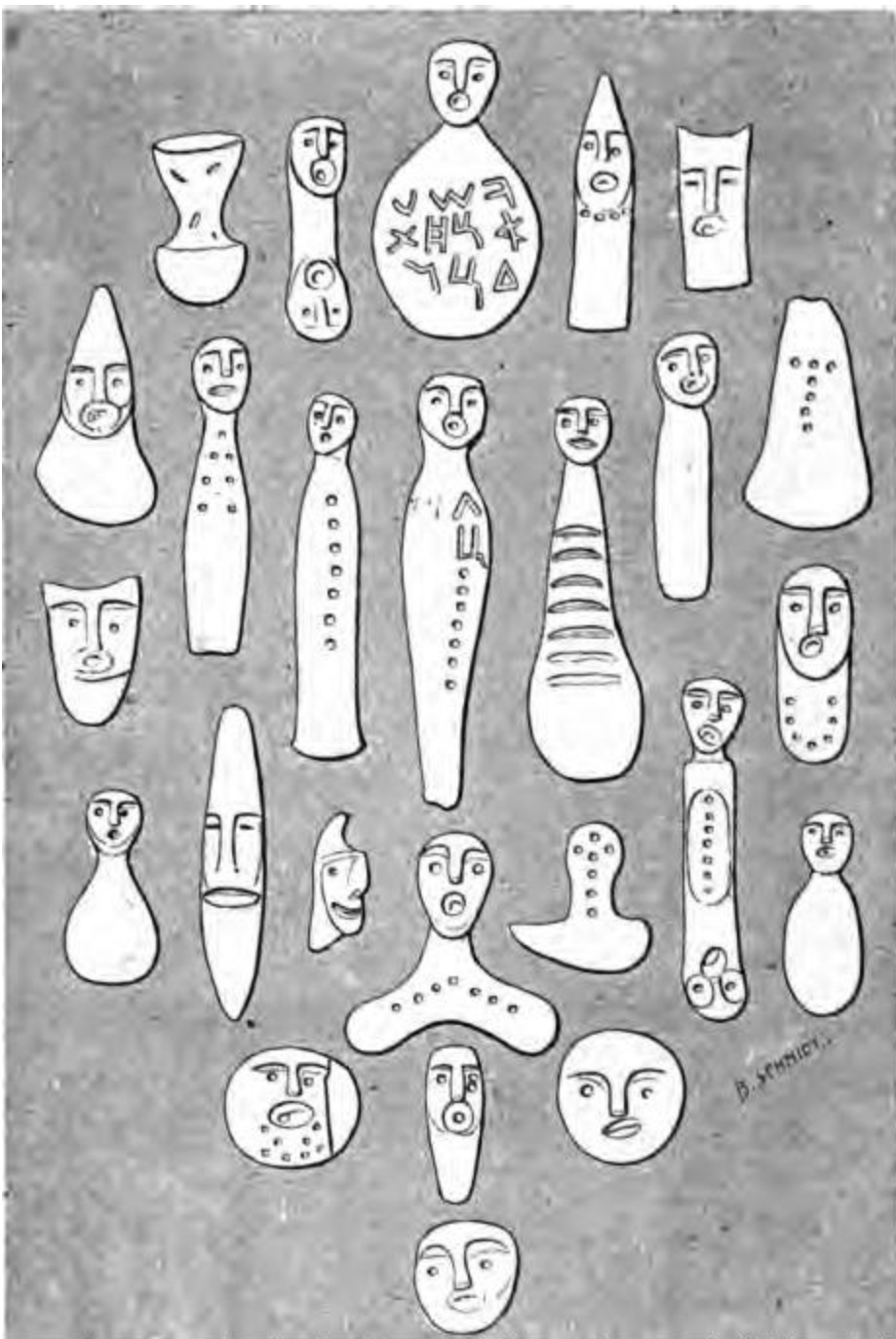
- lés une réponse que j'adressai à VAthenaum^ que lorsque M. Mûnchhausen était parti pour Moab, son siège était déjà fait, et que le Dr Almkvist, accompagné de Sélîm, ainsi que lui-même guidé par des compères, ont été victimes, comme autrefois M. Weser, de ce tour de passe-passe qu'en bon français nous appelons la carte forcée. Le baron de Mûnchhausen s'était trop hâté de crier victoire. L'événement allait lui infliger un cruel démenti. Presqu'au moment où VAthenaum publiait sa lettre triomphante, le lieutenant Kitchener, qui avait succédé au capitaine Conder dans la direction des opérations topographiques entreprises en Palestine par le Palestine Exploration Fund^ faisait de son côté une découverte bien plus intéressante et cela sans faire lui-même le voyage de Moab. Il achetait de Selîm el-Qâri deux idoles moabites couvertes d'inscriptions, et semblables de tout point à celles de M. Shapira (i). I . Ces statuettes, rapportées par le lieutenant

— 166 — A cette nouvelle, grand émoi dans le camp moabitomane de Jérusalem. M. de Mûnchhausen n'en fait ni une ni deux. Muni d'une autorisation du gouverneur, (Selîm étant sujet ottoman), il fait faire une descente au domicile de celui-ci par un agent du consulat d'Allemagne. L'on découvre une figurine moabite et quatre petits ciseaux enfer (ébauchoirs ?) Naturellement Selîm se défend comme un beau diable; il rejette tout sur le compte de Martin Boulos dont il a été question plus haut. Kitchener, sont maintenant déposées à l'office du Palestifie Exploration Fund comme pièces à conviction. L'une est une figurine à tête humaine, sans bras ni jambes, ressemblant beaucoup aux poupées de pacotille en carton. Elle mesure 42 cent, de hauteur, et est creuse à l'intérieur. A la base on remarque un trou d'évent. Sur le cou sont figurés en collier les sept fameux points si fréquents sur les figurines de Berlin. Sur la face extérieure est une inscription moabite de quatre lignes avec des lettres en relief. Sur le dos est gravée en creux une autre inscription de même style, de sept lignes. On y remarque plusieurs fois le caractère metn avec la forme spéciale que j'ai signalée comme appartenant en propre à Selîm, d'après ses copies de la stèle de Mésa, L'autre figurine est tout à fait extraordinaire.

— 167 — Cette dernière aventure ne suffit pas pour guérir ds ses illusions le baron de Mûnchhausen. U fit un rapport dans lequel il soutient encore l'authenticité envers et contre tous, et je suis sûr qu'aujourd'hui même , le seul peut-être parmi ses compatriotes, il n'en démord pas. Elle consiste en une grande couronne creuse surmontée d'une tête humaine coiffée d'un bonnet pointu. Sur la face extérieure de la couronne, il y a vingt caractères moabites en relief disposés en cercle; sur la face postérieure, une inscription similaire avec caractères en creux. J'ai remarqué encore, en dehors de ces deux figurines, une grande jarre de même provenance, avec une ligne moabite courant autour de la panse.

The text on this page is estimated to be only 1.00% accurate

AVSSES l'OTÏ-.WUS YiOKKÏis..



N° 17. — SPÉCIMENS DE FAUSSES POTERIES MOABITES.

XII Cependant, devant ces constatations gênantes, M. Shapira dut sortir de la réserve prudente qu'il avait gardée jusqu'à là. Il avait laissé, sans mot dire, les savants discuter le pour et le contre, se renfermant dans son rôle d'honnête courtier, sans compétence spéciale, et attendant patiemment le moment où il pourrait écouler le stock de sa seconde collection qui, ce durant, lui restait sur les bras. Il répondit par une lettre adressée à Vatherkeunty où il affecte de faire bonne contenance et de n'avoir jamais été plus assuré de la valeur de sa marchandise vendue, ou à vendre, qu'au moment où elle recevait le dernier coup et non le moins rude. Il le prend même sur un ton badin et l'O

— 170 — déclare mes lettres « admirables pour la naïveté avec laquelle elles ignorent les faits et les remplacent par des théories. » A Tentendre, ce nouvel incident ne saurait avoir d'autre résultat que de mettre plus en relief l'authenticité de ses poteries. Grand bien lui fasse! Au moins, cette fois il s'engage tellement à fond qu'il s'interdit toute retraite pour l'avenir. Il n'aura plus désormais la ressource d'exciper de son incompétence dans la question. M. Shapira n'a pas l'air de se rendre compte de l'effet singulier que produit l'ardeur de sa défense, Tempressement même qu'il met à devancer la déposition de M. Kitchener. Il y a quelque chose d'étrange, assurément, à voir le principal intéressé dans cette affaire, qui ne devrait être entendu tout au plus qu'à titre de témoin, s'en constituer d'office l'avocat de plus en plus passionné, voire même le juge. Heureusement M. Shapira est certainement la dernière personne dont les

savants prendront- l'avis pour s'éclairer sur les produits qu'il
prône, marchandise qui ressemble furieusement à l'orfèvrerie de M. Josse.

•^

xm Il ne manquait, pour compléter la démonstration, que l'aveu même du principal coupable écrit de sa main et signé par lui. Eh bien, cet aveu de Selîm el-Qâri, je puis le joindre au faisceau des preuves que j'ai déjà réussi à réunir. L'on pourra objecter, je le sais, qu'il a été dicté à son auteur par un sentiment de vengeance contre M. Shapira. A la suite de mes révélations, le gouvernement allemand ayant prudemment coupé court à ses achats, M. Shapira se trouva fort embarrassé des collections nouvelles qu'il avait en magasin. Les poteries ne cessaient pas cependant d'affluer, mais M. Shapira en avait assez, et les négociations lucratives auxquelles elles donnaient lieu 10.

— 174 — pour toute espèce d'intermédiaires furent forcément rompues. Selîm réclama l'exécution de certains engagements pris. M. Shapira fit la sourde oreille. Selîm en arriva alors aux menaces et une brouille complète ne tarda pas à avoir lieu entre les associés. A la suite de cette brouille, Selîm eut l'impudence de s'adresser à moi et de m'écrire à Paris en 1877 la lettre dont je donne plus loin le texte. Je sais par expérience ce que valent les accusations de maître Selîm et je n'entends assumer en aucune façon la responsabilité de celle qu'il dirige ici contre M. Shapira. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de soulever, et encore moins de résoudre la question de savoir si, en cette affaire, M. Shapira a été sa première dupe ou bien si, comme le prétend son associé, il a été son complice. Je pourrais, cependant, être tenu à moins de ménagement après la ridicule insinuation que M. Shapira n'a pas craint de diriger contre moi, comme on le verra

— 175 — à propos de son prétendu manuscrit biblique; je n'imiterai pas, toutefois, son sans-gêne et je me borne à livrer, sans commentaires, à l'appréciation des lecteurs, la lettre de Selîm. Cette lettre est en grec vulgaire des plus incorrects. La suscription et la signature sont en arabe. Elle m'est arrivée par l'intermédiaire d'un de mes amis de Jérusalem que Selîm était venu trouver et à qui il a débité une foule de choses qu'il serait oiseux de répéter ici. Je me défiais tellement du personnage que mon premier mouvement fut de croire que cette démarche invraisemblable cachait un piège et de me demander si Selîm ne jouait pas au Zopyre. Bien entendu, je m'abstins de répondre à ses ouvertures et je me bornai à joindre sa lettre au dossier pour l'en extraire en temps utile. En voici la traduction littérale que je dois à l'obligeance de mon ami M. Lesage :

- 176 « A Monsieur Ganneau. « De Jérusalem, mois d'août 6 (i).

— D'abord je te demande des nouvelles de ta santé et ensuite je te dirai que quand... (2) les antiquités avec le kawadja Shapira, il me parla et me dit : « Je te donnerai beaucoup d'argent pourvu « seulement que tu ne parles pas des choses secrètes relatives à la provenance « des choses. » Je m'en suis beaucoup occupé et à cette heure il me traite en ennemi parce que quand nos gardes s'en allèrent il me dit de payer les hommes qui avaient mal parlé de nous, et moi, tout ainsi qu'il me Tavait dit, j'ai payé. J'ai voulu rentrer dans ces dépenses, alors il me dit : ((Maintenant je ne te crains « plus parce que le roi le sait bien que ce « sont des mensonges; il m'a payé; toi et

- 177 — m'a perdu, car je connais toute son affaire. Si tu veux que je vienne près de toi afin que je te dise tout et que tu le publies dans les journaux, et qu'ainsi je dévoile tous ses mensonges, si tu le veux, écris à un de tes amis qu'il m'avance les fonds pour que je vienne près de toi et t'expliquer tout clairement, si tu veux que je sois présent pour rendre manifestes les mensonges depuis le commencement jusqu'à la fin. Ton serviteur. — Salim Qari. » wf[^] •V

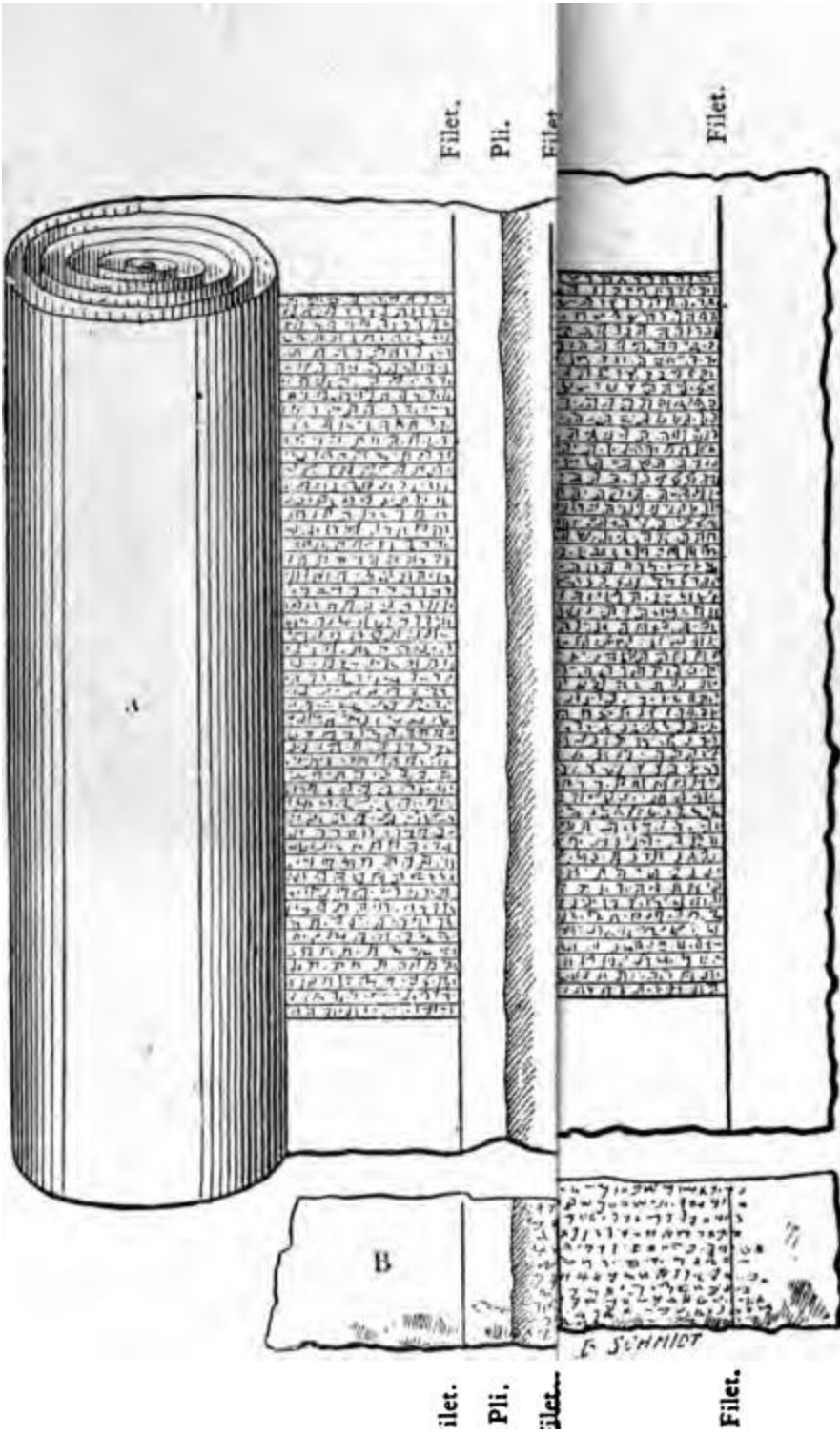
XIV Le 16 mars 1876 un assez vif débat s'engagea au Landtag prussien sur l'affaire des poteries moabites à propos de la discussion du budget, chapitre 126, Art et science (1). Le Dr Pétri, député, réclama des explications sur cette regrettable acquisition faite au prix de 20,000 thalers prélevés sur les fonds de l'Etat, en dehors du budget du Musée. Il croyait devoir y insister parce que, disait-il, l'affaire avait pris un intérêt politique, les poteries ayant été reconnues fausses après une enquête menée par le consulat de France en Palestine (2), et le résultat ayant été inter1. Voir le compte rendu de la séance dans la National-Zeitung 17 mars 1876, 2*» Beiblatt. 2. Inutile de faire remarquer que, sur ce point, le Dr Pétri fait erreur. Le consulat de France n'a

— 180 — prêté comme une délaite de la science allemande. Le professeur Mommsen, collègue du Dr Pétri et Tune des premières autorités scientifiques de l'Allemagne, prit alors la parole pour fournir des explications et faire la part des responsabilités. Il commence par reconnaître qu'il y a eu faux, sans aucun doute, et faux de la pire espèce, on ne peut plus le nier. Puis il s'attache à dégager la responsabilité du comte Usedom , directeur des Musées Royaux. L'acquisition a été faite sans qu'il fût consulté, par l'État directement. La somme a été fournie par le Dispositionsfonds royal. C'est sur l'avis favorable de la Société Orientale allemande, représentée par MM. Schlottmann etFleischer, que l'on s'est décidé. Le gouvernement a certainement commis là une véritable méprise, mais il Ta commise en s'appuyant sur l'autorité du premier corps scienticu rien à voir dans tout cela ; c'est seulement à titre purement privé, comme simple savant, que j'ai eu à me prononcer dans la question.

— i8i — fique de rAllemagne, le plus compétent en cette question, et dont il devait suivre les indications. C'est donc moins le gouvernement qui est à blâmer en cette circonstance que les représentants de la science allemande. L'orateur conclut en ces termes qui méritent d'être rapportés textuellement : « Je dois avouer d'ailleurs, messieurs, que j'ai rarement vu une discussion scientifique internationale menée, du côté allemand, avec une pareille inconvenance {Unanstandigkeit). C'est seulement par ,un aveu public qu'il est possible d'atténuer un peu ce tort. La façon dont les savants français et anglais les plus estimables ont été, jusqu'au moment où Ton a dû reconnaître qu'ils avaient raison, traités par les savants et quasi-savants allemands, est absolument indigne et impardonnable. » Je n'ai pas besoin d'insister sur la valeur de cette franche déclaration qui fait le plus grand honneur à son auteur et II

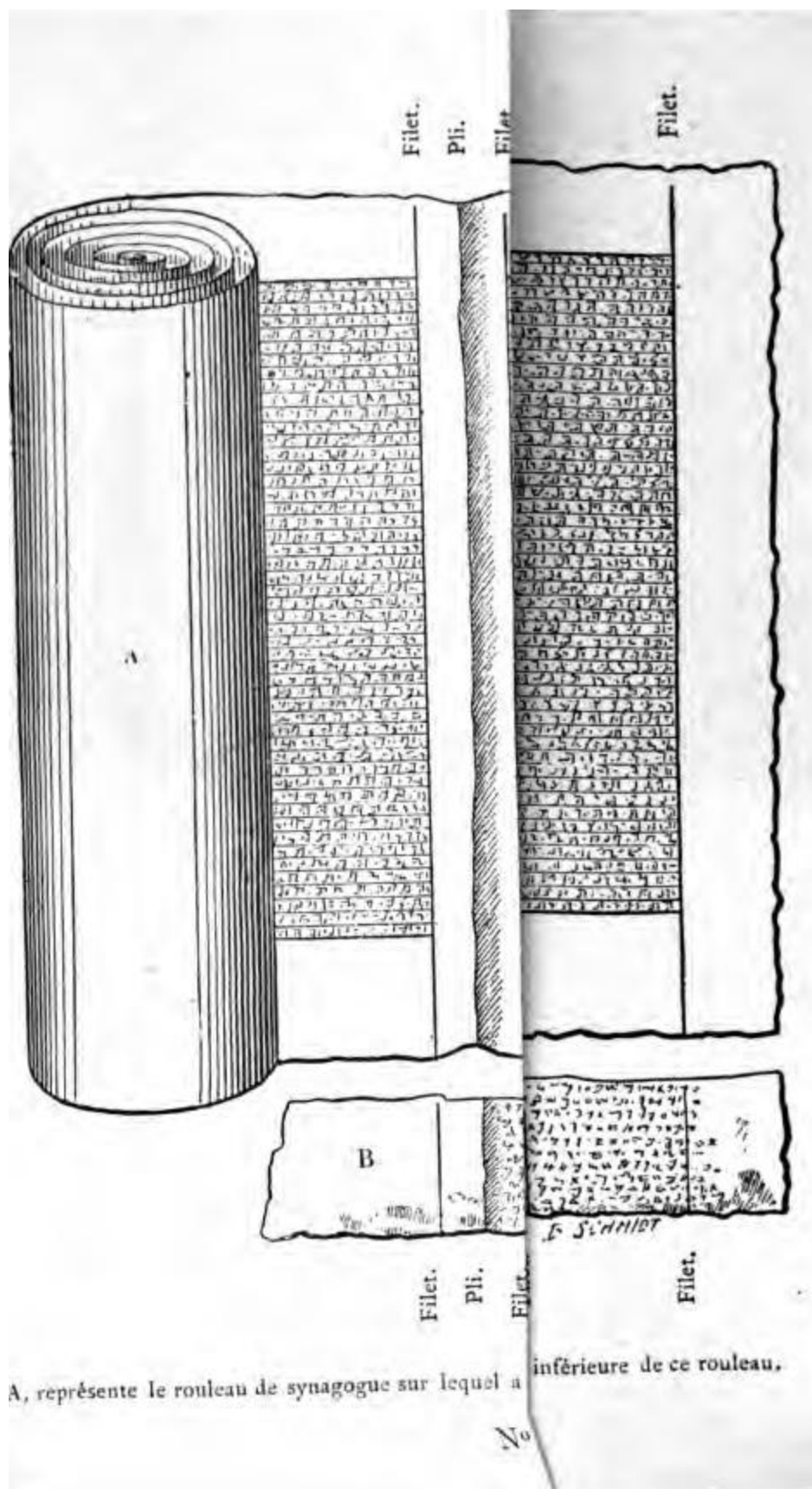
— 182 — peut être considérée comme l'épilogue de l'affaire des poteries moabites. Je dois cependant rapporter les explications fournies par le conseiller Schœne, commissaire du gouvernement. Il confirme l'exactitude des informations des deux honorables préopinants, et reconnaît que l'acquisition incriminée a été faite sur l'avis de M. Schlottmann au nom de la Société Orientale allemande, avis approuvé par un homme compétent appartenant au ministère même. Il ajoute que cependant la question n'est pas encore jugée; il résulte bien des documents existant entre les mains du gouvernement que le soupçon d'une fraude étendue est arrivé à un grand degré de probabilité, mais il paraît parfaitement établi qu'une partie des objets acquis n'est pas fausse. Les lecteurs en savent assez pour juger ce que vaut cette restriction optimiste. Le Landtag lui-même n'en a pas été dupe, et les dernières paroles du commissaire du gouvernement furent accueillies par de nombreuses marques de désapprobation.

- i83 N'en déplaise d M. Schœnc, les poteries moabites de Berlin sont fausses de la première à la dernière.



The text on this page is estimated to be only 27.90% accurate

» CHAPITRE QUATRIÈME UN PRÉTENDU MANUSCRIT
ORIGINAL DE LA BIBLE Le Deutéionome de M. Shapira , offert au
British Muséum,



A, représente le rouleau de synagogue sur lequel a été inscrite la partie inférieure de ce rouleau.

CHAPITRE QUATRIÈME UN PRÉTENDU MANUSCRIT
ORIGINAL DE LA BIBLE Le Detitéi'onome de M. Shapira , offert au
British Muséum.

I ÉCTDÈMENT, M. Shapira joue de malheur avec le moabite. Je ne me doutais guères que, dix ans plus tard, je le retrouverais sur ma route avec un document d'une portée autrement considérable que celle de tout ce que nous venons de voir. Les poteries moabites sont jeux d'enfants à côté de ce que l'avenir nous réservait. Dans le courant du mois de juillet 1883, la presse anglaise commença à mener grand bruit au sujet d'une mirifique trouvaille. Il s'agissait des fragments d'un manuscrit de la Bible qui ne tardèrent pas à exciter un intérêt extraordinaire par l'âge extrêmement reculé auquel ils préten

— t88 — daient; à s'en fier aux apparences paléographiques, ils n'auraient pas eu moins de vingt sept à vingt-huit siècles d'existence. Us étaient, en effet, disait-on, écrits en caractères moabites, identiques à ceux de la stèle de Méša, dont la date, comme je l'ai dit plus haut, peut être fixée avec certitude aux environs de Tan 896 avant notre ère. Cette précieuse et vénérable relique venait d'être apportée à Londres pour être soumise ^au jugement des savants de la Grande-Bretagne. La découverte d'un pareil document eût été, il faut l'avouer, d'une importance hors ligne, qui- pouvait justifier dans une certaine mesure et l'émotion du public anglais, provoquée et entretenue par le fracas de la presse, et le prix fabuleux d'un million de livres sterling demandé par l'heureux possesseur de ce trésor, dont je n'appris le nom que plus tard. La question était seulement de savoir si ces fragments étaient authentiques. Dès le I®' août, dans une lettre que j'a

— i89 — dressaîs à notre ministre de Tinstruction publique, pour lui signaler un fait qui intéressait à un si haut degré les études sémitiques, je faisais à ce sujet des réserves expresses (i). Il ne sera pas inutile de les reproduire ici : « l'ai cependant, disais-je, des raisons particulières pour tenir ce document en suspicion jusqu'à plus ample examen. Il se pourrait qu'il eût la même origine que ces nombreuses imitations frauduleuses auxquelles la découverte de la stèle de Mésa a donné naissance à diverses reprises, et qu'il fût proche parent des poteries pseudo-moabites acquises, il y a quelques années, par l'empereur d'Allemagne, poteries dont j'aî réussi à établir l'absolue apocryphicité. » L'événement a pleinement confirmé mes doutes. Chargé, par un arrêté ministériel en date du 7 août suivant, d'une mission I. Ct. ce que dit à ce sujet le Temps du 3 août, d'après les indications empruntées à cette lettre. II.

— 190 — spéciale à l'effet d'aller examiner à Londres le document suspect, j'ai eu la satisfaction non seulement de prouver d'une façon irréfragable la fausseté de ces fragments autour desquels on avait fait un bruit si peu mérité, mais de découvrir avec la dernière certitude le procédé même employé par le faussaire pour les fabriquer. C'est le résultat de cette enquête que je vais essayer d'exposer ici. Je suis heureux de saisir cette occasion pour faire justice des attaques inqualifiables dirigées contre moi par une partie de la presse anglaise, qui a systématiquement dénaturé mon rôle dans cette affaire, afin de donner le change à l'opinion et de dégager plus facilement la responsabilité de certaines personnes qui s'y sont trouvées engagées. Il me suffira, pour rétablir la vérité des faits, de relater, dans l'ordre même où ils se sont produits, les divers incidents de cette histoire, qui ne manque pas de certains côtés piquants.

n J'arrivai à Londres le mercredi 15 août, au moment où l'émotion du public avait atteint son paroxysme. Chaque jour, les feuilles anglaises étaient pleines de nouveaux détails sur ces merveilleuses reliques. Les transcriptions, les traductions, les commentaires allaient leur train. Le Times et VAtimetim pour ne parler que des organes les plus sérieux, leur ouvraient leurs colonnes toutes grandes. Les reporters assiégeaient le British* Muséum, où les fragments étaient déposés, pour obtenir des informations La foule se pressait autour de la vitrine où quelques spécimens venaient d'être solennellement exposés à sa curiosité, au milieu de la salie dite Grenville Library. [Kings library). Le premier ministre.

— 192 — M. Gladstone, était venu en personne les honorer de sa visite quelque temps auparavant. Je me rendis tout d'abord au siège de la Société du Palestine Exploration Fund, où les fragments avaient été présentés en premier lieu dans le courant de juillet. Là, on m'informa qu'ils avaient été transportés dès le commencement du mois d'août au British Museum. Ils y étaient depuis ce temps soumis officiellement à l'examen du Révérend Dr CD. Ginsburg, hébraïsant distingué. Celui-ci communiquait au public, au jour le jour, par la voie du Times (i), le résultat de ses déchiffrements, qui produisaient une sensation croissante. Je me transportai sur-le-champ, au British Muséum, où mon savant ami, le Dr S. Birch, conservateur des antiquités orientales, m'apprit que les fragments étaient déposés au département des manuscrits, à qui l'acquisition était proposée. 1. Cf. le Times, à partir du 3 août 1883 .

— 193 — Il voulut bien m*y conduire lui-même et me présenta au Dr Ginsburg, que je trouvai en train de poursuivre ses laborieuses études sur les fragments, en compagnie de leur possesseur. Ce possesseur n'était autre que notre vieille connaissance M. Shapira, devenu, depuis" ses dernières prouesses, citoyen prussien. Le, seul fait de l'intervention de M. Shapira en cette affaire ne pouvait que confirmer Timpression de défiance que j'avais éprouvée, et qu'avaient dû éprouver comme moi beaucoup de savants à la seule annonce de cette trouvaille invraisemblable. C'était déjà une forte présomp* tion morale. Mais je devais en faire abstraction et, me renfermant dans l'examen intrinsèque du document, demander à ce document seul les preuves de son origine vraie ou fausse. Je fus reçu avec une froideur marquée. J'exposai au Dr Ginsburg l'objet de ma mission, en présence du Dr Birch. Je lui expliquai que j'étais venu pour étu

— 194 — dier de près un document dont on avait saisi l'opinion publique et qui, dès lors, appartenait à la discussion générale. Voulant dissiper toute inquiétude de sa part au sujet de la priorité de publication d'un texte auquel il paraissait attacher une importance considérable et dont il avait déjà livré à la publicité, depuis une douzaine de jours , des traductions étendues , je lui dis : Que je me proposais de me borner à Texamen des conditions matérielles et extérieures des fragments ; Qu'il me suffirait de les avoir tous sous les yeux pendant une heure seulement] Que je les inspecterais exclusivement à ce point de vue extrinsèque, et cela, en sa présence même^ et en présence du possesseur, si celui-ci l'exigeait ; Que j'étais prêt, enfin, à prendre l'engagement de m'abstenir d'étudier le texte proprement dit et de publier quoique ce fût sur le contenu même des fragments. Le Dr Ginsburg, qui avait bien voulu me laisser jeter un coup d'œil pendant

— 195 — quelques minutes sur deux ou trois des fragments placés entre ses mains, m'ajourna, après quelque hésitation, au surlendemain pour un plus ample examen. Il se ravisa cependant presque aussitôt et, finalement, réserva sa liberté sur le point de savoir si les fragments pouvaient ou non m'être communiqués. Il fut convenu en dernière analyse que j'aurais une réponse définitive à cet égard le surlendemain vendredi. Force me fiit donc de patienter pendant deux jours. J'avais fait cependant sur les fragments, un instant entrevus par moi, certaines constatations matérielles qui devaient me conduire, comme on le verra tout à l'heure, à la découverte de la vérité.

m J'employai la journée du jeudi à me mettre un peu au courant de ce que la presse anglaise avait publié sur la question et, notamment, à prendre connaissance des traductions, transcriptions et commentaires que le Dr Ginsburg avait successivement donnés dans le Times du 8 août et dans VAtbenaum du 11, et qui avaient fait une si grande impression sur le public (i). Voici d'abord quelques détails sur la matière, la forme, l'aspect, le contenu et la provenance de ces fragments. Ils consistent en quinze ou seize bandes de cuir étroites, d'environ trois pouces anglais et demi de largeur, et d'une longueur I. Ces communications ont été ultérieurement continuées dans le Times du 17, VAtbenaum du 18 et le Times du 22 août.

— 198 — variable (six à sept pouces, disent les articles de journaux). L'un d'eux, mesuré par moi approximativement, m'a paru avoir 63 centimètres de longueur et entre 8 et 9 centimètres de largeur. Le cuir, noirci[^] fripé, déchiré, troué, a un aspect de vétusté qui peut faire une certaine illusion. Le texte est écrit d'un seul côté, à Tencre et au qalaniy en colonnes verticales de dix et douze lignes. Ces colonnes sont au nombre de quarante. L'écriture est menue, serrée, assez mal alignée, très peu visible sur plusieurs fragments et comme effacée par le temps. L'on a dû, paraît-il, recourir à des réactifs, notamment à des lavages à l'alcool, pour la raviver et la rendre plus lisible. Les caractères sont, comme je l'ai dit plus haut, identiques aux caractères de la stèle de Mesa, qui constitue un spécimen authentique de l'alphabet hébreu archaïque des premières années du ix^e siècle avant notre ère. Le texte reproduit, en double, des

— 199 — extraits du Deutéronome , y compris le Décalogue, avec des variantes de fantaisie dont il ne vaut vraiment pas la peine de discuter la nature et la portée si le manuscrit est bien, comme je suis à même de le prouver, l'œuvre toute récente d'un impudent faussaire. Les deux rédactions diffèrent quelque peu entre elles et semblent avoir été écrites par deux mains distinctes. Selon le dire de M. Shapira, ces bandes de cuir auraient été découvertes, il y a déjà de longues années, par un Bédouin, dans une caverne des environs de l'antique Aroer , près du wadi Modjeb , le fleuve Amon de la Bible, qui formait la limite nord du pays de Moab, de l'autre côté du Jourdain, c'est-à-dire dans la région occupée par la tribu Israélite de Ruben. Elles étaient, assure-t-on, soigneusement enveloppées dans des linges noirâtres et embaumées à la mode égyptienne, ce qui expliquerait la conservation du cuir, conservation tant soit peu surprenante, en dépit du dicton anglais populaire: Nothing

— 200 — like leather^ « il n'y a rien comme le cuir. » C'est vers 1878 que M. Shapiracn aurait appris l'existence entre les mains de ce Bédouin, qui les avait gardées comme talisman ; il les aurait acquises par l'intermédiaire d'un cheikh à qui ce talisman n*a pas porté bonheur. En effet, le pauvre diable serait mort, paraît-il, quelque temps après. C'est vraiment fâcheux, car son témoignage eût été d'un certain prix. ^'(ôM"" ?f

IV Le vendredi 17 août, je retournai au British Muséum, pour chercher la réponse promise, et mon éminent ami M. Newton, conservateur des antiquités grecques et romaines, voulut bien me conduire chez M. Bond, principal librarian ou directeur du British Muséum. M. Bond me déclara qu'il ne pouvait à son grand regret, me donner communication des fragments, leur possesseur, M. Shapira, s'y refusant formellement. Je dois avouer que cette fin de non-recevoir ne laissa pas que de me surprendre. Je pensais que mes études sur la stèle de Méša, mes révélations décisive^ sur la fraude des poteries moabites de Berlin, mes travaux sur Tépigraphie sémitique en général, la marque même de confiance dont m'avait honoré notre ministre de

— 202 —
Tinstruction publique en me chargeant de cette mission, m'attribuaient quelque compétence dans la question et me donnaient quelque titre à y intervenir. J'espérais qu'on voudrait bien me faire la faveur, accordée à d'autres savants et à de hauts personnages, de me communiquer un document sur lequel on avait bruyamment appelé l'attention générale, et dont l'administration du British Muséum n'hésitait pas à exposer publiquement des spécimens. Il paraît que je me trompais. Cependant il n'y avait rien à objecter. Le possesseur, dont on m'opposait la volonté, était libre d'agir comme bon lui semblait. C'était son droit strict. Je me bornai à prendre acte de cette exclusion significative qui, je dois le dire, pouvait déjà prêter, à elle seule, à une interprétation peu favorable. Il ne faut pas oublier, en effet que c'est ce même M. Shapira qui avait vendu à l'Allemagne les fausses poteries moabites, et que c'est précisément la personne qui

— 203 — en avait découvert et établi l'apocryphicité dont il
récusait le jugement dans le cas présent. L'on pourrait se demander
seulement pourquoi le Dr Ginsburg et l'administration du British Muséum
ont cru pouvoir se prêter à une pareille récusation. Il ne m'appartient pas de
répondre à cette délicate question. Cela est d'autant plus étrange que dans
YAthenaum du 11 août, le Dr Ginsburg faisait lui-même formellement
appel au jugement des savants compétents et les adjurait de ne pas se laisser
aller to anystrong opinion avant d'avoir examiné les fragments eux-mêmes,
disant que cet examen était dû to fair criticism and to M. Shapira. Il est vrai
que dans le numéro suivant, du 18 août 1883, alors que mon arrivée à
Londres était mentionnée par les journaux anglais, et postérieurement à
mon entrevue avec le Dr Ginsburg, YAthcfueum, dans un entrefilet
anonyme, retirait cette invitation. La Revue critique ayant exprimé le désir
que ces documents fussent soumis

— 204 — « au contrôle d autres savants compétents et notamment à celui des savants français qui, en matière d'épigraphie et de paléographie sémitiques, jouissent en Europe d'une incontestable autorité », VAthenaum déclarait, avec une fermeté trahissant une inspiration officieuse, que « jusqu'à ce que le Dr Ginsburg eût fait son rapport, il serait impossible de laisser examiner les fragments à d'autres savants et que le vœu de la Revue critique ne serait pas réalisé. »

En face d'un tel parti pris, le but de ma mission devenait singulièrement difficile à atteindre. Bien que ma conviction intime fût absolument formée, je désespérais presque d'arriver à une démonstration catégorique et objective de la vérité. Je ne perdis cependant pas courage, et je me mis immédiatement à l'œuvre avec les maigres éléments d'information qui restaient à ma disposition : 1° L'inspection sommaire de deux ou trois fragments que le Dr Ginsburg avait bien voulu me laisser manier pendant quelques minutes lors de notre première et unique entrevue ; 2° L'examen de deux fragments exposés 12

— 20é — dans une vitrine du British Muséum, vitrine profonde ,
déplorablement éclairée et difficilement abordable, vu la foule de curieux
qui affluait autour de ces vénérables fragments signalés quotidiennement à
l'attention publique par la presse anglaise et par les communications à
sensation du Dr Ginsburg. Je consacrai deux journées à cette tâche ingrate,
celles du vendredi et du samedi, et j'eus la satisfaction d'arriver, malgré tout,
à un résultat décisif, complètement inespéré. Dès le vendredi, j'étais en
mesure non seulement d'affirmer que le manuscrit était faux, mais de
reconstituer rigoureusement, pièces en main, le procédé même employé
pour le fabriquer. Cette démonstration radicale et matérielle avait sur toute
autre considération, plus ou moins directe, l'avantage de couper court à
toute discussion concernant la teneur même du document, et de rendre
superflues les inductions controversables laborieusement tirées de la
critique philo

— 207 — logique et paléographique d'un texte que Ton a traité avec les honneurs immérités d'une exégèse en règle (i). Ce genre de démonstration était, en outre, de nature à être facilement saisi par le premier venu et, par conséquent, plus propre qu'aucun autre à guérir le public d'illusions imprudemment provoquées. Voici ce qui s'est passé. Le faussaire a tout simplement pris pour base de sa supercherie un ou plusieurs de ces grands rouleaux rituels de synagogue, en cuir, contenant un texte biblique en caractères hébreux carrés (2), probablement le texte 1 . Le lecteur désireux d'avoir des détails sur le contenu de ces textes apocryphes, en trouvera la transcription et la traduction in-extenso dans la brochure de M. Guthe intitulée : *Fragmente einer Lederlrmjidschrift enthaîtend ^ose's Rede an die Kinder Israël* et publiée peu après ma démonstration. 2. Je rappellerai qu'on nomme caractères hébreux carrés l'écriture hébraïque moderne, par opposition aux caractères archaïques de forme phénicienne, qui se retrouvent sur les sicles juifs, sur les gemmes gravées et dans quelques rares textes lapidaires.

— 208 — du Pentateuque, et pouvant remonter à deux ou trois siècles. M. Shapira, soit dit en passant, doit bien connaître ces rouleaux[^] car il en a vendu dans le temps à des bibliothèques d'Angleterre, et aussi, je crois, d'Allemagne, divers exemplaires provenant des synagogues de Judée et du Yemen. Je dois même ici relater un petit incident dont je laisse aux lecteurs le soin de tirer la conclusion. En même temps que son manuscrit moabite, M. Shapira avait apporté à Londres des rouleaux de synagogue identiques à ceux dont je parle et en avait aussi proposé, dans des prix apparemment plus doux, l'acquisition au British Muséum, qui, d'ailleurs, en possède déjà plusieurs échantillons. Vendredi, 17 août[^] les rouleaux de M. Shapira étaient encore entre les mains de M. Scott, du département des manuscrits, pour être examinés. Le lendemain, samedi, mes révélations et le rôle essentiel que les rouleaux de

— 209 — . s)'nagogue y jouaient étant devenus de notoriété publique, M. Shapira reprenait subitement ses propres rouleaux, disant qu'il avait changé d'avis et qu'il ne voulait plus les vendre. 'S II.

VI Je poursuis maintenant mon explication des opérations exécutées par le faussaire sur le rouleau ou les rouleaux de synagogue qu'il a utilisés pour sa fraude. Il en a découpé la marge, probablement la marge inférieure^ celle qui lui offrait la surface vide la plus large. Ces rognures lui ont fourni des bandes de cuir étroites, des sortes de lanières, offrant un aspect de vétusté relative qui a pu être encore augmenté par des procédés chimiques appropriés. Le cuir a été saucé dans de l'huile, du bitume et autres ingrédients. Sur ces bandes de cuir, le faussaire, qui était certainement familier avec l'hébreu, a transcrit à l'encre et au qalam (i) I. Le qalam est le roseau, taillé comme nos

— 212 — en se servant de l'alphabet de la stèle de Mesa telle qu'elle figure dans mes publications et en y introduisant des variantes plus ou moins ingénieuses, les passages du Deutéronome que le Dr Ginsburg a déchiffrés et traduits avec une science et une patience dignes d'un meilleur emploi. Le faussaire pensait bien avoir pris toutes ses précautions. Mais Ton ne songe pas à tout. n a oublié un tout petit détail qui me sert aujourd'hui à le confondre. Il a laissé subsister sur la matière première, qu'il croyait vierge de toute marque suspecte^ des traces révélatrices qui m'ont armé contre lui d'un témoignage écrasant. Ce qui m'a mis sur la piste, c'est l'existence constatée par moi à première vue, sur les fragments qu'il m'avait été permis de manier pendant quelques minutes, d'une particularité en apparence insignifiante, dont on se sert et dont on s'est toujours servi en Orient pour écrire. Cf le mot caïamus.

— 213 " ^ fiante, mais qui m'avait fort intrigué de prime-abord.

J'ai dit que l'écriture moabite est disposée sur ces bandes de cuir en colonnes verticales contenant chacune de dix à douze lignes. Ces colonnes sont séparées par des plis verticaux coupant transversalement les bandes à des intervalles sensiblement égaux. Or, à droite et à gauche de chacun de ces plis, j'avais observé deux traits linéaires verticaux, tracés au poinçon ou plutôt, à la pointe du canif, comme des indications de lignes marginales. Le faussaire n'a pas fait attention à ces traits extrêmement fins qui ont rayé et pour ainsi dire incisé le cuir d'une façon presque invisible, mais indélébile. Ses lignes de caractères moabites, au lieu d'être limitées à leurs extrémités par ce tracé, qui doit avoir cependant sa raison d'être, n'en tiennent nul compte. Tantôt elles le dépassent, tantôt elles restent en deçà, soit à leur commencement, soit à leur fin.

— 214 — Le faussaire s'est visiblement guidé, non sur ces lignes marginales tracées verticalement, qu'il n'a pas vues ou qu'il a négligées, mais d'après les plis intermédiaires si nettement marqués sur le cuir des bandes. L'on comprendra mieux cette disposition, qui est la base même de ma démonstration, si Ton veut bien se reporter dès à présent à la partie B de la planche ci- jointe (n° 18), reproduisant d'une façon un peu schématique, mais suffisamment exacte, l'aspect d'une de ces bandes. ""^^

vn Si maintenant nous comparons ces bandes suspectes à l'un des rouleaux de synagogue dont je parlais plus haut, la raison de cette singularité nous sera immédiatement révélée. Ces rouleaux consistent en grandes pièces de cuir carrées (généralement du cuir de mouton), cousues bout à bout et formant une énorme bande qui peut atteindre trente et quarante mètres de longueur, sur soixante centimètres, et plus, de largeur. Ils ne sont écrits que d'un côté. Le recto seul du cuir est préparé pour recevoir l'écriture ; le verso est laissé à l'état brut. Le texte du Pentateuque y est disposé d'une façon continue, en colonnes parai

— 216 — lèles jtrès régulières (i), qui comptent parfois une cinquantaine de lignes parfaitement calibrées. En haut, est réservée une marge horizontale, et en bas une autre marge également horizontale, qui régissent Tune et l'autre tout le long. du rouleau. Par exemple, sur un de ces rouleaux appartenant aux collections du British Muséum et provenant de Hébron (2), cette marge inférieure a, une hauteur uniforme de huit centimètres. Les colonnes du texte, séparées par des intervalles qui, sur le rouleau que je prends comme point de comparaison, mesurent environ quatre centimètres de largeur, sont réglées au poinçon ou à la pointe 1. Ces colonnes d'écriture sont appelée en hébreu delatôt, littéralement portes , ou, plus exactement, l'ati/fli/jc, battants de porte, 2. N» 1460 ou 1453 ^u catalogue. Il y a, dans mes notes une confusion, du reste sans importance, entre les numéros respectifs de ces deux rouleaux provenant, l'un de Hébron, l'autre de Sanaa (Arabie), qui m'ont été communiqués sur ma demande et m'ont servi à établir ma démonstration.

— 217 — du canif (i); les lignes horizontales sur lesquelles s'alignent les caractères hébreux carrés sont limitées, à droite et à gauche, par deux grandes lignes verticales également tracées à la pointe sèche. Ces lignes verticales, qui sont de véritables filets marginaux comparables à ceux qui séparent les colonnes de nos journaux, dépassent constamment la première et la dernière ligne horizontale des colonnes et se prolongent dans le champ des marges supérieures et inférieures : tantôt elles s'arrêtent un peu avant les bords du rouleau, tantôt elles les atteignent. Ce n'est pas tout. Entre chaque colonne le cuir forme un pli vertical qui va du haut en bas du rouleau. Ce sont ces bouts de lignes verticales, tracées à la pointe et débordant dans les marges, que nous retrouvons, avec les plis caractéristiques qui les séparent, sur les bandes longues et étroites que le fausI. Probablement le canif même dont le scribe se servait pour tailler le roseau ou qaîam avec lequel il écrivait. 13

— 218 — saïre a découpées dans la marge inférieure d'un ou de plusieurs de ces rouleaux et où il a ensuite écrit ses caractères moabites. Il y a plus. J'ai dit que les grandes pièces de cuir des rouleaux de synagogue étaient cousues bout à bout. Or parmi les bandes soi-disant moabites qu'il m'a été donné d'entrevoir, j'en ai aperçu au moins une où cette couture existe encore. Enfin, l'on remarque que, dans les bandes pseudo-moabites, Tun des deux bords, soit le supérieur, soit l'inférieur, est frangé et déchiqueté : c'est le bord inférieur, primitif et usé, du rouleau qui a fourni au faussaire sa matière première; le bord opposé est, au contraire, tranché à vif avec un canif ou des ciseaux : c'est le résultat de la résection moderne pratiquée par le faussaire immédiatement audessous de la dernière ligne des colonnes du texte en hébreu carré. Il suffit de prendre la bande suspecte et de la juxtaposer ou, mieux encore, de la superposer à la marge inférieure d'un de

— 219 — ces rouleaux de synagogue, pour que la fraude saute aux yeux. Il m'était interdit, par suite du refus que j'avais essuyé, de procéder matériellement à cette confrontation concluante. Mais il est aisé d'y suppléer théoriquement. Que l'on veuille bien jeter un coup d'oeil sur la planche n° 18 et l'on se rendra immédiatement compte de la genèse du prétendu Deutéronome moabite. Sur le rouleau, l'on observera : La disposition générale du texte en caractères hébreux carrés, distribué en colonnes parallèles; La couture qui joint les pièces de cuir ; Les filets de marge verticaux qui limitent la justification des colonnes et débordent dans les marges supérieure et inférieure, la marge inférieure étant plus large que la supérieure; Les plis du cuir entre chaque colonne ; Les bords supérieur et inférieur du rouleau, frangés irrégulièrement. Sur la bande, l'on observera : La disposition du texte moabite en co-«

— 220 — lonnes séparées par des plis, et la coïacidence absolue de la bande et du rouleau, qui peuvent être exactement repérés quant à la couture, aux plis et aux filets verticaux. L'on voit, en outre, que les lignes de caractères moabites ont une justification plus large que les lignes du rouleau : c'est parce qu'elles empiètent sur ces filets extrêmement déliés qui ont échappé à l'attention du faussaire. Enfin, l'on notera que le bord supérieur de la bande excisée par le faussaire est coupé nettement, tandis que le bord inférieur, identique au bord primitif du rouleau générateur, est, comme lui, firangé irrégulièrement. Cette figuration graphique parle aux yeux et me dispense de plus amples commentaires. Rien de plus facile que d'opérer, si l'on en a la fantaisie, la vérification expérimentale des faits que j'avance. Que l'on me donne un rouleau de synagogue vieux de deux ou trois siècles, avec la faculté de tailler en plein cuir à ma guise ; je me

— 221 charge d'en tirer des bandes de tout point semblables aux bandes moabites, et d'y transcrire, pour peu que Ton y tienne, le texte du Lévitique, par exemple, qui fera un digne pendant au Deutéronome de M. Shapira et aura sur lui l'avantage de coûter un peu moins cher. '^W

vm Il eût été intéressant, bien que ce soit à peu près superflu après une pareille évidence, de pousser les constatations plus loin. Il ne me fut pas alors donné de le faire, on sait pour quelles raisons. Je dus me contenter de recommander aux savants plus[^]favorisés que moi de s'attacher notamment aux points suivants : i"* Voir, si par hasard, il ne resterait pas, à la partie inférieure (i) des bandes, des traces de queues de caractères carrés, c'est-à-dire modernes, surtout pour les lettres finales qui, comme Ton sait, des* cendent au-dessous de la ligne normale et I . J'entends par là le bord tranché par le faussaire. Certaines bandes semblent avoir été retournées par lui le haut en bas lorsqu'il y a transcrit son texte moabite.

— 224 — ont pu être, par mégarde, coupées par le faussaire; 2° Voir si le verso du cuir ne diffère pas matériellement d'aspect du recto et n'a pas été laissé à l'état brut comme sur les rouleaux de synagogue ; 3°* Vérifier la nature du cuir et surtout le fil de la couture; voir, ce qui est facile, si la couture n'est pas antérieure à l'excision de la bande qui a dû couper la couture elle-même; 4° Prendre la hauteur maxima (i) générale permettant de déterminer la largeur de la marge primitive du rouleau, ou des rouleaux, dont s'est servi le faussaire. Il serait bien désirable de savoir si le faussaire a complètement sacrifié le rouleau, ou les rouleaux qui lui ont fourni les rognures sur lesquelles il se proposait de faire sa transcription moabite. Assurément, il eût été d'une prudence I. Les deux bords ne sont pas toujours d'un parallélisme rigoureux.

- 225 — élémentaire de détruire les rouleaux ainsi mutilés et de faire disparaître ce corpus delicti compromettant. Cependant, le texte hébreu étant, somme toute, demeuré intact après Tablation de la marge, et ces rouleaux ayant une certaine valeur marchande, il ne serait pas impossible, bien que ce fût une spéculation fort dangereuse, que le faussaire ait été tenté d'en tirer également parti et de faire ainsi d'une pierre deux coups. Si jamais l'on rencontre, dans les collections publiques ou privées, quelque rouleau de synagogue aux marges rognées. Ton fera bien de voir si, par hasard, les bandes moabites de M. Shapiranes'y ajusteraient pas. L*on obtiendrait alors, en quelque sorte la souche et son coupon. ^3Û®' ■c •' 13

IX J'avais jéussi à faire la lumière complète sur une question qui tenait de l'autre côté de la Manche l'opinion publique en suspens depuis plus de trois semaines; à percer à jour une fraude grossière, qui ne supportait pas un instant l'examen et n'aurait pas dû être prise une seule minute au sérieux. Ma conviction était formée. Mais mon rôle ne devait pas se borner là. Il me restait à éclairer sans retard cette opinion publique aveuglée par des communications inconsidérées et surexcitée par la passion religieuse ; à faire prompte justice d'une mystification dont la prolongation menaçait de jeter finalement un discrédit immérité sur des études de Tordre le plus élevé, accessibles seulement au petit nombre.

— 228 7Le premier devoir d'un savant est de faire la police de la science et de la débarrasser au plus vite de telles impostures ; car elles ne peuvent que la compromettre aux yeux des profanes, qui après plusieurs déboires de ce genre, en arrivent à englober dans le même scepticisme le vrai et le faux, à tenir en suspicion les faits les plus avérés et les monuments les moins douteux. N'ai-je pas entendu soutenir autour de moi, à Londres, que si le manuscrit Shapira était faux, la stèle de Mesa et l'inscription de l'aqueduc de Siloé, c'est-à-dire les pages les plus précieuses et les plus authentiques de l'épigraphie sémitique, devaient être également fausses ? C'est évidemment ce sentiment supérieur des véritables intérêts de la science qui avait déterminé le ministre de l'instruction publique à me confier la tâche ingrate d'aller examiner un document sur Toriginalité duquel il n'y avait, d'avance, aucune illusion à se faî:re. Une fois en possession des preuves que j'étais venu cher

— 229 — cher, je crus répondre à cette intention en désabusant immédiatement le public par la voie de la presse. . Le 18 août, j'adressai l'éditeur du Times qui l'accueillit avec une courtoisie parfaite et la publia le 21, une longue lettre contenant en substance les révélations consignées plus haut. Cette lettre fut suivie de la publication, dans le numéro du 25 août, d'un diagramme justificatif, analogue au dessin donné plus haut, par lequel je rendais la fraude sensible aux yeux les plus inexpérimentés. Mon premier soin avait été d'ailleurs, de faire part de mes conclusions motivées aux divers fonctionnaires du British Muséum avec lesquels je suis en relations d'études et d'amitié. Elles leur semblèrent tout à fait probantes et décisives. L'on me permettra même de citer à ce sujet le mot caractéristique que m'adressa l'un des plus éminents d'entre eux, faisant une allusion spirituelle aux difficultés particulières que j'avais dû surmonter pour arriver à la cons

— 230 — tatation de la vérité : « Vous pouvez dire maintenant : Vent y non vidiy vici ». Dès le lundi 20 août, les spécimens du manuscrit avaient disparu de la vitrine du British Muséum, où ils n'auraient jamais dû être exposés. Six jours après le 27 août, le Times publiait un court rapport officiel du Dr Ginsburg, daté du 22, c'est-à-dire du lendemain de la publication de ma première lettre. Dans l'intervalle, le Dr Ginsburg avait encore fait paraître dans le Times (i) un fragment de sa traduction. Ce fut le dernier. Cette fois, le Dr Ginsburg se prononçait catégoriquement pour l'inauthenticité du manuscrit qu'il étudiait depuis vingt jours, et dont il avait pris la peine de publier la traduction complète au fur et à mesure de ses déchiffrements. L'on se demandera peut-être pourquoi le savant hébraïsant n'avait pas commencé I. 23 août.

— 231 — par là ; pourquoi il avait cru devoir attendre jusqu'à ce moment pour émettre une opinion qu'il pouvait, s'il l'avait réellement, faire facilement connaître trois semaines plus tôt, et qui eût épargné au public bien des illusions, aux savants bien des discussions. L'on ne peut que le louer toutefois de s'être enfin décidé à rendre son verdict. Tout est bien qui finit bien. J'ai vu, pour ma part, avec plaisir que le Dr Gînsburg en était arrivé à être complètement d'accord avec moi sur l'origine matérielle de cette impudente supercherie. Son rapport reproduit, en eflfet, textuellement, à cet égard, et jusque dans les plus minimes détails, les constatations et les conclusions contenues dans ma lettre au Times. Le Dr Ginsburg ne fait, du reste, aucune allusion à cette lettre, publiée dans un journal qui lui était cependant familier et où il avait ses grandes et ses petites entrées : il semble en ignorer l'existence. C'est donner à entendre implicitement /

— 232 — qu'il est parvenu à ce résultat d'une façon tout à fait indépendante. H ne me reste alors qu'à me féliciter de heureux hasard qui m'a fait me rencontrer, six jours avant qu'elle ne fût formulée, avec l'opinion d'un juge aussi autorisé. Je n'ai qu'un regret, c'est de m'être trouvé dans l'impossibilité matérielle de rendre hommage à la perspicacité finale de mon savant confrère et de citer dans ma lettre un rapport qui n'existait pas encore le jour où cette lettre était publiée. Le Dr Ginsburg, après avoir hautement reconnu la fausseté du manuscrit au point de vue matériel, ce qui était l'essentiel, s'attache ensuite à relever une série d'indices plus ou moins suspects tirés du contenu même du texte publié préalablement par lui sans la moindre observation. Que ne lui ont-ils dessillé les yeux plus tôt ! Ce luxe d'argumentations paraîtra superflu après les preuves directes accablantes que j'ai exposées plus haut. C'est se donner beaucoup de mal pour enfoncer une porte ouverte.

— 233 — Le faussaire ayant été pris en flagrant délit, la main dans le sac, pour ainsi dire, il est oiseux, au point de vue scientifique, le seul auquel je me sois placé et j'entends me maintenir, de discuter gravement sa force en exégèse. Que nous importe ? L'essentiel est que le document est faux, radicalement faux. Le reste est affaire de curiosité. D'ailleurs, j'avais promis au Dr Ginsburg, pour ne pas lui porter ombrage, de m'abstenir de tout examen du contenu. Je lui tiendrai parole quand même. -<6>^4^

The text on this page is estimated to be only 15.50% accurate

, i

X Après la publication, par le Times[^] de mes lettres qui, suivant le mot même de VeditoTy avaient « éclaté comme une bombe », et la publication, à un long intervalle, du rapport inopinément défavorable du Dr Ginsburg, la presse anglaise reprit la question avec une grande vivacité. Certains journaux se plaçant, bien à tort sur le terrain de Tamour-propre national, se mirent à m'attaquer avec une passion, voire même un manque de bonne foi contre lesquels je me vois dans l'obligation de protester, bien qu'il me répugne fort de m'engager dans un semblable débat. Si l'on s'é tait borné à protéger l'évolution tardive du Dr Ginsburg et à couvrir sa retraite sans me viser, je me serais tu, me contentant de la satisfaction intime d'avoir fait mon devoir. Mais, pour faciliter ce mouvement, Ton

— 236 — a cru nécessaire de mettre publiquement en cause ma loyauté. Je ne puis pas ne pas relever des allégations aussi blessantes, et je me vois forcé de toucher des points délicats que j'aurais préféré laisser de côté. L'on m'y contraint, je le ferai résolument. L'on aurait pu croire que l'on me saurait quelque gré d'avoir mis un terme à une mystification si inutilement prolongée. Erreur ! Bon nombre de journaux anglais, qui tenaient pour l'authenticité, commencèrent par accueillir mes premières révélations avec une incrédulité marquée, me reprochant a d'avoir obéi à des idées préconçues ; de m'être prononcé à la légère ; d'avoir joué témérairement ma réputation sur une assertion insuffisamment fondée ; d'avoir été inspiré par un sentiment hostile à une confirmation possible des saintes Ecritures», etc. (i). I . Daily News et Écho de Liverpool du 22 août ; Écho de Londres du 23, etc.

— 237 — Les insinuations malveillantes et même les gros mots ne me furent pas ménagés. Survient six jours après le rapport du Dr Ginsburg, reproduisant littéralement mes conclusions. Le final oracle a parlé. Cette fois, la lumière est faite. Les arguments qui dans ma bouche étaient sans valeur deviennent tout d'un coup sans réplique dans cette bouche plus autorisée. Je ne gagne, d'ailleurs, rien à ce changement- de front. Ce n'est plus parce que j'ai parlé légèrement qu'on me blâme, c'est maintenant parce que j'ai parlé trop vite, c'est-à-dire trop tôt. Le Daily News qui, naguère (i), en annonçant ma présence à Londres, prévoyait, ne croyant pas dire si vrai, que la question du manuscrit Shapira allait entrer dans une nouvelle phase avec mon arrivée ; qui, le lendemain de la publication de ma lettre dans le Times, n'en admetI. 6 août.

— 238 tait pas les conclusions (i), est converti subitement (2) par le rapport du Dr Gînsburg, et me reproche, dès lors, amèrement de « n'avoir pas imité la sage lenteur du Dr Ginsburg ; d'avoir fait preuve à son endroit d'une jalousie de métier regrettable ; d'avoir manqué de modestie ; de m'être contenté d'un examen superficiel », et autres aménités du même genre. Tout cela ne serait rien, et j'aurais bien volontiers laissé passer sans rien dire l'expression de ce léger sentiment de dépit. Mais voici qui est plus grave. Dans un petit entrefilet accompagnant son article de fond, le Daily News ajoute, — *in cauda venenum* — , que « le Dr Ginsburg avait communiqué ses doutes quelque temps auparavant aux fonctionnaires du 1. 22 août. 2. 27 août ; c'est-à-dire le jour même où le Tintes publiait le rapport du Dr. Ginsburg, dont le Daily Neius avait par conséquent, reçu officieusement une communication anticipée. Ce fait montre suffisamment à quelle source intime le Daily News puisait ses inspirations dans la campagne qu'il a dirigée contre moié

— 239 — British Muséum » ; et^ plus loin, que « la théorie de la relation du manuscrit Shapira avec la marge d'un rouleau de synagogue avait été hinted at par le Dr Ginsburg antérieurement à la publication de la lettre de M. Clermont-Ganneau. » De là à dire que je m'étais indûment emparé de la démonstration du Dr Ginsburg, il n'y avait qu'un pas. Ce pas fut franchi par d'autres journaux qui prennent leur mot d'ordre dans les mêmes cercles, pour ne pas dire au même centre, que le Daily News. Ainsi le Manchester Guardian (i), dans une correspondance adressée de Londres, ne craignait pas d'affirmer que « j'avais montré the hand of the critic a little too soon for British notions of fair play ; que je n'avais pas établi un seul point qui ne fût passé comme un doute dans l'esprit des savants insulaires, dès le début ; qu'il n'y avait pas une partie de ma vigoureuse dénonciation qui ne l. Egalement du 27 août. La coïncidence de date est significative.

— 240 — m'eût été indiquée par ceux-là même dont la patience inépuisable et la lenteur devaient me sembler quelque peu dignes de pitié. » Le correspondant anonyme mêlait à tout cela des questions de vanité nationale, qui n'avaient que faire là dedans, et parlait avec aigreur de gallic glorification. Je répondis aussitôt au Daily News et au Manchester Guardian pour protester contre ces attaques injustifiables. Le second de ces journaux fit droit à ma réclamation et inséra in extenso la réponse que je lui adressai. Son correspondant, sommé par moi de prouver ses assertions, n'a pas jusqu'à ce jour relevé mon défi. Quant au Daily News , il n'a tenu aucun compte de ma réclamation. Je lui ai envoyé coup sur coup deux lettres et, plus tard, une troisième dont je n'ai même pas reçu un accusé de réception. Je laisse au public le soin de juger l'honnêteté de ce procédé de polémique qui consiste à diffamer les gens et à leur

— 241 — refuser ensuite la parole pour se défendre. J'aime à croire qu'il s'élèvera dans la presse d'outre-Manche quelque voix pour condamner, au nom de la loyauté anglaise, un pareil déni de justice. Ce journal a été jusqu'à dire que M. Shapîra prétendait que, si son manuscrit était faux, // avait été victime (Tun tour que lui avait joué son ancien ennemi, M. ClermontGanneau (i), c'est-à-dire, en bon français, que c'est moi qui aurais fabriqué le manuscrit ! Ce ne serait que grotesque, si ce n'était la suite des insinuations perfides dont il m'a été impossible d'obtenir satisfaction. I. Daily News du 31 août. '-^^ 14

The text on this page is estimated to be only 11.62% accurate

4 - y, ll i " . i /Iji, •■.■■' • i ' ■■ ■il'.'^■il!;"^

XI Grâce à ces manœuvres destinées à sauver les apparences en égarant l'opinion du public anglais, le Dr Ginsburg passa aux yeux de beaucoup de gens pour avoir eu l'honneur de découvrir une fraude qui menaçait de prendre des proportions colossales. Ce fut dans les feuilles anglaises un concert d'éloges à son adresse. Rien n'a manqué à sa gloire, pas même les lauriers satiriques décernés par le Punch (i) aux hommes qui ont bien mérité de la patrie. I. 8 septembre. Le Charivari dt Londres représente le aetective Ginsburg empoignant M. Sharp^ eye-ra à la porte du British Muséum. L' Illustrated London News du 25 août et \q Graphie du i^' septembre donnent des fac-similés du manuscrit Shapira, et même la vue de la localité de Palestine d'où il était censé provenir I Les clichés, commandés à l'avance, au moment où l'on croyait à l'authenticité, auraient pu, tout aussi bien, et mieux encore, être mis en œuvre, si cette au

— o 244 -Cet honneur et cette gloire, je les lui laisse bien volontiers, mais à une condition pourtant : c'est que ce ne soit pas ma réputation d'honnête homme qui serve de piédestal à son apothéose. Puisque la question de priorité a été imprudemment posée par ses partisans trop zélés, je me vois forcé d'interpeller publiquement le Dr Ginsburg et de lui demander s'il acquiesce, par son silence, aux imputations graves dirigées "contre moi ; s'il croit réellement que je lui ai dérobé une démonstration qui lui appartenait ; s'il est bien sûr de n'avoir pas été au contraire, jusqu'à un moment qu'on pourrait déterminer, fort. .. hésitant devant la supercherie qu'il a si solennellement démasquée... six jours après moi ; s'il n'aurait pas, par hasard, exprimé à des personnes qui pourraient en témoigner, une opinion sanguine^ comme disent ses thenticité n'avait pas été battue en brèche par mes démonstrations. C'est l'histoire du fameux sabre de M. Prudhomme qui lui sert à défendre les institutions et, au besoin, à les attaquer.

— 245 — compatriotes, sur l'authenticité du manuscrit. Cette mise en demeure est le seul moyen de faire cesser une équivoque que je ne saurais pour ma part tolérer plus longtemps. Si le Dr Ginsburg accepte expressément le rôle que lui attribuent les journaux de son pays, rôle qu'il a jusqu'ici accepté tacitement; s'il assume la responsabilité d'accusations qu'il aurait dû être le premier à désavouer, il ne lui restera plus qu'à répondre aux questions suivantes: Pourquoi, s'il était, dès le début, en possession de la vérité, a-t-il mis plus de trois semaines à la faire connaître ? Pourquoi n'a-t-il pas commencé par avertir le public que le document dont il livrait au jour le jour des traductions à sa curiosité avide était un document faux, et qu'il l'avait diagnostiqué comme tel from the very beginning ? Pourquoi des spécimens de ce document^ s'il était reconnu faux, ont-ils été exposés au British Muséum ? 14.

— 246 — Pourquoi n'a-t-on pas pris, au moins^ la petite précaution (informer le bon public qu'ils étaient là à titre d'échantillons du savoir-faire d'un faussaire , un peu comme les bank-notes et les pièces de monnaies fausses qu'on expose à la Banque ? Pourquoi, enfin, ces spécimens ont-ils disparu de la vitrine précisément le lendemain du jour où j'en démontrais la fausseté ? ^•^

xn L'épilogue, sinon la morale de cette histoire, nous est fourni par une correspondance adressée de Berlin au Times (i), peu après la publication de ma lettre suivie du rapport du Dr Ginsburg, correspondance commençant par ces mots : « Le monde savant s'amuse énormément ici de la controverse qui vient de se déchaîner à Londres au sujet des prétendus manuscrits bibliques apportés de Jérusalem par M. Shapira. » Il paraît, en effet, à ce que nous apprend l'auteur de cette correspondance, que M. Shapira, le même qui avait vendu à l'Allemagne, il y a une dizaine d'années, l. Times àw 28 août. La lettre est datée de Berlin, 27 août.

-- 248 — les fausses poteries moabites, avait eu l'ingénuité, avant de se présenter à Londres, d'aller offrir son nouveau trésor au musée de Berlin. Naturellement on le repoussa avec perte : Ton était payé, ou plutôt Ton avait payé pour cela. C'est alors seulement que M. Shapira s'était rabattu sur l'Angleterre, où il trouva un tout autre accueil. Les savants allemands à qui le manuscrit avait été soumis, et qui l'avaient rejeté après une heure et demie d'examen, n'avaient pas cru[^] pour des raisons dont l'appréciation ne m'appartient pas, devoir intervenir, même par un simple avertissement, dans une question qui passionnait l'opinion publique à Londres. L'on en attendait silencieusement l'issue à Berlin et autres lieux, en riant charitablement sous cape de la paille qu'on apercevait dans l'œil du voisin. « Ce qui amuse tout le monde savant de cette capitale, dit en terminant le correspondant de Berlin, c'est que la répétition

— 249 — à Londres de la tentative littéraire (de M. Shapira) ait paru si longtemps osciller entre le succès et l'insuccès. » Cette révélation tardive, mais instructive à divers égards, n'a pas été du goût des panégyristes à outrance du Dr Ginsburg. V^Athenaum (i) la relève sur un ton qui ne manque pas d'une certaine amertume. « Le télégramme adressé de Berlin au Times sera lu avec beaucoup de scepticisme. Il est très curieux que les savants professeurs de Berlin, ayant reconnu la fraude en une heure et demie, aient offert d'acheter les fragments (2) ; et qu'ayant lu pendant plusieurs semaines, dans les journaux allemands aussi bien que dans les journaux anglais, des récits de la sensation causée par le manuscrit, ils n'aient pas envoyé un mot d'avertissement aux 1. I*^e septembre. 2. C'était à titre de spécimen de ce genre de fraude qu'ils auraient songé à faire cet achat, dit le correspondant du Times,

— 250 — autorités du Brîthish Muséum. On ne peut pas supposer que, Berlin s'étant laissé prendre antérieurement à la surpercherie des poteries moabités, le Dr Lepsius aurait souhaité que Bloomsbury (i) achetât un faux Deutéronome.,. » On me blâmait tout à l'heure d'avoir parlé trop tôt ; on blâme maintenant les savants allemands d'avoir parlé trop tard. Explique cela qui voudra. Qpant à moi, en proclamant résolument la vérité au moment même où je l'avais découverte ; en donnant aux autorités du British Muséum, malgré la façon peu engageante dont mon intervention avait été accueillie au début, l'avertissement réclamé aujourd'hui par VAthefueum; en mettant fin à un scandale scienm tifique qui n'avait que trop duré et qu'un des journaux les plus sérieux de Londres n'hésitait pas, dès le lendemain de ma révélation, à qualifier de « farce solenI. Nom donné dans la langue courante au British Muséum .

— 2SI — nelle » (i), j'ai conscience d'avoir rempli mon devoir de
savant et mon devoir de galant homme, et j'aurais cru manquer à l'un et à
l'autre en n'agissant pas comme je l'ai fait. I • Staftdard du 22 août : « The
soletnn farce of the Shapira manuscripts seems rapidly drawing to a dose. »
_ ^

The text on this page is estimated to be only 7.00% accurate

il

xin Quelques mois après les incidents que je viens de raconter, dans le courant de janvier 1884, j'eus l'occasion de retourner en Angleterre, chargé, par le ministre de l'Instruction publique, d'une nouvelle mission archéologique ayant cette fois un but plus sérieux (i). Je profitai de mon séjour à Londres pour essayer d'obtenir communication du manuscrit Shapira qui était encore déposé au British Muséum, mais dorénavant à l'abri de tout regard indiscret. M. Shapira, après son lamentable fiasco avait, paraît-il, brusquement quitté l'Angleterre, abandonnant aux mains des autorités du BriI , Pour dresser le catalogue des antiquités de Palestine conservées dans les collections du 'British Muséum et du Palestine Exploration Fund,

— 2S4 — tish Muséum le manuscrit rentré dans Tombre après avoir brillé d'un vif mais court éclat. C'était là un dépôt assez embarrassant ; le British Muséum en demeurait gardien responsable sans en être possesseur. Le principal librarian me répondit d'abord qu'il ne pouvait pas donner suite à ma demande, l'interdiction de M. Shapira, en ce qui me concernait, subsistant toujours. Il ajoutait qu'il allait, d'ailleurs, écrire à ce sujet à M. Shapira, actuellement en Hollande. Quelques jours après, une seconde lettre du principal librarian^ m'informait que M. Shapira s'était enfin décidé à lever une consigne qui n'avait plus de raison d'être : « I am happy to be able to inform you that I have received from M. Shapira permission to allow you to examine the « suspicious Ms » in présence of a Muséum officer. » Mieux vaut tard que jamais. Je ne me le fis pas répéter. Le lendemain j'étais dans le cabinet du Dr Rieu,

— 255 — le savant conservateur des manuscrits orientaux, qui se mit à mon entière disposition avec la plus parfaite obligeance. Je suis heureux de lui en faire ici tous mes remerciements. Les bandes moabitea étaient enfin entre mes mains et je pus les examiner tout à mon aise. Grâce en soient rendues à la magnanimité de leur ombrageux propriétaire. Je consacrai à cet examen trois bonnes séances. Je n'insiste pas sur un petit intermède assez divertissant provoqué par l'intervention inopinée du Dr Ginsburg qui, en proie à une visible agitation, fit irruption dans le cabinet du Dr Rieu et troubla pendant quelques instants mon paisible tête-à-tête avec ses chères reliques. Il éprouvait, paraît-il, le besoin d'y jeter un dernier coup d'œil, juste au moment où la faveur d'une première entrevue avec elles m'était accordée. On réussit heureusement à le calmer et à lui faire comprendre qu'il aurait tout le loisir, ma petite inspection terminée, de revenir si

— ZS6 — le cœur lui en disait, à ces documents sur lesquels il avait pâli pendant de longues semaines. Cet examen ne fit que confirmer pleinement toutes les conclusions exposées plus haut. Voici quelques observations nouvelles qui ne sont pas sans intérêt. . Toutes les bandes ont été saucées dans je ne sais quelle mixture suspecte ; il s'en dégage une indéfinissable odeur d'huile rance qui n'est rien moins que plaisante, et il faut quelque courage pour manier ces morceaux de cuir sale, où une malpropreté intentionnelle simule la vétusté. Un grand nombre de morceaux présentent des traces de coutures. Sur une bande portant au verso le numéro d'ordre III, j'ai constaté l'existence d'un tout petit fragment du fil de couture ayant encore son nœud d'arrêt. Les filets marginaux primitifs ont été certainement tracés à la pointe du canif; quelques-uns si profondément que la cou

— 2)7 — pure est visible sur le verso du cuir sous forme de ligne légèrement gaufrée en relief. Les caractères moabites sont écrits tantôt au-dessus, tantôt au-dessous du bord excisé à vif avec le canif. Quelques bandes ont leurs deux bords supérieur et inférieur également tranchés à vif; la raison en est que le faussaire a, sur ces bandes, rafraîchi à la pointe du canif le bord primitif déchiqueté. . Si Ton mesure la largeur intérieure des colonnes verticales indiquée par Técartement des filets marginaux, Ton constate que les bandes se répartissent en quatre groupes : Groupe I, bandes mesurant pour largeur moyenne de colonne : 0 m. 147; Groupe II, bandes mesurant pour largeur moyenne de colonne : 0 m. 123 ; Groupe III, bandes mesurant pour largeur moyenne de colonne : 0 m. 95; Une bande isolée a une largeur de colonne de 0 m. 95;

- 258 — . Peut-être cette dernière bande appartient-elle au groupe III. Dans ce cas, le cuir aurait subi à la suite des divers lavages et sautages auxquels on l'a soumis, une contraction ayant produit une perte de 15 millimètres sur la largeur primitive. Il résulte clairement de là que le faussaire a emprunté ses matériaux à trois rouleaux au moins, peut-être quatre, de grandeur différente. On est naturellement amené à en conclure qu'il s'est servi, pour découper ses bandes, non pas de rouleaux intacts, car, dans ce cas, il lui suffisait d'en sacrifier un seul, mais bien de débris de rouleaux incomplets, de pièces détachées, de déchets, en un mot, dont il ne pouvait pas tirer, à cet état, commercialement parti. La combinaison était ingénieuse, comme l'on voit. C'est l'art d'accommoder les restes appliqué à l'archéologie. Dans chacun des trois groupes caractérisés par la largeur des colonnes, l'on constate que la largeur moyenne des

— 259 — bandes, c'est-à-dire des marges du rouleau primitif, est sensiblement la même pour chaque bande d'un même groupe, et, de plus, que la largeur des bandes est en proportion de la largeur des colonnes : Groupe I, largeur moyenne des bandes : 0 m. 100; Groupe II, largeur moyenne des bandes : 0 m. 092 ; Groupe El, largeur moyenne des bandes : 0 m. 085. La proportion se maintient pour la bande isolée mesurant 0 m.95 de largeur de colonne; sa largeur propre est de 0 m. 80. La légère différence de 0 m. 80 à 0 m.85 (largeur moyenne du groupe III), soit 5 millimètres, a pu être produite par le retrait du cuir dont j'ai parlé. Une dernière observation, qui pour minime qu'elle soit, n'est pas sans portée, car elle nous fournit une indication instructive sur une question délicate, celle de savoir si oui ou non, jusqu'à un cer

— 260 — tain moment, Ton a cru en haut lieu à l'authenticité du manuscrit Shapira. Toutes les bandes moabites portent des étiquettes en papier, collées au verso^ avec divers numéros d'ordre ien chitFres romains et arabes. Jusque-là, riend'extraordinaire; ce numérotage, dont j'ignore l'origine, devait faciliter le travail du classement et du déchiffrement des bandes. Mais voici qui est plus particuUer. A côté de ce numérotage provisoire, j'ai constaté l'existence d'un autre numérotage d'un caractère beaucoup plus sérieux et qui ne concorde pas, du reste, avec lui. Six des bandes portent, en effet, une suite de chiflFres romains et arabes, doréSy imprimés au fer chaud sur le cuir^ chiffres désignant d'une façon définitive les bandes et les plis correspondant aux colonnes du texte. Cest d'un fort bel effet, je n'en disconviens pas. Serait-il seulement indiscret de demander pourquoi ce somptueux numérotage, exécuté par le relieur fnême du British Mu

— 261 — seum à la demande du Dr Ginsburgy n'a pas été poussé jusqu'au bout? Nous avons la série I, I, II, m, m, m, ly, iv, iv, iv, 727i 231 234 V, V, V, V, y, yi, yi, vn, ;Vn» vn... iTy'Js I 2 I 2 3' puis, tout d'un coup^ plus rien. La VII série est subitement interrompue à — Qu' est-il donc survenu au moment où Ton allait immatriculer les huit bandes suivantes sous les numéros VI, Vil, VIII, IX, etc. ? Pourquoi a-t-on brusquement arrêté les frais? Serait-ce que, par hasard, Ton se serait tout à coup avisé que c'était faire beaucoup d'honneur à un manuscrit faux que de continuer à le traiter comme Ton traite les documents authentiques ? Certes la réflexion ne manquait pas de justesse. Il faut avouer, seulement, qu'elle était tant soit peu tardive. On aimerait assez à savoir la date précise du jour où le relieur du British Muséum a reçu l'ordre de surseoir

— 202 — à son travail. En tout cas, j'abandonne le fait aux méditations du lecteur qui est, par ailleurs, suffisamment édifié sur cette question. "^^

XIV Cette affaire, qui débuta comme une comédie, devait finir par une tragédie. Les dénouements sanglants ne sont pas chose fréquente dans les discussions archéologiques. C'est cependant par du sang que vient de se terminer celle-ci. M. Shapira, après sa cruelle déconvenue, avait brusquement quitté Londres et s'était réfugié en Hollande. Il était resté successivement à Amsterdam, à Bløemendal et à Rotterdam, où il s'était installé à l'hôtel. Au commencement du mois de mars 1884, les domestiques de l'hôtel, inquiets de ne pas l'avoir vu paraître depuis quelques jours, appelèrent la police. L'on enfonça la porte de la chambre de M. Shapira et l'on aperçut son cadavre étendu sur le parquet, la tête trouée d'une balle. A ses côtés était un revolver à six

— 264 — coups avec lequel il s'était brûlé la cervelle. Depuis quelque temps M. Shapira avait donné des marques visibles d'un dérangement intellectuel. La police de Schiedam l'avait récemment arrêté comme suspect d'aliénation mentale. Le correspondant du Standard en Hollande télégraphia à son journal (i), qu'on avait recueilli dans la chambre du suicidé une lettre prouvant qu'il avait évidemment perdu la raison. Il serait déplacé d'insister sur cette triste fin. Je m'abstiendrai d'en tirer des conclusions pour ou contre la culpabilité personnelle de M. Shapira. La justice elle-même désarme devant la mort d'un inculpé . Toutefois je ne puis m'empêcher de regretter que la lettre écrite par M. Shapira avant sa mort n'ait pas été livrée à la publicité. L'on ne nous dit même pas à qui elle était adressée et l'on s'est empressé de faire le silence, un silence prudent, sur un document qui aurait peut-être pu nous i . Standard ^ 12 mars 1884.

— 265 — en apprendre long, touchant certains points de la question demeurés obscurs. Le destinataire de cette lettre, destinataire dont il est permis de soupçonner, le nom. Ta mise dans sa poche. Il devait avoir pour cela de bonnes raisons. Mais l'on voudra bien reconnaître qu'en pareille occurrence^ cette discrétion a quelque chose de suspect. Les personnes qui se sont trouvées mêlées activement à cette affaire doivent éprouver un certain sentiment de responsabilité en présence de cet .épilogue dramatique et devraient tenir, ce semble, à se dégager. Quant à moi, ma conscience ne me reproche rien. Mon sentiment est que, si M. Shapira avait été fixé dès le début par une déclaration catégorique sur la valeur du prétendu manuscrit qu'il offrait au British Muséum; si on ne lui avait pas laissé croire, trois semaines durant, qu'on le tenait pour authentique ; si on n'avait pas intentionnellement fait tant de bruit dans la presse autour de ce document qu'on avait eu, quoi qu'on en dise, le tort de prendre au sérieux ; si

The text on this page is estimated to be only 2.19% accurate

— 26t — " r: ::r.v2:: na ac! arij Al. Shanir; j; uii'. esrenncc insen
erc poussa: •! iii' îtlis? t:\UfiTiTi;'^..l-zniii£Aeie4: acrantpiiisruir iv":- il
TjZ-jirri àiïhi-. 3v.'ar.]\srzz: ixr. Ti:.T::"*L" ^: r:-.- n::'^:. EJJi nou> -penne:
.. i".v.:jf' rçrrûfrçzrivemcr.: :usaii'^ eut. \::v. ' -j:a*cr: c: Isr^L^a*. Museiin:
fVrar -L-n:iT,: i.^-j-TfJVi 5. M. Sn^T^ir.-. r. ciê:j;- "j: .. ^jrus-r a-, i. mon.
Ci son: nier, -r.: c:v. :.. rr-jw-litt.. rnaN^iei ttot uri »-M _ > .. K.^A^.., •
Il I 1 i' ^ ■ I ^J«^ . «> ^L- fci^ ^u. T*^.*^ .^.,w.JL<. i="" ii=""/>

CHAPITRE ONQUIÈME MONUMENTS PHÉNICIENS
APOCRYPHES

ES fâcheuses expériences que nous venons de voir dans le domaine archéologique de la Terre" Sainte nous invitent à redoubler de vigilance et à ne délivrer en général qu'à bon escient des laissez-passer aux antiquités sémitiques d'autre provenance qui se présenteront à l'avenir. On peut même aujourd'hui se demander s'il n'y a pas lieu de jeter en arrière un coup d'œil sceptique et de vérifier si parmi ces antiquités, admises jusqu'ici sans débat, il ne se serait point par hasard glissé quelques pièces frauduleuses. Voici quelques faits qui semblent bien démontrer la nécessité de cette enquête rétrospective.

I LA FAUSSE INTAILLE DU CABINET IMPÉRIAL ET ROYAL DE VIENNE Il existe toute une série de petits monuments auxquels les savants attachent, avec raison, beaucoup de prix : ce sont les pierres gravées portant des légendes sémitiques. Ces intailles suppléent en effet, dans une certaine mesure, à cette insuffisance épigraphique qui demeure, jusqu'à nouvel ordre, Turi des traits distinctifs de l'archéologie phénicienne et hébraïque. Aussi s'est-on de bonne heure occupé de recueillir, de grouper et d'interpréter ces menus textes, dont plusieurs, malgré leur exiguïté, sont d'une importance véritablement considérable.

— 271 — Chaque jour cette série, déjà assez nombreuse, s'augmente de quelque nouvelle recrue, et l'on peut dès maintenant prévoir qu'elle fournira au Corpus inscriptionum semiticarum entrepris par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un notable et précieux contingent. Il serait bien singulier que les faussaires, toujours à l'affût pour exploiter les desiderata de la science, eussent négligé cette occasion qui s'offrait à eux de tenter une fabrication lucrative et relativement facile. J'ai plus haut signalé le sceau du roi David sorti de la manufacture de Jérusalem. D'aussi grossières supercheries ne sauraient résister à l'examen, et leur énormité seule suffit à les faire rejeter. Il n'en va pas de même de certaines fraudes moins impudentes et plus habiles. C'est ainsi qu'un monument similaire, qui n'affichait point de telles ambitions, a réussi à surprendre la bonne foi d'un des premiers hébraïsants de l'Europe, et, introduit par lui dans le domaine scienti

— 27- — fique, sy est maintenu jusqu'à cette heure, c'est-à-dire pendant près d'une vingtaine d'années, sans être inquiété. Il s'agit cette fois d'un cachet phénicien. Le D*" M. A. Levy, de Breslau, a publié en 1857, à la fin du deuxième cahier de ses Études phéniciennes (i), une intaille à légende sémitique provenant du cabinet impérial et royal de Vienne. La reproduction qu'il en donne a été exécutée d'après une empreinte ; l'auteur ne nous apprend pas quelle est la matière de l'original . Après avoir loué Tart toutà fait supérieur {ganz vor^iiglich) de la gravure, il décrit ainsi le sujet représenté : « Un personnage mâle en marche (un roi avec la couronne) s'appuyant d'une main sur un bâton et tenant de l'autre un oiseau; à côté, quatre lettres. » I . Tbœniische Studien, zweites Heft, p. 111-112. Breslau, 1857. — Cf. Siegel und Gemmen, p. 17, en note. M. Levy revient sur celte intaille avec quelque hésitation, en disant qu'il s'expliquera plus amplement ailleurs sur la légende.

— 273 — M. Levy fait remarquer que les caractères phéniciens (de Toriginal) ayant été gravés à Tendroit, contrairement à ce qui se pratique d'ordinaire pour les cachets, viennent à l'envers sur la contre-épreuve. Il reconnaît, sans hésiter, dans le premier et le troisième un lamed et un beihy N® 19. La gemme de Vienne. le second lui paraît être un daleth ou un rechy quant au quatrième, il avoue ne l'avoir pas encore rencontré dans les inscriptions sémitiques, mais il se croit suffisaijment autorisé à y voir un samech retourné. Il obtient ainsi un nom propre D3T Dobes ou D31, RobeSy précédé du /ûw/erf possessif, et désignant, suivant lui, le propriétaire du cachet. U termine en constatant une

— 274 — remarquable ressemblance entre la figure de cette intaille et celle d'une pierre gravée du cabinet de Florence, publiée par le duc de Luynes dans son Essai sur la numismatique des Satrapies. ^:

u La reproduction soigneusement faite qui est donnée du monument de Vienne dans l'ouvrage de M. A. Levy (i) m'inspira, je dois Tavouer, à première vue, des doutes sérieux. Le personnage est gravé avec une mollesse suspecte et un modelé de mauvais aloi. Ce que M. Levy prend pour la marque d'un art tout à fait supérieur paraît bien plutôt rhabilité relative d'une main moderne. Si l'on ajoute à cela la forme insolite du quatrième caractère, Tinversion de toute la légende, et l'invraisemblance du nom sémitique obtenu par le déchiffrement de M. Levy, ces soupçons ne font que se fortifier. Je crus donc prudent, jusqu'à plus I. TJxeniiiische Studien, II, 7.

— 276 — ample informé, de tenir en quarantaine ce monument sujet à caution. Afin d'en avoir le cœur net, je me décidai à faire venir de Vienne une empreinte de cette intaille. Je l'obtins facilement, grâce à l'obligeant intermédiaire du D*" J. Euting. La vue de cette empreinte renouvela en moi, avec plus de force encore, l'impression que m'avait produite le dessin de M. Levy. Le trait gras et profond, la musculature complaisamment accusée, le costume du personnage sont en complet désaccord chronologique avec l'âge apparent de la légende phénicienne. Toutefois ces présomptions, suffisantes pour mon édification, n'étaient point des preuves décisives capables de transformer une conviction personnelle en une démonstration scientifique, et je ne me serais point permis d'aller à l'encontre d'une autorité comme celle de M. Levy, si je n'avais pu produire d'arguments plus positifs.

III Que l'on rapproche l'intaille de Vienne de la sardoine de Florence publiée par le duc de Luynes (i), et l'on remarquera, outre l'analogie des figures notée par M. Levy, une autre analogie bien plus grande entre les légendes de ces deux pierres. L'inscription de l'intaille de Florence se compose de sept lettres qui se lisent sans aucune espèce de doute S[^]sunS, à AbibaaU I. Supplément à VEssai sur la numismatique des Satrapies... pi. XIII. Cf. A. de Longpérier, Journal asiatique, oct.-nov. 1[^]55, p. 421, Notice sur les monuments antiques de VAsie; Levy, Siegel und Gemfnen. p. 22. — Le duc die Luynes décrit ainsi cette intaille : u Abibaal en costume royal égyptien, debout à droite, tient de la main gauche un sceptre surmonté d'une fleur (?) semblable à un disque recouvert par un croissant renversé, et élève la main droite la paume en avant. Devant lui, une étoile formée de deux rayons croisés. Derrière, un sceptre pareil à celui qu'il tient dans la main, planté verticalement ; au-dessus du sceptre, un épervier se retournant, » (Essai, QIC, p. 69.) 16

— 278 — Voilà qui s'écarte beaucoup, au premier abord, de la légende de quatre lettres déchifflée par M. Levy. Mais cet écart n'est qu'apparent. Si Ton compare ces quatre lettres aux N° 20. Uintaille de Florence. quatre premières du mot SsnNS, Ton constate aisément leur identité : le lanted est hors de discussion, Xaleph est facile à retrouver dans ce que M. Levy prend pour un beth ou un daleth; le beth est aussi sûr que le lamed ; quand au yod y on m'accordera sans peine qu'il a pu se transformer sous le burin d'un faussaire, si faussaire il y a, en ce caractère énigmatique ressemblant au [^] grec (i). 1 . 11 est curieux de constater que le iota grec archaïque, issu directement du yod phénicien, affecte précisément cette forme [^] , devenue plus tard, dans l'écriture grecque classique[^] la forme

- 279 — On pourrait croire que c'est la publication de l'original de Florence, par le duc de Luynes, qui a suggéré l'idée d'en faire une contrefaçon. Le duc de Luynes attachait, on ne Tignore pas, une valeur considérable à cette intaille, où il voulait voir le propre sceau du roi de Tyr, Abibaal, père de Hiram et contemporain de David (i). Il n'en fallait certes pas davantage pour enflammer l'esprit cupide d'un faussaire, On peut cependant démontrer que l'imitation n'a point été faite directement sur l'original, ni même sur l'excellente reproduction que nous en devons au duc de Luynes. définitive du sigma. Par suite d'une singulière et instructive coïncidence, le faussaire a donc fait subir à la lettre phénicienne précisément la même altération que lui avaient fait subir les anciens Hellènes. I. Essaie etc., p. 69-70. H dit que si les probabilités qu'il fait valoir sont fondées, « cette intaille serait une des plus anciennes et une des plus curieuses que nous aurait laissées la glyptique orientale. » '^

IV Cette intaille, entrée de bonne heure dans le cabinet de Florence, avait déjà été publiée, à deux reprises différentes, au siècle dernier par Gori : la première fois dans son Recueil des inscriptions antiques dell'Étrurie (i); la seconde fois dans son Musée Florentin (2). Le savant italien insiste suffisamment 1 . *Inscriptiões antiqua in Etruriā urhikus extantes* ^ vol. I, p. Lxx et pi. XI : *Insculptum Sardae ex Museo Mediceo.* » 2. *Muséum Florentinum* y t. II, p. xvii, pi. XXIII, et p. \$6. Le duc de Luynes, qui mentionne ces deux reproductions, en les jugeant avec la sévérité qu'elles méritent, commet dans la citation une très légère erreur (planche XXII pour XXIII), erreur qu'il serait puéril de relever, si, reproduite par Levy (et par Ebers, d'après Levy, *JEgypten und die Bûcher Moses*, I, 256), elle ne prouvait que le savant de Breslau s'est contenté d'une référence de seconde main, au lieu de consulter les ouvrages de Gori qui l'auraient amplement édifié sur l'authenticité de l'intaille de Vienne.

The text on this page is estimated to be only 14.44% accurate

— 28r — sur la valeur de ce monument pour le désigner d'ores et déjà aux entreprises des faussaires (i). N° 21. Première reproduction de Gorî, Les deux reproductions qu'il en donne sont également détestables à des titres divers. I. Masaim Florenlinum, p. 56. « Gemmatum ommum litteratanim, quas praduximus, ht flâne 16.



— 282 — La première (voir la gravure n° 21), d'une extrême grossièreté, est cependant beaucoup plus fidèle dans sa naïveté que la seconde, quoi qu'en dise le duc de Luynes (i); la gravure est dans le sens même de Toriginal, c'est-à-dire que les caractères phéniciens 3^ paraissent à l'envers. La seconde reproduction (voir la grav. n° 22) est tout à fait dans le goût de l'époque : la figurine roide et sèche, de style égyptien, est devenue un élégant personnage d'aspect tout à fait moderne. Tous les détails ont été interprétés avec la plus impertinente fantaisie. L'artiste a rarissimè habenda sunt, quae omatae peregrina inscriptione, vel Phœnicia, vel Etrusca, pro coronide hujus classis, in hac postrema Tabula exhibentur, » et un peu plus loin : «... sculptus... rudi caelatura, ac îneari antiquissima qua apud jEgyptios in usu fuit, . . » Le duc de Luynes est, sur ce dernier point, tout à fait du même avis : « Cette sardoine orientale du Musée du grand-duc de Toscane est d'un beau travail égyptien. Elle appartient visiblement à Tépoque reculée où la sculpture et la glyptique étaient si développées sous les Pharaons. » (Essai, QtCj p. 69.) I. Essaiy etc., p. 69-70 : « Cependant cette seconde planche est plus tidèle dans ses détails. »

— 283 — placé sur le poignet droit de la figurine un oiseau qui n'a jamais existé que dans son imagination (i). Au-dessus, autre oiseau, traduction non moins arbitraire d'une étoile à quatre rayons. Le sjmibole bien connu[^] consistant en un croissant qui recouvre un disque, est devenu un œil humain, avec paupières et prunelles (2) etc. La gravure représente une empreinte de l'original, c'est-à-dire que les caractères s'y montrent dans leur sens normal. 1 . L'origine de son erreur est dans la forme indécise et la dimension exagérée de la main telle qu'elle se voit sur l'original. 2. Le graveur semble s'être en cela laissé guider par les indications formelles de Gori; en effet, dans sa première publication, où le symbole avait été cependant gravé avec une exactitude relative, l'archéologue italien voulait cféjà à toute force y reconnaître un œil : cutn oculo superposito (Inscript, antiq. Etr., p. Lxx), en s'appuyant sur un passage d'Isaïe : virgatn vigilantem ego video (1, 7 lise:[^] I, 11), et sur deux vers d'Homère singulièrement torturés. Gori a fait toutefois quelques remarques justes sur ce monument : il y reconnaît avec beaucoup de sagacité le travail égyptien; il identifie Toiseau (le vrai) avec l'épervier, emblème solaire. Les ()âtons ou sceptres sont pour lui la marque de la puissance royale ; quant au personnage, il y voit Osiris.

V Cette fois nous tenons à n'en point douter le modèle qu'a servilement suivi le faussaire : la couronne invraisemblable du personnage, les détails tout à fait inexacts du costume, le style mou de la figurine, Toiseau additionnel sur le poignet, etc., tout se retrouve ici. En outre, le faussaire ayant copié le dessin de Gori tel qu'il le voyait y les caractères phéniciens ont été incisés à Vendrait et viennent naturellement à Venvers sur les contre-épreuves. Les légères différences qui existent entre le second dessin de Gori et Tintaille apocryphe de Vienne s'expliquent toutes, sans exception : 1° Par la différence des échelles : le dessin de Gori était suivant les habitudes du temps considérablement amplifié (i) , TinI. Son premier dessin également.

The text on this page is estimated to be only 23.26% accurate

- îss taille qu'il reproduit en est à peu près le tiers (linéairement) ;
2' Par l'exiguïté du champ de la pierre qu'avait choisie le faussaire, soit qu'il
l'ait Deuxième reproduction de Gori. préparée lui-même, soit, ce que
j'inclinerais à penser, qu'il ait utilisé une pierre antique toute taillée. C'est
pour ce double motif que Voëil



N° 22. Deuxième reproduction de Gori

- 286 — indiqué par Gori ne peut se discerner, que le second oiseau n'a pas été rendu, que le second sceptre surmonté d'un épervier a été également éliminé. En outre, le faussaire n'ayant pas la place nécessaire pour loger, comme sur son modèle, une partie des caractères phéniciens verticalement ^a«^ le personnage les a relégués derrière, La même raison lui a fait supprimer la seconde ligne disposée horizontalement sous le personnage. Il a alors essayé de faire tenir ces deux parties en une seule ligne verticale, mais il a dû s'arrêter en chemin, au quatrième caractère, le bord de la pierre et la partie postérieure du mollet de la figurine lui interdisant d'aller au delà. Ainsi s'explique que cette ligne verticale contient quatre caractères au lieu de trois. Il y a plus, ce quatrième caractère, qui affecte la forme si bizarre d'un sigma, avait déjà été ainsi interprété, à peu de chose près, par le graveur de Gori.

VI Il est sûr que c'est le second dessin de Gori qui a fourni au faussaire le modèle de son monument, mais il ne s'ensuit pas nécessairement que le faussaire Tait emprunté directement à l'ouvrage de Gori. Il est possible qu'il Tait puisé de seconde main dans la *Palaographia critica* (i) de Kopp. Kopp consacre à Tintaille de Florence, qu'il tenait pour très importante, une longue dissertation où il se lance à perte de vue dans des considérations mythologiques fort aventurées sur le soleil, Baal, le bâton surmonté de Tceil, etc. Il reproduit, de plus, en fac-similé les deux dessins de Gori. Je serais tenté de croire que c'est dans l'ouvrage de Kopp, que le faussaire a pris l'idée de sa fraude et, en même I. Volume IV, pp. 91-100.

— 288 — temps[^] trouvé les éléments nécessaires pour l'exécuter. La TaheograjMa critica remonte à 1829. Nous aurions ainsi une date maxima pour l'époque de la fraude. En tout cas, le doute n'est plus permis, et Ton peut sans crainte proposer formellement de rejeter l'intaille phénicienne de Vienne, dont la place naturelle est à côté des poteries pseudo-moabites de Berlin. La science ne peut que gagner à feirc bonne et prompte justice de telles impostures, et c'est encore l'enrichir que l'en débarrasser. [^] ?p[^]

VII Après la publication de la notice cidessus dans h Journal asiatique {i) y je reçus du conservateur du cabinet de Vienne la réponse suivante à une lettre que j'avais pris la liberté de lui écrire, pour lui faire part de mes doutes et le prier de me donner divers renseignements sui^ l'aspect matériel de la pierre, sa provenance, l'époque de son entrée dans la collection, etc. « Vienne, le 9 octobre 1876. « Monsieur, « La pierre gravée dont vous parlez dans votre lettre du 23 septembre est un onyx à deux couches; la supérieure est brune et extrêmement mince, comme une feuille de papier fin (ainsi que la figure apparaît blanche en fond brun) ; elle me paraît être • I . Joumd asiatique f 7* série, vol. VIII, p. 363 et suiv. 17

— 290 — artificielle, parce qu'elle est un peu plus molle que la couche inférieure blanche. Celle-ci est au fond opaque, blanche comme du lait, plate et bien polie, plus en haut, vers la couche brune, un peu transparente. L'épaisseur de la pierre est de 3 millimètres. « La monture en bague est moderne. « La provenance de l'intaille n'est pas connue, non plus que l'époque où elle est entrée dans la collection ; mais elle s'y trouve depuis plus de quarante ans. « La pierre me faisait toujours une très mauvaise impression, et je suis presque convaincu qu'elle est moderne, parce que toute la figure, spécialement la tête, manque d'un caractère précis, qu'elle paraît gauche et que la polissure est très imparfaite. Dans l'ensemble, c'est plutôt le caractère d'un travail de la fin du siècle passé que de l'antiquité. « Agréez, Monsieur, etc., etc. « E. Bar. de Sacken, « Directeur du cabinet impérial des médailles « et des antiquités. »

— 291 — L'on voit que, puisque la gemme est depuis plus de quarante ans au Musée de Vienne, la fraude doit être bien antérieure à la publication du duc de Luynes.

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

$$m^{\}^i$$

n UN MONUMENT PHÉNICIEN APOCRYPHE DU MUSÉE
DU LOUVRE Nos collections du Louvre ne sont pas demeurées à l'abri des
fraudes en matière d'archéologie orientale. En voici un exemple assez
remarquable. Elles contiennent, depuis de longues années, un prétendu
monument phénicien qui n'avait jusqu'ici éveillé aucun soupçon et qui,
cependant, est absolument apocryphe. C'est, du moins, ce que je vais
essayer d'établir en proposant, si mes conclusions sont admises, sa radiation
du catalogue où il figure à un titre doublement usurpé. Ce qu'il y a de
curieux, en effet, c'est

— 294 — que non seulement l'on n'a jamais mis en doute son authenticité, mais qu'on croyait posséder en lui l'original d'un monument quasi célèbre, depuis le siècle dernier, dans le monde des antiquaires. Le monument incriminé est inscrit, dans la section des Monuments phéniciens, sous le n° 592 de la Notice des antiquités assyriennes ^ babyloniennes y perses, hébraïques, exposées dans les galeries du Louvre (i). La notice en donne la description suivante : « Scarabée; sur la face plane on voit gravée en creux une divinité assise sur un trône, devant lequel se tient un adorateur; en haut, un astre; dans le champ, un aleph phénicien et une croix ansée avec anneau circulaire. Au-dessous de cette représentation, une ligne de caractères. Basalte vert. Long. 0,015 m. » L'auteur de la notice, M. de Longpérier, n'essaie pas d'interpréter l'inscription. Il se borne à renvoyer à divers ouvrages de Passeri, de Murr, de Herder, de Tassie, 1. Par A. de Longpérier, 3^e édition, 1854, p. 139.

— 295 — de Bottiger, de Landseer, de Petit-Radel, de Tychsen, de Raoul-Rochette, qui traitent en détail de ce monument remarquable, à la fois, par ses dimensions insolites, la nature de la scène figurée et la présence de la légende phénicienne, ou plutôt araméenne, qui a exercé à plusieurs reprises la sagacité des interprètes. Cette longue bibliographie, empruntée d'ailleurs à l'ouvrage de Raoul-Rochette, n'est pas complète, même pour l'époque où elle a été dressée. L'on pourrait y ajouter par exemple la *Palaographia critica* de Kopp (1), les *Mines de l'Orient* (2), etc. Depuis, d'autres savants se sont occupés avec plus ou moins de bonheur du monument visé par le catalogue du Louvre. Je citerai dans le nombre : Levy, de Breslau (3), et Blau (4). 1. Vol. IV, p. 110-113. 2. *Fundgruben des Orients* I, pi. III, n° i, cf. p. 209. 3. Dans ses *Thœnische Studien*, II, p. 37, n° 12 (n

— 296 — J'ignore à quel moment et par quelle voie ce pseudo-scarabée phénicien est entré au Louvre. Il y aurait à faire à ce sujet une enquête qui est hors de mes moyens et que je recommande à qui de droit. Tout ce que je puis dire, c'est que, d'après l'indication même du catalogue que je viens de citer, il faisait déjà partie du musée Charles X (i), et qu'il a été maintenu dans les collections réorganisées. L'on est étonné qu'il ait réussi à mettre en défaut la perspicacité d'un antiquaire aussi clairvoyant que l'était M. de Longpérier. I. Le musée Charles X a dû être fondé vers 1828. ^

The text on this page is estimated to be only 22.82% accurate

Avant d'aborder ma démonstration, je commencerai par donner, d'après un moulage que M. Heuzey a bien voulu en 2j. Scarabée du Louvre. faire exécuter à ma demande, une reproduction fidèle de l'objet en question. Je ferai remarquer, dès à présent, certains détails qui, tout à l'heure, m'aideront à confondre le faussaire qui a fabriqué ce monument. " Le corps même 3u scarabée est sculpté '7

The text on this page is estimated to be only 22.64% accurate

— 29& — d'une façon sommaire. La tête et les ules de l'insecte sacré des Egyptiens sont indiquées grossièrement. Ses pattes ne sont pas détachées de la masse ; l'on ne . s'est pas donné la peine de les évider en les ajourant. N" 24. Plai du scarabée du Louvre. Le plat gravé offre une surface parfaitement dressée et polie comme un miroir ; le fond de la gravure, d'une conservation suspecte, est mat. Le style des figurines, mou et gauche, produit à première vue une mauvaise impression. La légende, dont je réserve pour le

— 299 — moment la traduction, et qui offre d'étranges anomalies paléographiques, est gravée à Vendroit, c'est-à-dire que l'empreinte de ce monument, qui a la prétention d'être un sceau, donne une inscription à Y envers. Cette dernière particularité serait, à elle seule, je me hâte de le dire, une preuve insuffisante d'inauthenticité, car j'ai fait connaître moi-même plusieurs cachets sémitiques parfaitement authentiques, sur lesquels la légende, gravée à l'endroit, devait venir invertie à l'impres-, sion. On va voir cependant que, dans l'espèce, cette disposition anormale tient à l'origine frauduleuse du monument.

The text on this page is estimated to be only 17.13% accurate

En 1876, au cours de recherches dont j'avais été chargé par le Ministre de l'instruction publique pour la Commission du CorpusInscriptionum semiticaTum, je trouvai S- Scarabée du Brjtish Muséum. dans les collections du Britîsh Muséum un monument (1) qui me parut présenter avec celui du Louvre les plus surprenantes analogies. I , Inscrit sous le n» H 45 5 .

The text on this page is estimated to be only 23.92% accurate

C'était un scarabée de jaspe vert ayant sensiblement la même forme, les mêmes dimensions comme grosseur, longueur, largeur, hauteur et superficie du plat; la même scène figurée, la même légende. N° 16. Plat du scarabée du British Muséum. Il suffit, pour s'en assurer, de comparer aux reproductions gravées plus haut, celle que je donne ici, d'après un moulage que je dois à l'obligeance du D^r S. Birch. Les ressemblances, pour extraordinaires qu'ellessoient, ne sontpas telles cependant, qu'on ne puisse aisément distinguer que, de ces deux so^ues, l'un est la contrefaçon de l'autre.

I II 302 Est-ce le Louvre, est-ce le British Muséum qui possède l'original ? Je n'hésite pas à répondre que c'est le British Muséum. En effet, le scarabée du British Muséum offre tous les signes de l'antiquité. L'insecte est travaillé avec soin. La forme générale a une excellente apparence. Les détails sont consciencieusement fouillés. Les pattes sont évidées; le dessous du corps, entièrement ajouré, se détache nettement de la base qui forme le plat. Le faussaire a reculé, en sculptant le scarabée du Louvre, devant ces difficultés d'exécution. Le plat, parfaitement poli à l'origine, a perdu de son poli par endroits, à la suite de frottements séculaires; en outre, il ne présente pas une surface aussi mécaniquement planée que celle du plat de la contrefaçon. Les figurines, très primitives d'aspect, n'en ont pas moins une tournure archaïque de bon aloi. Tout en copiant son modèle aussi fidèlement qu'il le pouvait, et à la même

— 303 — échelle, le faussaire a un peu diminué la taille des personnages, surtout de celui qui se tient debout devant la divinité assise. Il a maladroitement altéré divers détails du costume et de la coiffure, dont il ne se rendait pas bien compte. Enfin, sur le scarabée du British Muséum, la légende est gravée à l'envers, comme elle doit l'être logiquement sur un sceau destiné à servir de matrice à des empreintes. De plus, elle possède, sur sa congénère, l'avantage décisif d'être parfaitement lisible et intelligible. Ce fait seul suffirait à faire pencher la balance en sa faveur, si Ton avait encore quelques scrupules devant cette série de faits plus que probants.

IV Je ne m'arrêterai pas à la scène figurée qui a donné Heu, comme on le verra plus loin, aux interprétations les plus singulières et les plus opposées. Il est certain que le personnage assis représente une divinité, et le personnage debout un adorateur. Je me bornerai à en rapprocher, à ce point de vue, deux monuments. C'est d'abord une petite amulette de bronze du musée assyrien du Louvre (i), sur Tune des faces de laquelle est gravée une scène tout à fait semblable; seulement le trône est placé sur le dos d'un griffon cornu et ailé. Derrière le dossier du trône sont rangées verticalement six étoiles, qui, par voie de substitution, nous autorisent à I. Gravé dans le Choix de monuments antiques[^] de M. de Longpérier, pi. I. n« 4,

— 305 — reconnaître dans les sept boules disposées de même sur notre scarabée, des symboles planétaires. Au-dessus de la scène est le croissant lunaire et un grand astre à huit rayons qui est peut-être le soleil, le tout correspondant à Tastérisme qui occupe la même place sur notre scarabée. Le second monument est une empreinte de cachet sur terre cuite conservée au British Muséum et publiée par M. Menant (i), où le dossier du trône de la divinité est également flanqué de cinq signes que je considère comme planétaires ou stellaires. Quant à la légende du scarabée du British Muséum, je la lis ainsi : [k]isd I wnS A Hodoj h scrihe. I Empreintes de cachets assyro-chaldéenSj etc., p. 29., no 3 5 . En haut est le croissant lunaire. M. Menant nous dit que le trône « est très caractéristique et rappelle la facture des artistes de Calach », et il rapproche de cette empreinte un cylindre assyrien du musée de Florence inscrit au nom d'un préfet de Calach.

— ^o6 — Le nom propre Hodo a dans onomastique sémitique de bons répondants sur lesquels il n'est pas besoin d'insister. La forme kisd sophrUy saphra ou saphro pour 1SD sopher « le scribe », nous permet de diagnostiquer avec sûreté ce monument comme araméen ou araraéo-phénicien; la paléographie de l'inscription est pleinement d'accord sur ce point avec la grammaire. Cette légende doit être rapprochée d'une épigraphe tout à fait similaire, que j'ai fait connaître dans mes Notes d'archéologie orientale (i) et qui est gravée sur une coupe de bronze inédite du British Muséum, coupe provenant de Ninive. A Baalazar, le scribe. Sur la coupe de Ninive le nom propre est séparé de son qualificatif par un point, comme il l'est sur le scarabée par un petit trait vertical. C'est une analogie de plus entre les deux épigraphes. I. Note VIII, Revue critique, i^{re} janvier 1884 p. 13

— 307 — La légende du scarabée du British Muséum contient une singularité qui n'a pas peu contribué à dérouter les divers interprètes qui ont essayé de la traduire. Ualeph final marquant Tétat emphatique du mot 1SD sophcTy le scribe, n'est pas compris dans la ligne de caractères gravés en exergue au-dessous du trait horizontal qui les sépare de la scène figurée ; il a été rejeté au-dessus, dans le chanip même de cette scène, derrière le personnage debout en adoration. Je n'hésite pas à rattacher à la légende ce caractère isolé qui en fait partie intégrante. La raison de cette disposition irrégulière est bien simple. Le graveur, arrivé au bout de sa ligne, jusqu'au bord même du plat, n'avait plus d'espace pour tracer Valeph final; il ^ne s'est pas fait scrupule de le reporter au-dessus, dans le champ libre.

C'est le moment de comparer minutieusement les deux monuments sous le rapport épigraphique. N

— 309 — La légende originale {à)^ se lit de gauche à droite; la fausse {b), de droite à gauche. Ualeph final, sur le monument faux, est rejeté également dans le champ supérieur; seulement ici, c'est sans motif plausible, attendu que le graveur moderne, serrant un peu plus ses lettres, disposait à la fin de sa ligne, à gauche, d'un espace vide suffisant pour loger à sa place normale ce caractère complémentaire. Mais il copiait servilement le modèle qu'il avait sous les yeux. Rien n'est plus propre que ce petit détail à mettre la fraude en pleine lumière. Les caractères eux-mêmes sont, d'ailleurs, reproduits assez inexactement, bien qu'on y retrouve sans peine tous les traits originaux. Le lamed n'est pas trop déformé, mais il est traité d'une façon anguleuse, presque comme un V ; Le héy qui le suit, n'a pas sa seconde barre parallèle, et présente l'aspect d'un guimel; Le waw est exact;

Le daleth est traité comme un A grec ; Le second waw est correct; La barre verticale séparative est bien marquée, et même exagérée conune hauteur; Le samek est doué d'un double support vertical, par suite peut-être d'une fausse interprétation de la barre séparative qui le précède sur le monument original; Les éléments du phé et du rech se retrouvent aisément dans les dernières lettres; mais ils sont compliqués par des répétitions, de sorte qu'il y a deux lettres de trop; Valeph isolé est assez bon. Malgré ces différences, légères d'ailleurs, il n'y a pas un doute à conserver sur l'identité des deux épigraphes. Ces différences s'expliquent autant par l'inexpérience du graveur moderne, que par le fait qu'il travaillait d'après une empreinte, ou une copie exécutée d'après une empreinte. Ce fait est évident. Sur le scarabée moderne, en effet, comme je l'ai déjà fait

— 311 — remarquer, non seulement les images sont inverties, mais encore la légende est gravée à Y endroit, c'est-à-dire telle qu'elle se présentait sur Y empreinte du monument original qui, lui, est gravé à V envers. Il faut admettre que le faussaire avait en outre à sa disposition, soit l'original lui-même, soit un moulage total de cet original, soit des informations très exactes sur sa configuration générale. C'est le seul moyen d'expliquer les ressemblances extérieures qui existent entre les deux objets, tant sous le rapport de la forme et que sous celui des dimensions. Il n'est pas jusqu'à la matière qui n'ait été prise en considération par l'auteur de la fraude. Le scarabée authentique est en jaspe vert; le scarabée du Louvre est en basalte vert, du moins d'après la description du catalogue. Peut-être est-il, en réalité, en stéatite, pierre beaucoup moins dure et moins rebelle à la gravure. Il fallait, en effet, que, même à cet égard, le faux scarabée répondît, au moins en apparence,

- 1 I • » — 312 — au signalement d'un monument au connu que celui auquel il prétendait substituer. C'est grâce à cette série de supercher que le Louvre a cru, jusqu'à ces demi< temps, posséder ce précieux original en au British Muséum il y a près de c(ans, et sur l'histoire duquel il ne sera j superflu de donner maintenant quelque détails, afin d'essayer d'établir à quel n ment et dans quelles conditions la frai à laquelle il a servi de base a pu prem place.

VI La mention la plus ancienne qui, à ma connaissance, ait été faite de notre scarabée, remonte à l'année 1750. C'est à cette époque qu'il fait sa première apparition dans le domaine de la science. Le *Thesaurus gemmarum anttquarum astriferarum* de Gori et Passeri, publié à cette date à Florence, en contient une reproduction (i) faite dans le goût de l'époque, c'est-à-dire à une échelle très amplifiée, d'une fidélité médiocre, avec une interprétation élégante de la scène figurée, et l'addition de motifs décoratifs. La seule indication sur l'origine du monument se trouve dans la légende inscrite au bas de la planche : *ex ectyp. Stoschianis, I. Vol. I. pi. XXIV. 18*

— 314 — La gravure avait donc été exécutée d'après une empreinte de Stosch. Le commentaire (i) se réduit à peu de chose; il reconnaît, dans la divinité assise Horus, montrant du doigt le soleil; dans le personnage debout, un prêtre ; dans les caractères, qu'il s'abstient sagement de lire, des caractères ressemblant au phénicien et analogues à l'étrusque. En 1777, Murr, dans son Journal pour l'histoire de l'art et la littérature générale {2), publie à nouveau notre monument, le croyant inédit. Il le décrit comme un scarabée de jaspe vert, appartenant au musée du feu duc de Noja Caraffa, de Naples, et ayant appartenu précédemment à Stosch. Il en donne une gravure assez bonne, de grandeur naturelle, d'après une empreinte et un dessin de son ami le graveur Johann Adam Schweikart, à qui 1. Vol. n, p. 71. 2, Journal für Kunstgeschichte : (allgemeine Literatur, Nürnberg, 1777, 4^e partie, p. 141 c. pi. I, fig. A.

— 3IS il doit également, dit-il, des reproductions d'autres scarabées. Il considère l'inscription comme phénicienne, et la lit T5T, sans essayer d'interpréter cette lecture tout à fait fantaisiste. C'est en 1791, dans le Catalogue raisonné anglo-français de Tassie (i), que notre monument apparaît pour la première fois, comme faisant partie des collections du British Muséum. Il y était entré grâce au fameux Hamilton, qui fut ambassadeur d'Angleterre à Naples de 1764 à 1800. Il est indiqué, dans cet ouvrage, comme un scarabée de jaspe verdy et reproduit en gravure. La scène du plat est ainsi décrite : « Un roi persan barbu, en tiare et longue robe, semble recevoir les hommages d'une autre figure barbue en longue robe. Au champ, il y a en haut l'image du soleil et huit étoiles, et, plus bas, la croix ansée ou le phallus égyptien, et un alpha. Dans I. R. E. Raspe et J. Tassie, Catalogue raisonné y etc. A descriptive cataloguai etc. Londres, 1791, vol. I, p. 05, no 654, et vol. II, pi. XI, n° 654.

Texergue une inscription en caractères probablement alphabétiques, fort ressemblans aux phéniciens. » Petit-Radel, dans le quatrième volume de ses Monuments antiques du Musée Napoléon (i), paru en 1806, reproduit ce monument d'après le Thésaurus gemmarum, à l'appui de ses rêveries sur la symbolique orientale. Il voit, dans la scène figurée sur le plat du scarabée, Horus assis instruisant un prêtre debout, « attaché, dit-il, par des liens dont un auteur ancien donne la raison. » Ce que Petit-Radel prend pour des liens, ce sont tout bonnement des traits marquant la ceinture et la bande inférieure de la tunique du personnage, et Yaleph gravé derrière lui; « la croix ansée est entre eux deux, ajoute-t-il, et le soleil est en haut. Horus indique cet astre; on voit au bas de ce monument des caractères étrusques. » La gravure, à une très grande échelle, I. Vol. IV, p. 116 et pi. LVI,B, n° 3.

— 317 — n'est pas plus fidèle que celle du Thésaurus qui lui a servi de modèle. Il est intéressant de constater que la légende présente, dans ses anomalies, de notables ressemblances avec celle du scarabée faux. Les caractères sont alignés droit ; en outre les trois premiers sont identiquement figurés comme sur le scarabée faux. Il ne serait pas impossible que le faussaire ait utilisé l'ouvrage de Petit-Radel, dont le titre amphibologique {Monuments antiques a du Musée Napoléon >^} pouvait^ en outre, faire croire à l'existence, dans les collections mêmes du Louvre, du monument cité incidemment par l'auteur. Notre scarabée est encore gravé à nouveau, en 1809, d'après Tassie, dans les Mines de F Orient {i) y à l'appui d'un article signé P. et intitulé Observations sur quelques I. Fundgruben des Orients, vol. I, p. 209, pi. III. L'article est en français^ Je reproduis, à titre de curiosité, l'interprétation que l'auteur donne de

- 3t8monuments de Perse. L'on sait que ce recueil paraissait sous la direction du célèbre orientaliste autrichien, von HammerPurgstall. Je rappelle cette circonstance en passant parce que tout à l'heure il y aura lieu d'y insister. En 1823, Landseer, dans ses Recherches sabéennes (i), publie la face gravée du scarabée du British Muséum. Sa reproduction, dérivée peut-être de celle de Tassie, est assez bonne. Il laisse, d'ailleurs, complètement de côté la légende, et ne s'occupe que d'interpréter la scène figurée. Il le fait dans un sens bien risqué, car il propose de voir Cassiopé dans la divinité assise ! neur qu'ils rendent au Seigneur est exprimé par la figure d'un homme debout entre leurs caractères, qui élève les mains vers un autre assis en maître et juge, présidant aux planètes, aux Cosmocrates ou aux Amschaspands, puisque les sept ronds qui les rappellent sont tracés derrière le trône de leur roi. Ce résumé de l'ancien culte de louange, formule si fréquemment répétée du ciel et de la terre qui célèbrent le Seigneur, et qui paraît exprimée en lettres alphabétiques au bas du tableau, etc, etc. » I. Sahcean researches, 1823, in-4% p. 361 •

— 319 — Kopp, qui s'était déjà occupé du scarabée du British Muséum dans un premier ouvrage (i), revient longuement sur ce sujet dans le quatrième volume de sa *Palaographia critica* (2) paru en 1829. Il en donne une reproduction, d'après la gravure de Tassie, contrôlée par celle de Passeri. Contrairement à Tychsen (3), il soutient que le monument est de style perse plutôt qu'égyptien. Il suppose que cette intaille a une valeur astrologique. Il lit la légende : JiD Tl Tl^S, et la traduit imperturbablement : usqtie ad descendere tnysterium occludây c'est-à-dire, explique-t-il, garde le mystère jusqu'aux enfers ! Von peut mesurer, par la différence existant entre 1. ^ilderiind Schriftetty vol. II, 181. 2. Pages IIO-113. 3. Tychsen lit l'inscription JJDN IThS, et la traduit par mc^no Asgag, Grotefend y lit le nom d'Ormuzd, écrit d'après lui E}jorome:^a[Ahuramazda)y et voit dans la scène figurée Ormuzd révélant sa loi à Zoroastre ! Herder (vol. I, dernière planche) s'est aussi occupé de notre monument. Il en donne un dessin d'après celui publié dans la description du cabinet de M. Praun (Nuremberg, 1797),

— 3^{^^} — cette traduction extraordinaire et cel beaucoup plus terre à terre que j'ai pu posée plus haut, le progrès accompli par l'épigraphie phénicienne depuis une cinquantaine d'années. Kopp considère, en outre, la croix ar sée comme la lettre tauy et, la rapprochant de Valeph isolé, il voit dans la juxtaposition de Ces deux signes, l'équivalent de l'expression : de ValphakV oméga, « du commencement à la fin ». Les caractères de la légende ne sont pas trop mal reproduits. L'on y relève cependant deux particularités qui se retrouvent sur le scarabée faux du Louvre : la rectitude de l'alignement; la forme abusive de phéy dont la tête tend à se fermer en boucle arrondie et à prendre ainsi l'aspect d'un i rechaîné. Dans son fameux Mémoire sur la croix ansée, publié en 1846 (2), Raoul-Rochette 1. Cette particularité existe déjà dans la reproduction de Tassie. 2. Mémoires de l'Institut, Académie des Inscriptions et belles-lettres t. XVI, II^e partie, p. 373.

— §21 — parle longuement de notre scarabée, qui rentrait dans son sujet par la présence du signe qui y figure. Il donne des détails exacts sur les destinées diverses du monument et le cite comme se trouvant « actuellement » au British Muséum. Si l'auteur du Catalogue du Louvre avait lu plus attentivement le mémoire de Raoul-Rochette, auquel il a emprunté sa bibliographie, il aurait été mis sur ses gardes par cette indication formelle. En 1847, Lajard (i) en donne une gravure assez fidèle et attribue également l'original au British Muséum. La gravure paraît être indépendante de celles publiées jusque-là, et a dû être exécutée d'après une empreinte directe du monument. Levy, de Breslau, qui s'est occupé à deux reprises (2), en 1857 et 1869, de ce i.Mithray XXXVI, ^, Explication des planches ^ p. 10 : « Scarabée de jaspe vert, portant une légende en caractères dits phéniciens. Musée Britannique. » 2. Phœniische Studien^ vol. II, p. 37, et 5iVf/?/

- I)■ ' 1 I I I — 322 scarabée et qui, tout en se rapprochant « la vérité, n'était pas arrivé à une lecture complète de la légende, dût qu'il n' (pas parvenu à connaître le possesseur i l'original . Il cite le monument d'apr Kopp et Lajard. Il ajoute en note qu malgré l'assertion de Lajard, le montimt fC existe pas au British Muséum (i), etqu'i vu plusieurs années auparavant, entre 1 mains de M. Rawlinson, une copie de Fin cription, copie dont il ignore laprovenanc Quelques années plus tard, en 187 O. Blau, dans le Journal numismatique Vienne (2), discute le monument ren en circulation par son conipatriote Le\ et prétend réformer complètement la tr duction de celui-ci. Il lit la légende: Hota le 5]Dn, et il voit dans le trône de la scè tiud Gemmen^ p. 9. En dernière analyse, L(revient sur sa première lecture qui ne le satisfi pas, et déclare avoir des doutes sur l'exactiti de la reproduction. Celle qu'il donne est assez (fectueuse. L'astérisme qui occupe le haut de scène est figuré comme une sorte de chrisme, 1 . Voir, plus loin, pour l'explication de ce fi 2. Niimisjnat. Zeitscljr., juin 1871, p. 6.

~ 323 figurée le siège auquel avait droit ce personnage imaginaire. Inutile de réfuter cette interprétation insoutenable. Tout récemment encore le scarabée du British Muséum a été l'objet d'une étude, peu heureuse d'ailleurs. M. J. Euting le publie à nouveau au milieu d'une série d'épigraphes inédites, ou réputées telles (i), dans un article de la Zeitschrift der deutschen tnorgenlandischen Gesellschaft (2) intitulé Epigraphisches. Il paraît ignorer que ce monument appartient depuis plus d'un siècle au domaine public et a été discuté notamment par son compatriote Levy, de Breslau. Il se borne à le qualifier ainsi : Gemme in British Muséum. Il transcrit l'inscription, sans la traduire : 1. Les n®*» 3, 5, II, 12, par exemple, avaient déjà été publiés par moi. [Èceaux et cacIjetSy etc., nos j^, 21, 36, 37.) Son n« 4 avait été relevé par moi» il y a plusieurs années, pour la Commission du Corpus inscriptionnm semiticarum à qui j'en ai rapporté un moulage et soumis une traduction analogue. 2. Vol. XVII, 4° cahier, p. \$43, n° 10 (cf. pi. III), 1883.

The text on this page is estimated to be only 25.50% accurate

— 324 — NTiD.TnnS, lecture inadmissible. Le caractère que M. Euting prend pour un guimel est certainement un phé, et celui qu'il prend pour un daleth, est non moins certainement un rech.

vil Nous avons vu tout à l'heure que Levy de Breslau, assure en 1869 4^^ 1^ scarabée n'existe pas au British Muséum. Ce fait mérite quelque explication. Je tiens du savant conservateur des antiquités orientales du British Muséum, le Dr S. Birch, que le scarabée a été égaré pendant de longues années. L'on ne savait ce qu'il était devenu. Ce n'est qu'à une date relativement récente qu'il a été retrouvé par l'un des conservateurs, M. Franks, dans des suites auxquelles il n'appartenait pas. C'est probablement pendant cette période que Levy, ayant pris des informations, a cru que le monument ne faisait pas partie du British Muséum. L'on en conservait cependant au Musée une ancienne empreinte à la cire d'Es19

— }26 — pagne. Cette empreinte existe encore, et c'est elle apparemment qui a permis à plusieurs savants qui se sont occupés du scarabée, de l'attribuer avec raison au British Muséum. Il est regrettable que l'on ne puisse pas fixer avec précision la date de cette disparition. C'est peut-être elle, en effet, qui a facilité la grave méprise de Fauteur du catalogue du Louvre, et qui a pu même suggérer au faussaire Tidée première de sa supercherie. En tout cas, il y a un rapprochement dont on ne saurait manquer d'être frappé. L'intaille du Musée impérial et royal de Vienne^ dont j'ai démontré plus haut la fausseté, est copiée d'après un original authentique, publié successivement par Gori et par Kopp; or. c'est exactement [le cas du scarabée faux du Louvre. L'original d'où il dérive est reproduit à la fois dans les ouvrages de Gori et de Kopp ; à quelques pages seulement de distance, l'ouvrage de Kopp

— 327 — donne les gravures des prototypes de Tintaille apocryphe de Vienne et du scarabée faux du Louvre. L'on est autorisé à en induire que c'est à cette double source que les auteurs de ces deux fraudes ont pu puiser leurs éléments d'information, et que ces faussaires ne sont peut-être qu'une seule et même personne. Nous allons être justement ramenés du côté de l'Autriche par un incident imprévu qui formera le dernier épisode de ce petit historique. «®»

VIII Il y a en archéologie de singuliers hasards et des rencontres vraiment curieuses. Sept ans après que j'étais arrivé à établir la fausseté du scarabée phénicien du Louvre, il me tombait entre les mains, de la façon la plus inattendue, un monument qui présente avec lui d'étroites affinités. Au mois de mai 1853, mon ami, M. E. Senart, de l'Institut, me soumit l'empreinte d'une pierre fine montée en bijou, sur laquelle étaient gravés des caractères inconnus dont on désirait avoir l'explication. J'y jetai un coup d'œil et je n'y distinguai d'abord, au milieu d'arabesques, que quelques signes bizarres, ayant l'aspect de lettres de fantaisie dont il n'y avait rien à tirer.

— 329 — Un examen plus approfondi ne tarda pas à me faire revenir sur cette première impression. Quel ne fut pas mon étonnement quand je finis par reconnaître dans cette légende énigmatique la reproduction de la légende gravée sur les scarabées du British Muséum et du Louvre ! Naturellement ma curiosité fut piquée au vif par cette constatation invraisemblable. Ce bijou devenait un élément essentiel du problème qui m'avait occupé depuis si longtemps. Je demandai aussitôt à M. Senart, qui s'empessa de me les fournir, les renseignements qu'il était possible de se procurer sur l'origine de cet objet. Ils se réduisent malheureusement à peu de chose. Le bijou dans lequel est montée la gemme en question est un bracelet d'or. C'est un bijou de famille appartenant actuellement à Mlle ***, qui a bien voulu, sur la demande de M. Senart, le mettre à ma disposition et m'autoriser à le publier.

The text on this page is estimated to be only 22.18% accurate

— 330 — J'en donne, ci-dessous, un dessin partiel reproduisant exactement la pierre, à la grandeur de l'original, La pierre est une cornaline rouge, taillée en octogone allongé, pkte, avec les bords rabattus en biseau. mv m N" 28, Bracelet appanenant à Mlle «**. Dans une sorte de cartouche central, entouré de traits imitant les caractères arabes, mais qui sont, je crois, de simples arabesques, est gravée la légende proprement dite. Elle se compose de huit caractères. Il suffit de la comparer signe à signe avec celle de nos scarabées pour voir qu'elle lui est identique. Seulement les caractères sont raides, étroits, beaucoup plus allongés, comme étirés.

— 331 — De plus, ils offrent quelques anomalies. Ainsi, le lamed a perdu son crochet, et est réduit à une simple barre verticale ; le phé a sa tête complètement bouclée et prend tout à fait en cet état la forme du rech qui le suit, etc. . . Valeph hors de ligne, de l'inscription originale, n'a pas été reproduit, comme on devait bien s'y attendre. En examinant minutieusement le bracelet, je remarquai[^] derrière la monture de la pierre, une courte inscription en allemand, gravée sur la même, en caractères très fins et très petits : 12*"[^] Mär'[^] 8}8 12 3/4'fn. C'est évidemment une 'date : 12 mars 1878 , 12 3/4[^] probablement d'après ce qui m'a été dit, la date et l'heure d'un événement de famille concernant une des personnes à qui le bracelet a appartenu. La première propriétaire était membre d'une grande famille magyare qui porte un nom illustre. L'on ignore à quel moment ce bijou

— 332 — est entré dans la famille. Selon une information qu'il est impossible de préciser, il aurait été donné autrefois par un pacha turc. L'on peut au moins retenir de cette indication que la pierre existait déjà en 1838. Qu'est-ce qui a pu guider le lapicide dans le choix de cette épigraphe ? Je ne serais pas surpris qu'il l'ait empruntée soit au volume des Mines de l'Orient cité précédemment, volume qui a été imprimé à Vienne en 180^{^^}, soit à l'ouvrage de Kopp, paru vingt ans plus tard. Les anomalies caractéristiques des lettres de la légende se retrouvent dans les fac-similés des Mines de l'Orient et de la Palaeographia critica. Il est vrai de dire que ces deux facsimilés dérivent eux-mêmes de celui de Tassie. Nous nous trouvons donc encore ramenés par ces faits vers la région où nous avons été conduits, par d'autres considérations, à chercher l'origine du scarabée faux du Louvre, et vers l'époque où ce scarabée a dû y être introduit.

— 333 — Reste maintenant à expliquer comment il se fait que ce soit précisément le scarabée du British Muséum, c'est-à-dire un monument déjà utilisé pour une supercherie par un lapicide peu scrupuleux, qui ait servi de modèle pour une reproduction peut-être innocente cette fois. Est-ce là une pure coïncidence? Ne serait-ce pas le même lapicide qui aurait exécuté les deux 'reproductions, l'une partielle, l'autre intégrale, de ce monument depuis longtemps célèbre dans le monde des antiquaires, et aussi la fausse intaille du Musée de Vienne ? Je dois cependant faire remarquer que la légende de la cornaline, malgré la déformation systématique qu'elle a subie par l'allongement exagéré des caractères, est incomparablement plus correcte et plus voisine de la légende originale que celle du scarabée faux du Louvre. De plus elle est gravée, non pas à l'endroit, comme sur celui-ci, mais à l'envers, c'est-à-dire de manière à fournir des empreintes dans le sens normal. 19

— 334 En tout cas, si je ne puis élucider ce dernier point, du reste secondaire, je crois avoir réussi à démontrer que le scarabée du Louvre est un monument absolument apocryphe et qui doit être définitivement banni de nos collections, au milieu desquelles il a trop longtemps fait tache.

t^/foVQpîv»

IX La démonstration qui précède, ayant fait de ma part l'objet d'une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a donné lieu à une réclamation que je ne puis passer sous silence. M. Ledrain, conservateur-adjoint du département des Antiquités orientales au Musée du Louvre, a publié à ce sujet la note suivante (i) que je ne saurais laisser sans réponse : « Il a été fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (séance du 4 avril 1884) une communication sur un scarabée du Louvre. Dans cette communication on a bien voulu nous apprendre que cet objet est faux. C'est un renseignement que nous I . Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale^ 1884. N» I, p. 38.

— 336 — possédions depuis longtemps. Quand le département des Antiquités orientales a été créé, en 1881, le scarabée n'était pas dans les vitrines. Il en avait déjà été retiré par le département des Antiques. Ce sont des faits que connaissent tous ceux qui s'intéressent à cet objet. Demander qu'on le raye du catalogue est assez singulier; attendu qu'il est marqué sur le catalogue de M. de Longpérier dont la dernière édition (1854), ^{est} depuis longtemps épuisée. » Le ton de cette note, les sous-entendus qu'elle contient, la doctrine finale qu'elle tend à faire prévaloir, me forcent à revenir sur la question et à rappeler certains faits, sur lesquels, par un sentiment de réserve que l'on comprendra, je n'avais pas crû devoir insister, me renfermant strictement dans les limites techniques du problème que je m'étais proposé de résoudre. Le Louvre possédait en effet, depuis longtemps, avant même l'entrée de M. Ledrain au département des Antiquités

— 337 — orientales récemment créé (i), le « renseignement » que le monument était faux, et ce monument avait été retiré des vitrines. Je dois confesser que j'étais même au nombre de « tous ceux qui, s'intéressant à cet objet, connaissaient ces faits. » Et cela pour une assez bonne raison. M. Ledrain, nouveau venu à la Conservation, paraît, en effet, ignorer un détail qu'il n'est peut-être pas inutile de faire connaître : c'est que c'est justement par moi que le « renseignement » a été fourni au Louvre, et que c'est à mon instigation que l'objet a été retiré des vitrines. . . Je précise. C'est en novembre 1876, à la suite d'une visite au British Muséum, que j'ai constaté l'existence, dans cet établissement, de l'original du monument, très I . Cette mesure, réclamée par les besoins de science, est la réalisation d'un projet soumis par moi plusieurs années auparavant au Ministère de l'Instruction Publique, et déposé dans les Archives des Musées. C'est grâce à la persévérance de M. de Ronchaud, directeur des Musées nationaux, qui dès l'origine, s'était déclaré partisan résolu de mon idée, qu'elle a pu enfin triompher des obstacles qui en ont trop longtemps retardé l'exécution.

- 338 connu des archéologues, dont le Louvre avait cru jusqu'à ce jour être possesseur i dont il n'avait en réalité qu'une grossière contrefaçon. Je rapportai, dès cette époque, pour ne céder à une confrontation, un moule du scarabée du British Muséum, que déposai au cabinet du Corpus inscriptions semiticarum comme pièce à conviction. Mon premier soin fut d'avertir M. Heuzey, alors conservateur-adjoint du Musée des Antiques (commencement de décembre 1876). Je communiquai également le résultat de mes constatations à mon maître M. Renan, et à M. de Longpérier lui-même. Je dois dire que ce dernier ne m'a rendu pas à mes raisons et maintint l'authenticité du scarabée incriminé. Cependant le scarabée continua de figurer dans les vitrines du Louvre jusqu'à 4 février 1877. Ce jour-là — j'ai pris note exacte de la date sur mon carnet — j'eus occasion de faire part de mes doutes personnels à M. Héron de Villefosse, alors attaché à la conservation des Antiques, (

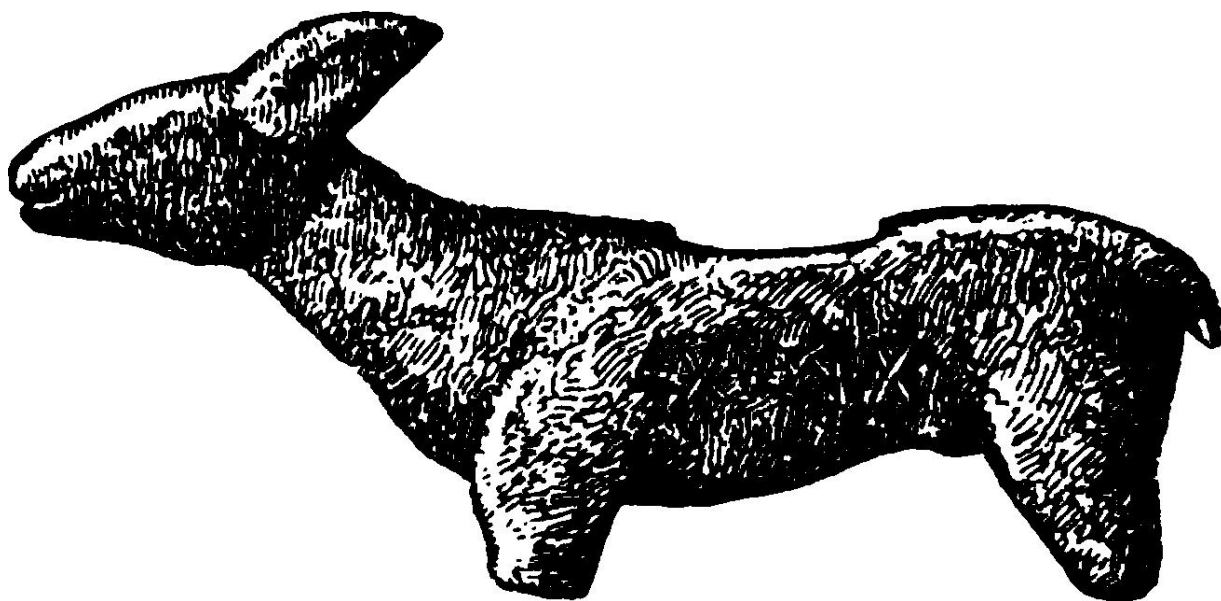
— 339 — de lui en démontrer le bien fondé, corpus delicti en main. Cela se passait un samedi. Le lendemain, ou le surlendemain, — je retournai au Louvre le mardi (i) — le scarabée avait disparu des vitrines pour n'y plus reparaître. Par déférence pour l'autorité de M. de Longpérier je n'avais pas cru devoir en ce moment faire publiquement la preuve de la fausseté du scarabée, l'exécution sommaire dont il avait été l'objet, sur ma dénonciation réitérée, donnant un commencement de satisfaction aux légitimes exigences de la science. M. de Longpérier étant mort, et une seconde contrefaçon du scarabée original étant tombée depuis entre mes mains d'une façon assez inattendue, j'estimai qu'il y aurait avantage à saisir les savants et appeler un jugement définitif sur le monument en litige. C'est alors que je me décidai à publier une démonstration qui l. L'on sait que le Louvre n'est pas ouvert au public le lundi.

— 340 — pouvait d'un jour à l'autre être faite par quelque archéologue venu de l'étranger. Le monument avait beau ne plus figurer matériellement dans les collections, il était bien et dûment enregistré dans le catalogue, et ce catalogue, tout « épuisé » qu'il est, n'en fait pas moins loi jusqu'à nouvel ordre. L'épuisement d'un livre n'a jamais que je sache, frappé de prescription son contenu. Tout savant, en vertu du catalogue dont on peut facilement encore se procurer des exemplaires, avait le droit de réclamer la production du n** 592 et de faire à son sujet telles observations critiques qu'il lui plairait. Pour annuler un monument incorporé dans ces conditions à une collection publique, il ne suffit pas d'un retrait pur et simple, non motivé, comme celui que mes révélations confidentielles avaient déterminé. Il faut un jugement scientifique en bonne forme le déclarant faux et le rayant des catalogues et des inventaires. Entré officiellement, il doit sortir officiellement.

— 341 — C'est ce jugement indispensable que je me suis efforcé de provoquer. J'ai dressé l'acte d'accusation ; aux autorités compétentes de rendre un arrêt qui ne peut être, j'en ai la conviction, que conforme à mes conclusions. Tel est le terrain inattaquable sur lequel je me suis placé et j'entends me maintenir. J'aurais assurément préféré, pour éviter démêler à cette affaire si simple en soi, des questions de personnes, ne pas me voir contraint à entrer dans ces complications. Elles étaient nécessaires pour remettre en lumière la vérité obscurcie par la note émanant du conservateur-adjoint du département des Antiquités Orientales au Musée du Louvre, et pour montrer que la porte ouverte qu'on m'accuse d'avoir enfoncée, a été en réalité ouverte par moi.

III UN MONUMENT PHÉNICIEN APOCRYPHE DU BRITISH MUSEUM Au mois de janvier 1884, en examinant les objets exposés dans les salles orientales du British Muséum, je remarquai, dans la vitrine 103, un petit monument phénicien récemment entré dans les collections^ et que je n'hésite pas à inscrire dans le catalogue déjà si riche des antiquités fausses, ou falsifiées, de la Syrie. Il porte les numéros d'immatriculation 6-27-83-2. Voici la reproduction de ce monument d'après un moulage que le Dr S. Birch a» bien voulu en faire exécutera ma demande. C^est une figurine de bronze mesurant oTM, 063 de long^ et représentant un qua

— 344 — drupède indéterminé, peut être une biche. Les quatre membres inférieurs manquent, mais le reste du corps est intact. L'animal est traversé de part en part, du dos au ventre, par un trou indiquant qu'il devait être fixé par une tige ou une hampe sur un autre objet. N° 29. Bronze antique avec inscription phénicienne fausse. La figurine est parfaitement authentique. Mais ce qui ne Test pas c'est une inscription phénicienne de cinq caractères qu'il porte gravée sur le flanc gauche et qui semble devoir se lire Taryaton, ou, mieux Gadyaton. Gadyaton, littéralement « celui que Gad a donné, » est un nom propre qui a une



— 345 — bonne physionomie sémitique et offre des répondants suffisants dans l'onomastique phénicienne. La première lettre, le guimely a ici l'apparence d'un tau à barres croisées qui rappelle la forme du guimel sur une gemme publiée autrefois par M. de Vogué (i). Les lettres ont une raideur et une sécheresse qui trahissent une main moderne. Le burin a exfolié par places la No 30. Épigraphe de la figurine de bronze. pellicule d'oxyde antique et, malgré la précaution qu'on a eue de recouvrir le creux des traits avec une patine artificielle, l'on voit, çà et là, sur le bord des traits, des points brillants du métal mis à vif. Il n'est pas douteux pour moi que l'épigraphe phénicienne a été ajoutée après coup par un faussaire désireux de donner I. Mélanges (^archéologie orientale, p. 134, pi. VII, n° 56 : Gadyab.

— 346 — à la figurine une plus-value commerciale. Et, de fait, il y a réussi. Ce petit bronze, dans son état normal, aurait été bien payé avec une dizaine de francs. Orné d'une inscription phénicienne, il valait largement la somme de cent francs moyennant laquelle il a été acquis. La fraude a dû être exécutée en Orient même. Le bronze a été rapporté de Syrie par M. Greville Chester qui l'a cédé au British Muséum. La provenance indiquée est Tortose. Il serait intéressant de savoir de qui M. Greville Chester le tenait. Cette indication mettrait peut-être sur la piste du faussaire.
^ÎÔ®'

IV LE TAUREAU AILÉ DU ROI PHÉNICIEN YEHAUMELEK

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de constater, à propos des fraudes archéologiques de Palestine, que les faussaires syriens puisaient volontiers les éléments de leurs contrefaçons dans des trouvailles récentes, et que leurs produits, souvent marqués au coin de l'actualité, visaient des monuments originaux nouvellement signalés à l'attention des savants. En voici un exemple inédit et pris sur un terrain autre que celui de la Palestine, mais voisin. Je reçus, il y a quelques années, de M. Mordtmann, de Constantinople, une

- 348 petite figurine de terre cuite, très joliment modelée et conservant encore des traces de dorure. (Voir la planche n° 31.) Elle représente un bœuf ou un taureau ailé, à moitié agenouillé. La figurine est creuse et façonnée en forme de lampe antique. Au milieu du dos est un grand trou destiné à recevoir l'huile. Au sommet de la tête un plus petit trou^ celui qui donne passage à la mèche, est disposé de telle sorte que la flamme brille entre les deux cornes, ce qui doit être d'un bel effet. La queue recourbée de l'animal sert d'anse pour tenir la lampe. Le tout n'a pas trop mauvaise tournure. Jusque-là, cependant, rien de bien extraordinaire. Mais voici qui devient plus intéressant. Cette petite idole^ qui semble à la fois une réminiscence du veau d'or et de l'animal symbolique de saint Luc, porte sur la cuisse droite et sur la cuisse gauche une double inscription phénicienne tracée dans l'argile avant la cuisson. L'inscription phénicienne commence sur



— 349 — le flanc droit et se continue sur le flanc gauche. Elle se lit assez facilement : $\text{H}^{\wedge}\text{yt}^{\wedge}\text{I}^{\wedge}\text{W}$ {flanc droit) Jf ? $\backslash^{\wedge}\text{fl}^{\wedge\wedge}$ gauche) Yehaumehh, fils de Yirpel. N[®] 32. Épigraphe du taureau ailé. La figurine est parfaitement fausse; je puis le démontrer sans peine. Le modelleur moderne a tout simplement copié le nom de Yehaunieleh[^] roi de Byblos, dont la stèle découverte à Djebail, et récemment publiée par M. de Vogué, avait fait quelque bruit en Syrie. Le khet de Yehauntelek se retrouve aisément, bien que le faussaire en ait dissocié $\|\text{ÉH}\|^{\wedge}\text{iix}$ éléments constitutifs, de façon à $\text{N}^{\wedge\wedge}\text{I}$ et a. f stèle originale (i), assez fruste en . [^]M[^] la reproduction donnée dans k Corùuc •[^]iifi, i[^] partiel np 1 .Jjim

— 35P — cet endroit, le nom du père, ou plutôt du grand-père {ben-ben) du roi est très difficile à déchiffrer. Le faussaire, embarrassé, comme l'on été les savants eux-mêmes, l'a transcrit d'une façon fantaisiste, en se laissant influencer peut-être par l'existence du nom de lieu biblique Snsi^ YirpeeL En outre, il n'a pas vu que le patronymique se composait de cinq lettres et non de quatre, et qu'il se terminait certainement par l'élément "jSa melek (i). Il n'a pris que les trois premières lettres du groupe "]Sd.. et a négligé le kaph final, en interprétant les deux premières lettres frustes comme un yod et un rechj et le 12 comme un phé : "j S a "T N S s 1 "» 1. L'on pense généralement qu'il doit se lire Adommek, 2. Paraît être un aïeph sur ToriginaL 3. Paraît être un rech ou un daletbsur roriginal. Le faussaire y a bien vu également un rech.

— 3SI — Je n'ai jamais pu déterminer de quelle officine sortait au juste ce petit monument, dont l'exécution trahit une main beaucoup plus habile que celle qui a travaillé les poteries moabites. -4

The text on this page is estimated to be only 4.44% accurate

t .l I • ' ! : .aĩ I • I » . ;.■' •■■■■■ = •« N' I .,l I ■ I ■ • * r. »• •" \ •
•-Il 1 .'" î ■■•• j'!"-■- ■ ■ -tiî r ;•.:■■■.••■.■«■"*" ■n 1

TABLE DES GRAVURES 1 . — La fausse stèle du Temple
 (planclje) • 2 . — Fausse inscription de Selwân . • • 51 3 . — Tête de statue
 fausse S 7 4» — Copie d'inscription cunéiforme . . 63 5 . — Sceau du roi
 David : aspect de la gemme 65 6. — Sceau du roi David : légende gravée
 67 7. — Inscription du Wadi-Qaddoûm . . 69 8. — Inscription du prétendu
 sarcophage de Samson 79 9. — û, Anneau d'argent 81 9. — b. Inscription
 hébréo-phénicienne gravée sur le cliaton 82 10. — Lampe de Barcochebas
 90 11. — Lampe à inscription suspecte ... 91 12. — id. id. id. . . 93 13. —
 Ossuaire authentique avec fausse inscription 96 14- — (i, 2, 3, 4). —
 Inscriptions fausses de Madeba (planche) , 15. — La femme de Loth 154
 16. — Copie partielle de la stèle de Mesa, par Selim 159 17. — Spécimens
 de fausses poteries moabites [planclje), 18. — Le prétendu manuscrit
 original de la Bible (phnch). 20.

The text on this page is estimated to be only 15.82% accurate

— 354 — 19- — La gemme de \leaae ao. — L'intaîUe de Florence 21. — Premîcre reproiuijioa de Gorî . . 22. — Deuxième reproduction de Gori. . 23. — Scarabée du Louvre 24. — Plat du scarabée du Louvre. . . , '«). — Scarabée du British Muséum . . . 2f>. — Plat du scarabée du British Muséum 27 . — Légendes des deux scarabées : a, authemîque: t, fausse 28 . — Bracelet appanenant à Mlle ••*. . . 29. — Bronze antique avec inscription phénicienne fausse 30. — Epigraphe de la figurine de bronze. 31. — Le taureau ailé du roi phénicien Yehaumelek {planche) . 32. — Epigraphe du taureau ailé . . . ^^ I :. 1.i

TABLE DES MATIÈRES CHAPITRE PREMIER	
INSCRIPTIONS AUTHENTIQUES DE PALESTINE ANTERIEURES A	
LA DESTRUCTION DE JÉRUSALEM PAR TITUS. I. — Rareté des	
inscriptions bibliques en Palestine	9 IL
— La stèle de Mesa	13 III.
— Inscriptions hébréo-phéniciennes de Jérusalem	15 IV.
— Les inscriptions de Gezer ...	19 V.
— La stèle du temple de Jérusalem.	21 VI.
— Cachets, poteries et ossuaires Israélites	23 VII
— Le sarcophage de la reine Sargon .	25
CHAPITRE DEUXIÈME FABRICATION d'INSCRIPTIONS ET	
d'ANTIQUITÉS EN PALESTINE. I. — Fausses monnaies juives. ...	
	19 IL
— Pastiches de monuments authentiques	31 III.
— De la nécessité de démasquer ces fraudes dans l'intérêt de la science.	• 35

^ I (î l I 1 : -356IV. — La fausse stèle du Temple de Jérusalem. .
 V. — Fausse inscription grecque de Selwân VI. — Fraudes diverses VII. —
 Inscription moabite - cunéiforme. VIII. — Le sceau du roi David IX. —
 Fausse inscription du Wadi Qaddûm (X. — Contrefaçon lapidaire d'un
 sicle juifagrandi XL — Fausse statue de l'empereur Hadrien ; XII — Le
 sarcophage de Samson ... ; XIII. — Anneau d'argent avec inscription
 hébréo-phénicienne { XIV. — Fausses lampes hébraïques. . . l XV. —
 Ossuaire authentique avec fausse inscription moabite c XVI. — Quatre
 inscriptions fausses de Madeba c CHAPITRE TROISIÈME LES FAUSSES
 POTERIES MOABITES DE BERLIN. IC CHAPITRE QUATRIÈME UN
 PRÉTENDU MANUSCRIT ORIGINAL DE LA BIBLE LE
 DhUTÉRONOME DE M. SHAPIRA OFFERT A BRITISH MUSEUM 18
 CHAPITRE CINQUIÈME MONUMENTS PHÉNICIENS APOCRYPHES.
 I. — La fausse intaille du cabinet I. et R, de Vienne 2;

The text on this page is estimated to be only 24.51% accurate

— 357 — II. — Un monument phénicien apocryphe du Musée du Louvre , • 293 III. — Fausse épigraphe phénicienne sur un bronze antique 343 IV. — Le taureau ailé du roi Yehaumelek 347 « Table des gravures 353
" ^ ANGERS, IMP. BURDIN ET C*«, RUE OARNIER, 4»

The text on this page is estimated to be only 11.00% accurate

I

The text on this page is estimated to be only 13.39% accurate

!.• IIRNtST LHROUX, ÉDITEUR, RUE BOXAPARTI. :
COLLECTION DE CONB i:r 1)1: CHANSONS POPULAIRES I. -
Ri:CUHIL DK CONTES POPULAIRES GRHu. traJuiu sur les textes
originaux par Emile Lcr::: In-i8 '•; II. — KOMANClilRO. Choix de vieux
chants poriuûii^.'v liiii- et annotés par le comte de Puvmaigr. In-i8/ - ■'•
m. - CONTHS ALBANAIS, recueillis et traduit^::: Auguste Dozon. In-i8 -^
;• IV. - CONTHS POPULAIRES DELAKABYLIËduDrJjura, recueillis et
traduits par J. Rivière. In-i8. ^ ::• V. -RliCUHIL DHCONTHS
POPULAIRES SLAVES, tri d u its sur les textes i)rigii taux par Louis
Lircr^r. In-i8. î VI. - - CONTHS INDIENS. Le; trente-deux récits du îrô:c.
ou les vertus héroïques de Vikramaditya. Traduit du bc:: gali par L. Pecr, In-
i8! 51:. VU. —CONTES ARABES. Histoire des Dix Vizirs (Bàk:liar
Nanieh), traduite et annotée par René Basset. In-i8 5 ir. VI II. - CONTES
POPULAIRES FRANC ALS, par E. Henry Carnoy. In-i8 5 fr CONTES DU
PELECH Par CARMEN SYLVA (S. M. lit reine i/«' Roumanie,)
TRADUCTION AUTOUISI'iK PAR L. ET F. SALLES Un joli volume in-
i8, de luxe 5 fr. ANv.bKi, IMP. BCRI.IN ET i '•' . 4, Rl'i: OARNIFR.

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

$V^{*'} \wedge "t_{-}^{\wedge \wedge} _{-} _{-} . ri$

